

# RESPONSABILITÉ SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIÉTALE (RSE)



RÉMY COINTREAU

EXTRAIT DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE  
2016 / 2017



# 2

## RESPONSABILITÉ SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIÉTALE (RSE)

<b>Introduction :</b>			
<b>Engagement du président</b>	<b>2</b>	<b>2.4 Informations sociétales</b>	<b>27</b>
<b>2.1 Politique et Engagements du groupe</b>	<b>3</b>	2.4.1 L'impact sociétal de Rémy Cointreau	27
2.1.1 Plan RSE 2016-2020 : de nouvelles ambitions pour le groupe	3	2.4.2 Fournisseurs : partager des exigences de responsabilité	28
2.1.2 Une politique RSE en actions	5	2.4.3 L'éthique des pratiques de Rémy Cointreau	29
<b>2.2 Informations sociales</b>	<b>7</b>	2.4.4 Maintenir des relations responsables avec les clients	30
2.2.1 La politique de ressources humaines	7	<b>2.5 Tableau d'indicateurs environnementaux par site</b>	<b>32</b>
2.2.2 Évolution des effectifs	7	<b>2.6 Objectifs chiffrés 2020</b>	<b>35</b>
2.2.3 Organisation du temps de travail	9	<b>2.7 Note méthodologique pour le reporting des indicateurs sociaux et environnementaux</b>	<b>36</b>
2.2.4 Rémunérations	9	2.7.1 Protocole de reporting	36
2.2.5 Prévoyance et protection sociale	9	2.7.2 Périmètre	36
2.2.6 Une politique de formation tournée vers l'excellence	9	2.7.3 Indicateurs retenus	37
2.2.7 Accompagner les parcours de carrière et développer les talents	10	2.7.4 Pertinence des indicateurs	38
2.2.8 Un dialogue social serein pour favoriser l'intégration et le bien-être des collaborateurs	10	<b>2.8 Tables de concordance</b>	<b>39</b>
2.2.9 Faire de la diversité une chance	10	<b>2.9 Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion</b>	<b>43</b>
2.2.10 Égalité de traitement	11	<b>Extrait du rapport du président du conseil d'administration</b>	<b>46</b>
2.2.11 Santé et sécurité	11		
<b>2.3 Informations environnementales</b>	<b>13</b>		
2.3.1 La viticulture au cœur d'une politique de plus en plus respectueuse de l'environnement	13		
2.3.2 Le terroir et le territoire : ancrage, enjeux et protection	14		
2.3.3 Faire des collaborateurs des ambassadeurs pour l'environnement	16		
2.3.4 Les efforts chiffrés du groupe sur la préservation de l'environnement	16		

## INTRODUCTION : ENGAGEMENT DU PRÉSIDENT

(Indicateur GRI G4-1)

La nouvelle signature de Rémy Cointreau, « *Des terroirs, des hommes et du temps* », exprime avec davantage de force et de singularité les valeurs qui structurent notre groupe depuis sa création. En invoquant les trois piliers qui constituent sa base même, elle fait écho à nos ambitions en matière de RSE, alignées sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) tels que définis par l'Organisation des Nations Unies.

Ces derniers constituent un véritable cadre de gouvernance d'entreprise, à la hauteur des exigences de Rémy Cointreau. Pour les sélectionner, une analyse de matérialité a été réalisée qui nous a permis de constituer une matrice de priorités en fonction de leur impact sur la croissance, la pérennité et la création de valeur de notre groupe, reflétant ainsi les attentes de toutes ses parties prenantes. Sur les 17 ODD de l'ONU, Rémy Cointreau en a retenu dix, en lien principalement avec l'agriculture durable, le changement climatique et les droits de l'homme.

Depuis près de 15 ans, Rémy Cointreau s'engage à respecter et à faire partager au quotidien les dix principes du *Global Compact* auquel il a adhéré en 2003. L'exercice 2016/2017 a été marqué, une nouvelle fois, par l'obtention de la qualification GC *Advanced* de notre reporting RSE annuel – plus haut niveau de différenciation dans le respect de la charte, ce qui témoigne de la réalité des engagements du groupe. Rémy Cointreau s'est également vu confier, cette année, la présidence du club GC *Advanced France*, qui vise à partager avec les autres adhérents les bonnes pratiques RSE autour de thématiques telles qu'enjeux du changement climatique ou biodiversité.

Notre reporting RSE concerne 23 sociétés qui communiquent toutes l'ensemble de leurs informations sociales, environnementales et sociétales en application des exigences du décret n° 2012-557 de l'article 225 de la loi « Grenelle II » du 12 juillet 2010. Ce reporting fait l'objet de travaux de vérifications par un tiers externe. Les indicateurs qui y figurent font également référence aux lignes directrices du GRI (*Global Reporting Initiative*/version G4).

Conscient de l'impact environnemental de ses activités, Rémy Cointreau mesure ses émissions Carbone de manière détaillée. Société cotée, le groupe répond aux exigences de l'article 173-IV-A de la loi relative à la transition énergétique et pour la croissance verte. De ce fait, le *scope 3* du bilan Carbone est désormais étendu à 90% de son activité.

La politique RSE du groupe ne saurait se déployer sans un respect strict de règles d'éthique qui renforcent sa crédibilité et sa cohérence, et assurent l'efficacité de la réalisation de ses objectifs.

À ce titre, Rémy Cointreau est adhérent de SEDEX (*Supplier Ethical Data Exchange*), organisation internationale dont le but est d'encourager des pratiques d'entreprises éthiques et responsables au sein de ses chaînes d'approvisionnement mondiales.

Mais nous avons surtout à cœur d'impliquer tous nos collaborateurs afin que la politique RSE soit l'un des piliers de notre **culture d'entreprise**. Ils ont été associés aux priorités de la première année du plan RSE 2020 telles que la réalisation de notre bilan carbone en *scope 3*, l'exploitation des diagnostics de performance énergétique, l'écoconception des emballages et le transport de nos produits. Afin d'accompagner les objectifs du groupe, un poste de volontaire international en entreprise a été créé à la Barbade, renforçant ainsi l'implication des collaborateurs à l'international.

En matière de **gouvernance**, les cadres dirigeants du groupe verront dès 2017 une part de leur rémunération variable indexée sur des objectifs RSE, en lien direct avec les 10 ODD retenus. La commission RSE, récemment créée au sein du conseil d'administration, veillera au respect de ces engagements.

Rémy Cointreau s'appuie sur les **normes internationales ISO** qui garantissent des standards de qualité, de sécurité alimentaire et de respect du consommateur et de sa santé. Cette année, la société Bruichladdich a été certifiée ISO 9001. Les sociétés E. Rémy Martin et Cointreau ont renouvelé leurs certifications ISO 9001, ISO 14001 et ISO 22000. La société Mount Gay est titulaire de la certification Qualité ISO 9001. Les Domaines Rémy Martin ont renouvelé leur certification agriculture à haute valeur environnementale (AHVE) de niveau 3, confirmant les engagements environnementaux du groupe. Enfin, pour mieux communiquer ses valeurs auprès de toutes ses parties prenantes, le groupe vient de se doter d'un site internet aux couleurs de sa nouvelle identité. Relancé cette année, [remy-cointreau.com](http://remy-cointreau.com) accorde désormais une large place à notre univers RSE.

Le contexte international actuel ne fait que confirmer – et renforcer – les convictions de Rémy Cointreau, déjà très engagé en termes de responsabilité environnementale, sociale et sociétale. Plus que jamais, la politique RSE est au cœur de notre ambition stratégique. Elle se doit de participer pleinement à la création de valeur du groupe, tout en continuant à s'appuyer sur son engagement annuel au sein du *Global Compact*.

François Hériard Dubreuil  
Président du conseil d'administration

## 2.1 POLITIQUE ET ENGAGEMENTS DU GROUPE

### 2.1.1 PLAN RSE 2016-2020 : DE NOUVELLES AMBITIONS POUR LE GROUPE

*Pour comprendre le secret de l'excellence de Rémy Cointreau, il faut chercher du côté de ce qui l'élève. La qualité de ses produits, bien sûr, mais aussi des valeurs ancrées dans l'ADN du groupe. C'est avec de nouveaux objectifs, alignés sur ceux de la COP21, que la première année du plan RSE 2020 vient de se clôturer. Le contexte international de ces dernières années n'a fait que confirmer et renforcer les convictions de Rémy Cointreau, déjà très engagé en termes de responsabilité environnementale, sociale et sociétale.*

En 2015, la vingt-et-unième conférence des Parties est parvenue à un accord fixant la limite de la hausse de la température à moins de 2 °C d'ici 2100. En réalité, un maximum d'effort devront être fournis pour empêcher les températures d'augmenter de plus de 1,5 °C. Ces objectifs sont liés à ceux fixés par Rémy Cointreau à l'horizon 2020. Le groupe a en effet pris en compte la baisse des émissions carbone dans son plan RSE. Des premières pistes ont d'ores et déjà été identifiées, qui concernent les pratiques viticoles, l'efficacité énergétique, l'écoconception des emballages et l'optimisation des transports de produits.

Se préoccuper du développement durable s'intègre naturellement dans la stratégie de Rémy Cointreau : si Louis XIII est exceptionnel, c'est aussi parce qu'il faut prévoir son aboutissement avec un siècle d'avance.

La politique RSE du groupe se veut fédératrice et peut se résumer ainsi : *To do things right, do the right things*, que l'on pourrait traduire par « *De bonnes actions conduisent nécessairement à la réussite.* » C'est pourquoi Rémy Cointreau a décidé d'exprimer avec encore plus de force et de singularité les valeurs qui le structurent depuis sa naissance. Sa nouvelle signature « *Des terroirs, des hommes et du temps* » évoque bien les trois piliers qui soutiennent sa base. Ils font écho aux nouveaux objectifs RSE à remplir, calqués sur les Objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations Unies. Également appelés « Objectifs mondiaux », ils constituent un appel à la lutte contre la pauvreté et pour la protection de la planète afin d'en faire un lieu de paix et de prospérité.

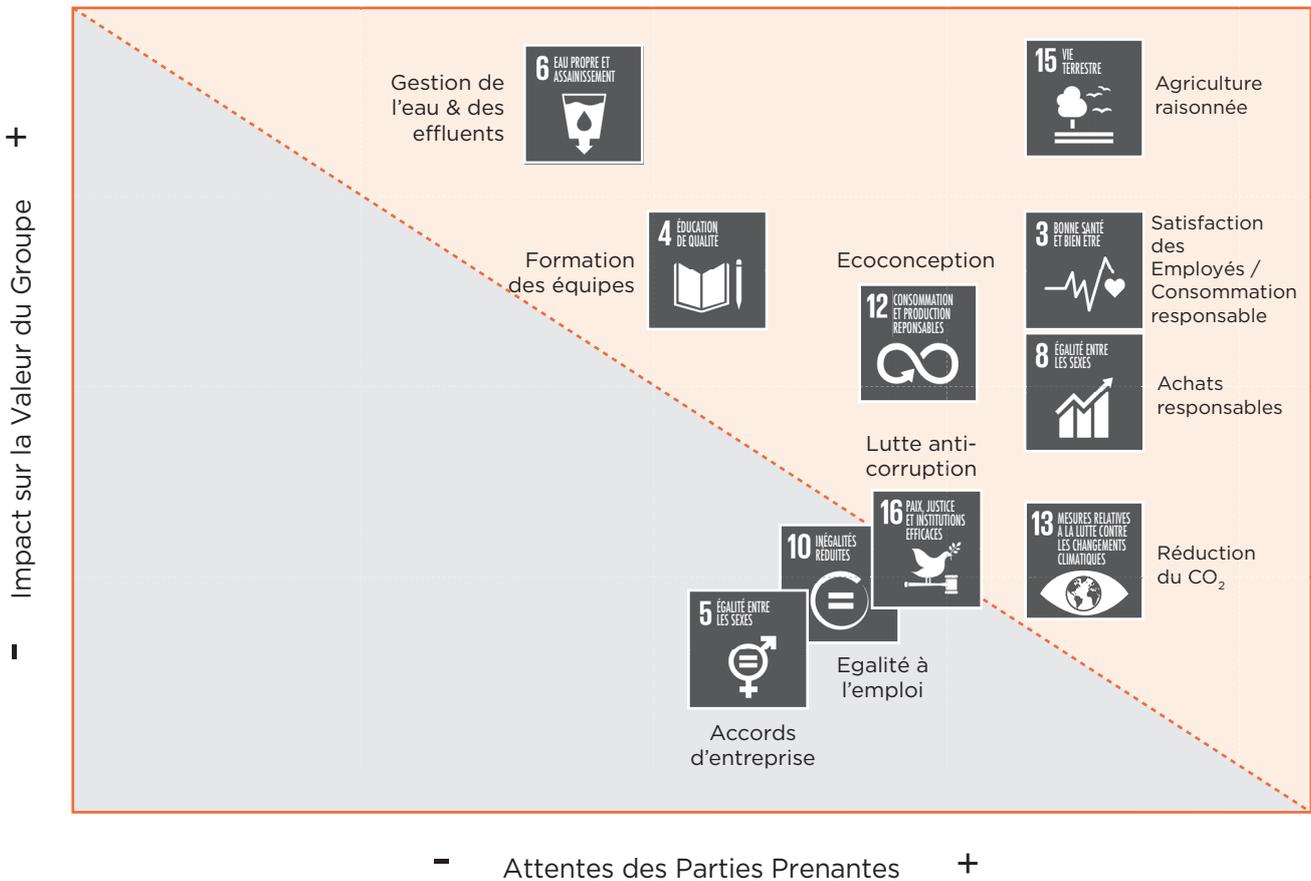
Ces 17 objectifs caractérisent la ligne de mire de Rémy Cointreau. Ils sont le reflet de ses ambitions en matière de RSE en intégrant des enjeux tels que le changement climatique et l'agriculture durable.

Véritable outil de gouvernance d'entreprise, à la hauteur des exigences de Rémy Cointreau, une analyse de matérialité a été réalisée. Cette année, son but est de prioriser les objectifs afin d'identifier ceux qui auront un impact significatif sur la croissance, la création de valeur et la pérennité du groupe, tout en prenant en compte les attentes de l'ensemble des parties prenantes.

Sur les 17 ODD, Rémy Cointreau en a retenu 10 :

		Objectif Rémy Cointreau	Périmètre	Actions
ODD 3	Garantir la bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges / Bien-être au travail	Satisfaction des employés	Monde	Enquêtes de satisfaction des employés
		Consommation responsable	Monde	Actions de sensibilisation « Consommation responsable »
ODD 4	Garantir une formation de qualité, sans exclusion, équitable, avec possibilité d'apprentissage pour tous	Formation / Apprentissage	Monde	Plans de formation
ODD 5	Égalité des genres : parvenir à l'égalité des sexes	Égalité Hommes/Femmes	Monde	Accords d'entreprise
ODD 6	Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau	Préservation de la ressource en eau dans les zones de stress hydrique	Monde	Réduction des consommations d'eau
ODD 8	Travail de qualité et économie / Promouvoir une croissance économique soutenue, le plein emploi productif et un travail décent	Achats responsables	Monde	Évaluation RSE des fournisseurs (validation du périmètre : fournisseurs en CA, fournisseurs stratégiques, viticulteurs AFC...)
ODD 10	Réduire les inégalités, au sein d'un pays et d'un pays à l'autre	Non discrimination	Monde	Égalité des collaborateurs à l'international
ODD 12	Garantir des modèles durables de consommation et de production	Modèles durables de production / Économie circulaire	Monde	Écoconception des produits
ODD 13	Agir contre le changement climatique et ses impacts	Être acteur de la lutte contre le réchauffement climatique	USA Europe	Réduction des émissions de CO <sub>2</sub> Transports produits finis
ODD 15	Exploitation durable du sol / Protéger, restaurer et promouvoir une utilisation durables des écosystèmes terrestres / Gérer les forêts de manière durable / Préserver la biodiversité	Déploiement de l'agriculture durable	Monde	Engagements environnementaux des producteurs
ODD 16	Paix et justice : institutions efficaces et responsables	Lutte contre la corruption	Monde	Respect du code éthique

MATRICE DE MATÉRIALITÉ



Cette matrice constituera la base de la nouvelle charte RSE du groupe afin de l'aider à poursuivre ses efforts vers l'excellence.

Cela commence par le respect de la dignité de chacun, (où qu'il soit sur la planète, dans sa vie professionnelle et personnelle) qui est au cœur de la politique sociale du groupe, guidée par le respect des Droits de l'Homme et du Droit du travail.

Avec ses partenaires locaux, Rémy Cointreau n'a de cesse de faire grandir et de protéger les territoires sur lesquels il est implanté, convaincu que l'entreprise doit participer à leur développement dans le respect de valeurs partagées. Des valeurs qui reflètent une sincère approche éthique du groupe afin de construire une relation de confiance avec ses parties prenantes.

Conscient des exigences de plus en plus pointues de la société civile et des pouvoirs publics, Rémy Cointreau s'engage également au niveau sociétal sur l'impact de sa communication et de ses conséquences sur la consommation d'alcool. Le groupe respecte

une communication responsable qu'il tient à partager avec l'ensemble de ses collaborateurs autant qu'avec ses clients finaux.

L'objectif du plan RSE 2020 est de transformer la RSE en un véritable projet fédérateur, impliquant pour tous, afin de renforcer la cohésion interne et externe. C'est avec cette volonté d'impliquer toute l'entreprise et de faire des collaborateurs du groupe de véritables ambassadeurs de sa politique RSE qu'ont été définis les enjeux majeurs du plan RSE.

En matière de gouvernance, les cadres dirigeants du groupe verront dès l'exercice 2017/18, une part de leur rémunération variable indexée sur des objectifs RSE, en lien avec les principaux ODD retenus (indicateur GRI G4-51). Chaque membre du Comex devient un véritable ambassadeur, pour tous les collaborateurs du groupe dans le monde, d'un indicateur RSE et de son amélioration. La commission RSE, récemment créée au sein du conseil d'administration, veillera au respect de ces engagements.

## UNE POLITIQUE DE REPORTING DÉJÀ TRÈS AVANCÉE

*L'exigence d'une activité responsable est une évidence pour Rémy Cointreau, compte tenu de l'attachement à ses terroirs et de son implantation internationale. Le groupe a adhéré au Global Compact il y a de cela 14 ans ; membre du groupe de travail GC Advanced, il remet chaque année une communication sur le progrès des actions menées dans le cadre de sa politique.*

Dans la continuité de la ratification et de l'application de la charte *Global Compact*, Rémy Cointreau maintient depuis 2003 ses engagements visant à être l'ambassadeur des bonnes pratiques de ce véritable contrat mondial dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Membre depuis plusieurs années de l'Association « *Global Compact France* », Rémy Cointreau s'engage à respecter et partage régulièrement les dix principes de la charte avec ses collaborateurs et partenaires. La notion de responsabilité sociale et environnementale est ainsi diffusée au sein de l'entreprise, mais aussi en amont et en aval de son périmètre, vers ses clients, ses partenaires, ses fournisseurs et l'ensemble de ses parties prenantes.

Rémy Cointreau a renouvelé en juin 2016 la qualification GC Advanced pour son reporting annuel RSE. Il s'agit du plus haut niveau de différenciation dans le respect de la charte *Global Compact*, ce qui témoigne de la force des engagements du groupe. Pour 2016/17, cette qualification a été donnée par un jury composé d'un expert externe et d'entreprises adhérentes au *Global Compact*.

Totalement impliqué dans les enjeux de responsabilité sociale de l'entreprise, Rémy Cointreau est également membre du club GC Advanced, dont il a pris cette année la présidence. Son but est de partager avec les autres adhérents de ce groupe les bonnes pratiques RSE de chacun, autour de thématiques transversales : enjeux du changement climatique et de la biodiversité, lutte contre la corruption ou encore évolutions du cadre normatif de la RSE. Autant de sujets sur lesquels Rémy Cointreau s'efforce d'être un modèle.

Convaincu que les exigences réglementaires ne sont pas une contrainte mais une opportunité, Rémy Cointreau a étendu son périmètre de reporting RSE en application de l'article 225 de la loi « Grenelle II » du 12 juillet 2010. Ce reporting est vérifié par un tiers externe qui atteste de la présence des informations sociales, environnementales et sociétales exigées. Cette année, l'audit environnemental a été étendu au site de la Barbade et aux Domaines Rémy Martin (indicateur GRI G4-33).

Le périmètre du reporting RSE comprend 23 sociétés qui reportent tout ou partie de leurs informations sociales et environnementales selon les spécificités décrites au chapitre « Note méthodologique ». Les indicateurs associés aux informations sont calculés conformément au protocole de reporting Rémy Cointreau, consultable sur demande auprès du directeur RSE du groupe et résumé au chapitre « Note méthodologique ». Ce protocole, actualisé chaque année, est validé par les auditeurs externes.

Dans un souci d'efficacité et de rapidité, le groupe traite désormais toutes les données RSE dans un logiciel de reporting *ad hoc*. Les sites du groupe sont ainsi mieux informés et mieux sensibilisés. Les indicateurs sont en lien avec les références GRI (*Global Reporting Initiative* – version G4).

Rémy Cointreau continue également de s'appuyer sur les normes internationales ISO qui garantissent des standards de qualité, de sécurité et de respect du consommateur ainsi que la protection de sa santé. Alignée sur la norme ISO 26000, la politique RSE de Rémy Cointreau a pour objectif de respecter les bonnes pratiques dans le domaine des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

En fin de plan 2020, l'objectif est que Rémy Cointreau réalise une évaluation ISO 26000 pour l'ensemble du groupe. En attendant, la société Mount Gay est titulaire de la certification Qualité ISO 9001 et les sociétés Cointreau et E. Rémy Martin sont également certifiées Qualité, Environnement et Sécurité alimentaire (ISO 9001, ISO 14001 et ISO 22001).

Cette année, dans l'optique de la réalisation du plan RSE 2020, ces certifications ont été renouvelées et étendues. Pour la première fois, la société Bruichladdich a été certifiée ISO 9001 et espère obtenir les certifications 14001 et 22001 dès 2018. La société E. Rémy Martin a renouvelé ses certifications ISO 9001, ISO 14001 et ISO 22001, avec comme points forts l'engagement et l'implication des équipes, les achats responsables et la baisse des émissions Carbone en lien avec le programme de réduction de consommation des énergies. Pour la société Cointreau, des points forts ont également été mis en avant : l'implication du personnel grâce au groupe de travail Énergie, la réduction des nuisances sonores ainsi que l'évaluation des fournisseurs ont permis le renouvellement des certifications ISO 9001, ISO 14001, ISO 22001 et OHSAS 18001. Afin de mieux répondre aux évolutions exigées par les normes ISO 14001 et ISO 9001, des groupes de réflexion ont été constitués sur les sites de Cognac et d'Angers pour intensifier le lien entre leur politique environnement et la politique RSE du groupe. Les responsables de processus ont été formés au sein des différents sites du groupe.

Le renouvellement de la certification agriculture à haute valeur environnementale (AHVE) niveau trois des Domaines Rémy Martin confirme en outre l'implication du groupe en matière environnementale.

L'éthique et la loyauté des pratiques sont également au cœur des valeurs de Rémy Cointreau. Le groupe adhère au *Transparency Register* de l'Union européenne afin de respecter la transparence nécessaire sur les opérations de lobbying auxquelles il peut être amené à participer au niveau européen.

Conscient de l'impact sociétal de l'ensemble de ses activités, le groupe poursuit sa sensibilisation sur la consommation responsable auprès de toutes ses parties prenantes.

### 2.1.2 UNE POLITIQUE RSE EN ACTIONS

*La cohérence et l'exigence sont les clés d'une politique RSE harmonieuse et attractive. Rémy Cointreau l'a compris et s'emploie à agir dans ce sens, pour réaliser efficacement ses objectifs. C'est dans cet esprit que la nouvelle signature du groupe a été conçue : « Des terroirs, des hommes et du temps ».*

Chacun des produits de Rémy Cointreau est lié à une terre particulière. Des hommes et des femmes travaillent cette terre, afin d'en tirer les meilleurs produits. Le fruit de ce travail n'acquiert sa valeur que bien des années après. C'est ce lien entre les terroirs, les hommes et le temps qui fait toute la vérité et la noblesse, l'exception de Rémy Cointreau.

Afin de mieux véhiculer ses valeurs, le groupe s'est doté d'un nouveau site [remy-cointreau.com](http://remy-cointreau.com), aux couleurs de sa nouvelle identité. Lancé le 15 décembre 2016 (en français et en anglais), le nouveau site plonge les internautes dans l'univers de Rémy Cointreau. Parmi les six rubriques, celle consacrée à la RSE vise à mieux partager sa philosophie en matière de ressources humaines, d'environnement et d'impact sociétal. Ce nouveau site internet fait écho à la refonte – en cours – de l'intranet du groupe dont l'un des enjeux est aussi d'accentuer la sensibilisation des collaborateurs à la politique RSE du groupe.

Conscient de l'impact de ses activités, Rémy Cointreau mesure la réduction de ses émissions Carbone et suit ses indicateurs environnementaux. En tant que société cotée, le groupe répond aux exigences de l'article 173-IV-A de la loi relative à la transition énergétique et pour la croissance verte. De ce fait, le *scope 3* du bilan Carbone est désormais étendu à 90% de l'activité de Rémy Cointreau.

La charte RSE et le Code éthique de Rémy Cointreau sont diffusés internationalement. Pour accompagner les objectifs du groupe, un poste de volontaire international en entreprise a été créé à la Barbade, notamment avec la volonté d'accentuer l'implication des collaborateurs à la politique RSE sur les sites étrangers du groupe.

### IMPLICATION DES COLLABORATEURS INTERNES ET DES PARTIES PRENANTES EXTERNES

Rémy Cointreau fait de sa politique RSE l'un des piliers de sa culture d'entreprise et encourage ses collaborateurs à être des ambassadeurs de cette politique. Dès le parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs, la politique et les actions RSE du groupe leur sont présentées en détail afin de mieux intégrer les objectifs de l'entreprise qu'ils rejoignent.

Ils sont ainsi sensibilisés aux avancées des sites du groupe, notamment grâce aux deux groupes de travail sur les sites de Cognac et d'Angers. Les collaborateurs ont été associés aux priorités de la première année du plan RSE 2020 : l'énergie, les transports, l'écoconception ou la réalisation du bilan carbone *scope 3*. Ils ont notamment contribué à l'exploitation des diagnostics de performance énergétique, et à l'amélioration de l'impact des matières premières utilisées au sein du groupe - comme le verre ou le carton - ainsi que celui des transports de produits.

La *Global Conference* qui s'est tenue à Cognac en juin 2016, réunissant l'ensemble du management de Rémy Cointreau, avait spécifiquement prévu un atelier RSE afin de sensibiliser les responsables du groupe. Dans le même esprit, les nouveaux objectifs ont été relayés à l'ensemble des comités de direction des différentes sociétés du groupe afin d'obtenir leur adhésion au projet.

L'éthique est fondamentale à la politique RSE. Elle permet de renforcer sa crédibilité et sa cohérence et d'assurer l'efficacité de la réalisation des objectifs. L'an dernier, Rémy Cointreau est devenu

adhérent de SEDEX (*Supplier Ethical Data Exchange*), organisation internationale qui a pour but d'encourager les pratiques d'entreprises éthiques et responsables dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. SEDEX est une plateforme collaborative pour l'échange de données à caractère éthique. C'est une solution innovante et efficace pour gérer la chaîne d'approvisionnement de manière responsable, tout en minimisant les risques. C'est aussi une manière d'impliquer les fournisseurs dans la politique du groupe. La volonté, à terme, est que la totalité des fournisseurs adhère à SEDEX, avec un premier objectif à 90% de fournisseurs membres de SEDEX dès 2018.

Enfin, la *Fondation Rémy Cointreau* a vu le jour en mars 2017. Sa mission est « d'accompagner en France et à l'étranger des initiatives d'intérêt général pour la valorisation et la transmission de savoir-faire d'excellence. Elle agira également en faveur des terroirs dans leur expression culturelle, environnementale et humaine ». Elle a été dotée d'un budget initial quinquennal d'un million d'euros.

Lors de sa présentation à l'assemblée générale de juillet 2016, la RSE a été définie comme l'une des six priorités stratégiques du groupe. Une commission RSE a donc été créée au sein du conseil d'administration. La première réunion de cette commission a été organisée en novembre 2016 afin de présenter le plan RSE 2020, de valider les initiatives RSE pour la consommation responsable à l'international et les objectifs de la nouvelle fondation Rémy Cointreau (indicateurs GRI G4-34/G4-48).

### UNE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES COHÉRENTE

La culture du groupe Rémy Cointreau s'articule autour des 3 piliers fondamentaux que sont les terroirs, le temps et les hommes. Ces fondamentaux guident naturellement sa politique en matière de ressources humaines et tous ses plans d'actions.

Partout où il est implanté, le groupe s'attache à respecter en permanence les législations sociales locales et à promouvoir les dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail, dont le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, l'élimination des discriminations et du travail forcé, l'abolition effective du travail des enfants.

Rémy Cointreau mène une politique de ressources humaines internationale qui s'inscrit dans une perspective d'excellence. La recherche d'enrichissement des savoir-faire au sein du groupe passe à la fois par sa capacité à construire une politique qui concerne l'ensemble du groupe et à la décliner pour chacun des collaborateurs. Où qu'ils soient situés et quel que soit leur métier, son ambition est de favoriser le développement professionnel et l'épanouissement personnel des salariés, au travers notamment de la formation continue. La dynamique de croissance offre des opportunités pour faire émerger les talents de demain et recourir à des formes plus inclusives d'apprentissage. Tout en étant toujours plus attentif à entretenir des environnements de travail positifs et productifs.

## 2.2 INFORMATIONS SOCIALES

Le périmètre du reporting social couvre l'ensemble des filiales du groupe Rémy Cointreau pour les informations sociales relatives aux effectifs. Seuls les sites de production d'Angers, de Cognac, de la Barbade et Progressive Hebridean Distillers à Islay (ex-Bruichladdich) ont inclus dans leur périmètre de reporting RSE les indicateurs liés à l'absentéisme et aux accidents du travail. L'indicateur du nombre de maladies professionnelles reconnues ne couvre que les sites de Cognac, d'Angers et Paris. Pour les autres indicateurs, liés notamment à la formation et aux mouvements, le groupe Rémy Cointreau étend progressivement son système d'information à l'ensemble de ses filiales (se reporter à la note méthodologique pour plus de précisions concernant le périmètre relatif à chaque indicateur).

### 2.2.1 LA POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES

Au cours de l'exercice 2016/17, le groupe a poursuivi ses actions sur le développement professionnel des collaborateurs, la diversité et la consolidation du sentiment d'appartenance au groupe. Enfin, en France, fidèle à ses choix historiques, Rémy Cointreau a poursuivi ses pratiques favorisant l'accord collectif dans tous les domaines de la négociation.

#### ÊTRE À L'ÉCOUTE DES COLLABORATEURS ET AMÉLIORER LEUR NIVEAU D'ENGAGEMENT

L'année passée, Rémy Cointreau a initié une enquête de satisfaction au niveau mondial afin de mesurer l'engagement des collaborateurs. Cette enquête, à laquelle ont répondu 85% de ses collaborateurs du groupe, a fait l'objet d'une présentation de ses résultats sur chacun des sites et de plans d'action visant à améliorer leur niveau de satisfaction. Ce type d'enquête a ainsi vocation à être menée tous les 2 ans afin de mesurer les progrès accomplis.

#### FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS

Rémy Cointreau a maintenu ses outils internationaux de développement pour favoriser le développement des compétences de ses collaborateurs. Les processus d'évaluation de la performance, de plans de succession, les politiques de formation portent résolument l'accent sur la mise en place de plans d'actions collectifs ou individualisés visant à supporter les projets professionnels des hommes et des femmes du groupe, à encourager le développement des compétences et à favoriser la performance des équipes.

En particulier, un processus d'identification des postes clés, partagé avec le comité exécutif, permet de s'assurer que le groupe dispose en son sein des talents nécessaires à son développement et/ou oriente les décisions ressources humaines pour garantir la pérennité de l'organisation.

#### IRRIGUER L'IDENTITÉ MULTICULTURELLE DU GROUPE, FAVORISER LA DIVERSITÉ

Conséquence logique de l'activité fortement exportatrice du groupe, 61,9% de l'effectif du groupe est situé hors de France au 31 mars 2017. Rémy Cointreau fait le pari que la dimension multiculturelle du groupe représente un atout majeur dans son développement international. La formation est orientée vers le partage des expériences dans tous les pays où le groupe est implanté. La mobilité internationale – professionnelle et géographique – contribue à diffuser largement les valeurs du groupe au sein de son organisation. Le parti pris de la diversité s'exprime également dans la volonté du groupe de favoriser la constitution d'équipes associant des hommes et des femmes d'âge, de formation et d'expérience professionnelle variés.

#### ENRICHIR LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

Le groupe Rémy Cointreau, riche de cette diversité, souhaite en même temps nourrir le sentiment d'appartenance à une communauté animée par une vision partagée, réunie autour de valeurs communes et travaillant à la réalisation d'objectifs collectifs. Au-delà de cette communication, Rémy Cointreau met en place des formations internationales ambitieuses qui visent à partager avec les équipes marketing, commerciales et financières, les principes, les politiques et les pratiques que le groupe met en place pour ses marques dans tous les pays.

#### MAINTENIR UN DIALOGUE SOCIAL AMBITIEUX

L'année 2016/17 a de nouveau été marquée par la conclusion d'accords collectifs marquant la volonté, partagée avec les partenaires sociaux, de privilégier le dialogue et la concertation.

En France la politique salariale a été définie dans le cadre d'un accord collectif. Cela marque une fois encore la maturité des partenaires sociaux du groupe.

Avec l'utilisation de plus en plus importante de systèmes dématérialisés, une charte de bonnes pratiques des outils numériques et du droit à la déconnexion a été rédigée et publiée en 2017. Elle fournit des conseils et des recommandations sur l'utilisation de la messagerie électronique et privilégie, si possible, les rapports humains directs.

### 2.2.2 ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

#### LES EFFECTIFS DU GROUPE

Au 31 mars 2017, l'effectif total du groupe atteint 1 794 salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) et à durée déterminée (CDD).

En incluant les acquisitions des distilleries du Domaine des Hautes Glaces (2 salariés) et de Westland (14 salariés), l'effectif total du groupe atteint 1 810 salariés.

Le groupe a procédé à 293 recrutements, principalement dans les filières de la force commerciale (20,8%), les métiers de la production (10,6%), la finance (13%) et le marketing (19,1%). 56% des recrutements sont des contrats à durée indéterminée.

Dans le même temps et sur le même périmètre, 258 départs se sont réalisés, dont les principaux motifs sont les démissions (43,8%), les départs avec accord mutuel des 2 parties (10,1%) et les fins de contrat à durée déterminée (18,6%). Les licenciements pour motif personnel ont représenté 11,2% des départs.

#### EFFECTIF PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (INDICATEUR GRI G4-LA1)

	Mars 2017	%	Mars 2016	%	Mars 2015	%
France*	683	38,1	690	39,2	705	39
Europe (hors France) – Afrique	363	20,2	353	20	332	18,4
Amériques**	354	19,7	342	19,4	342	18,9
Asie	394	22	377	21,4	429	23,7
<b>TOTAL</b>	<b>1 794</b>	<b>100</b>	<b>1 762</b>	<b>100</b>	<b>1 808</b>	<b>100</b>

\* Hors Domaine des Hautes Glaces (2 salariés).

\*\* Hors Westland (14 salariés).

#### EFFECTIF PAR ACTIVITÉ (INDICATEUR GRI G4-LA1)

	Mars 2017	%	Mars 2016	%	Mars 2015	%
Marques du groupe	701	39,1	706	40,1	713	39,4
Distribution	1 027	57,2	994	56,4	1 032	57,1
Holding	66	3,7	62	3,5	63	3,5
<b>TOTAL</b>	<b>1 794</b>	<b>100</b>	<b>1 762</b>	<b>100</b>	<b>1 808</b>	<b>100</b>

L'activité distribution représente toujours plus de la moitié des effectifs du groupe (57,2%).

#### EFFECTIF PAR FONCTION ET MÉTIER

	Mars 2017	%	Mars 2016	%	Mars 2015	%
Commercial	501	27,9	480	27,2	528	29,2
Marketing	271	15,1	258	14,7	246	13,6
Production, achats	350	19,5	350	19,9	356	19,7
Supply Chain	148	8,2	145	8,2	158	8,7
Viellissement	138	7,7	136	7,7	143	7,9
Finances & juridique	220	12,3	225	12,8	201	11,1
Systèmes d'information	50	2,8	50	2,8	46	2,6
Ressources humaines	46	2,6	45	2,6	40	2,2
Services généraux	27	1,5	32	1,8	48	2,7
Directions générales	43	2,4	41	2,3	42	2,3
<b>TOTAL</b>	<b>1 794</b>	<b>100</b>	<b>1 762</b>	<b>100</b>	<b>1 808</b>	<b>100</b>

La répartition par sexe est stable ; les hommes représentent 55,8% de l'effectif, les femmes 44,2% avec des situations différentes selon les métiers et les pays (indicateur GRI G4-LA1).

Par métier, les hommes sont plutôt majoritairement représentés dans les métiers du vieillissement, de la maintenance et du commercial. Les femmes sont, quant à elles, plus présentes dans les métiers du marketing, du service clients et du conditionnement.

#### RÉPARTITION PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

47,5% de l'effectif est constitué de cadres (managers), principalement positionnés sur les fonctions commercial, marketing et finance.

Les activités de production regroupent la majeure partie des positions d'opérateurs et de techniciens, dont 81,4% sont localisés en France dans les sites de Cognac et Angers, le solde étant localisé en Écosse (Progressive Hebridean Distillers – ex Bruichladdich) et à la Barbade (Mount Gay).

#### MOYENNE D'ÂGE ET ANCIENNETÉ MOYENNE

La moyenne d'âge des effectifs du groupe Rémy Cointreau est de 41 ans, avec une moyenne d'âge plus élevée en France, 43 ans.

L'ancienneté moyenne des effectifs du groupe est de 9,1 ans avec une moyenne plus élevée pour en France, 13,9 ans.

#### LES CONTRATS EN ALTERNANCE EN FRANCE

Le groupe Rémy Cointreau poursuit sa politique volontariste en matière de formation en alternance, avec le renouvellement des contrats d'alternance venus à échéance quand cela est nécessaire et le recrutement de nouveaux contrats sur de nouveaux métiers. À fin mars 2017, la part de ces contrats représente 4,4% de l'effectif en France.

### 2.2.3 ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le groupe Rémy Cointreau respecte les dispositions légales et conventionnelles en vigueur dans les pays où il est implanté en matière de durée du travail. Compte tenu des spécificités des marchés, en France, le temps de travail est annualisé ou modulé pour les activités de conditionnement selon des périodes de haute et basse activité avec du travail en équipe. D'autres métiers ont une organisation du travail cyclique, tels ceux du vieillissement, dont l'organisation est calée selon les périodes de livraison des eaux-de-vie. Le groupe Rémy Cointreau peut être amené à procéder à des aménagements individualisés du temps de travail pour les salariés qui le demandent, si les exigences et contraintes d'activité et de planning le permettent. Les nouvelles dispositions mises en place dans l'organisation relatives au télétravail ajoutent une souplesse dans l'organisation du temps de travail des collaborateurs en leur permettant de concilier davantage vie professionnelle et vie privée. Dans le strict respect des législations et des accords conventionnels, les besoins d'activité peuvent parfois nécessiter de recourir aux heures supplémentaires.

### 2.2.4 RÉMUNÉRATIONS

Afin de garantir une cohérence des positionnements de l'ensemble des postes de management du groupe, l'évaluation des niveaux de responsabilité est effectuée selon une méthode commune quel que soit le pays. La compétitivité des packages de rémunération est quant à elle mesurée localement au plus près des marchés par rapport à des groupes et entreprises présentant des caractéristiques similaires, afin de garantir un positionnement attractif.

Cette politique contribue à mobiliser les équipes et à motiver chacun des salariés pour l'atteinte des objectifs ambitieux du groupe sur ses nouveaux marchés.

Pour chacun des pays, la politique salariale 2016/17 est mesurée par rapport à l'inflation avec une hausse moyenne des salaires supérieure à cette dernière, même si le contexte économique local peut être parfois défavorable ou dégradé. Cette politique salariale s'appuie sur des mesures salariales individuelles volontairement sélectives concentrées sur les salariés les plus performants.

Dans le même temps, la rémunération variable (bonus) des managers du groupe est déclinée autour d'une architecture commune pour l'ensemble des pays, tout en tenant compte des spécificités et pratiques locales. Elle prend ainsi en compte des objectifs économiques et financiers, mesurés au plus près du périmètre de responsabilité, selon une même pondération pour chacun des métiers.

Enfin, selon les pays et les législations sociales et fiscales, les supports d'épargne bénéficiant d'exonérations ou d'autres avantages sont étudiés et mis en place quand ils sont compatibles avec les moyens budgétaires alloués.

### 2.2.5 PRÉVOYANCE ET PROTECTION SOCIALE

Le groupe a finalisé la mise en place dans ses principales filiales de régimes de prévoyance et de protection sociale respectant un standard groupe en termes de prestations. Ceci a permis de proposer des niveaux de garantie compétitifs au regard des pratiques du marché, avec une prise en charge significative de la part de l'employeur.

### 2.2.6 UNE POLITIQUE DE FORMATION TOURNÉE VERS L'EXCELLENCE

La politique de ressources humaines doit constamment anticiper les besoins du groupe et c'est plus particulièrement le cas en matière de formation.

Priorité du groupe, la formation a pour objectif principal de garantir l'employabilité de tous ses salariés et la pérennité de ses savoir-faire.

La « Rémy Cointreau Academy » s'est enrichie de nouvelles thématiques et s'est lancée dans un programme de modernisation des modules les plus anciens afin de refléter les évolutions de notre activité. Cet ensemble de formations est élaboré par les plus hauts niveaux de direction du groupe qui peuvent être amenés à animer personnellement certains modules. Cette université interne, profondément ancrée dans nos valeurs, vise à former nos collaborateurs dans une culture propre au groupe.

Le déploiement de ces formations est progressif et les modules recouvriront à terme tous les volets clés de l'activité.

- La *Brand Academy* aborde sous un angle stratégique les spécificités marketing et commerciales des marques du groupe et du secteur du luxe. Les contenus de cette *Academy* sont en cours de refonte pour faire écho aux nouvelles orientations stratégiques du groupe et s'appuyer sur les outils marketing et communication élaborés par le Planning Stratégique.
- La *Art of Selling Academy* forme à la spécificité de la stratégie commerciale du groupe, centrée sur nos clients. Elle délivre une approche pragmatique et différenciante à mettre en œuvre sur les marchés afin de soutenir les marques, créer de la valeur pour nos partenaires et clients.
- La *Finance Academy* est déployée auprès de l'ensemble des collaborateurs. 182 collaborateurs non-financiers ont d'ores et déjà été formés, principalement en France et en Europe. Au-delà des aspects économiques de notre métier, cette formation permet de garantir la compréhension par tous des critères de l'efficacité du groupe, avec une culture financière mieux partagée.
- La *Quality Academy*, à l'instar des autres modules, fait l'objet d'une mise à jour pour relayer de façon toujours plus pertinente nos « messages Luxe ». Nous poursuivrons le déploiement de ce module en France et à l'international.
- La *Management Academy* a vu le jour cette année. Adossée au tout nouveau référentiel de compétences groupe, elle est conçue pour offrir à nos managers un parcours *blended* mêlant formation collective et accompagnement individuel sur 12 mois. La promotion pilote a débuté son parcours, regroupant des participants de Paris, Angers et Cognac. Les premières promotions US et Asie sont en cours de préparation.

En complément, le système d'intégration des nouveaux arrivants a fait l'objet d'un projet spécifique réunissant l'ensemble de nos sites pour homogénéiser les approches, capitaliser sur les réussites locales et partager les bonnes pratiques. Il en résulte un processus complet d'intégration offrant parrainage, contenus digitaux et visites de sites.

La sécurité de l'information a également été un axe fort de formation. Une campagne internationale a été initiée avec l'achat d'une bibliothèque de modules *e-learning*. Un calendrier de formation est en cours de formalisation pour cadencer le lancement des futurs modules.

Par ailleurs, une formation Ambassadeur Responsable a été conçue pour sensibiliser les collaborateurs aux règles de consommation responsable dans un esprit de convivialité et de plaisir.

En complément des formations individuelles, des actions collectives sont également parfois menées au bénéfice de différentes catégories. Ainsi, les collaborateurs du site de Cognac ont pu bénéficier de formations techniques pour accompagner l'évolution de l'outil industriel et de formations managériales pour soutenir l'évolution de l'organisation.

Une formation à la RSE est également prévue au parcours d'intégration de tous les nouveaux arrivants à Cognac. Par ailleurs, une information relative aux thématiques Qualité, Sécurité et Environnement est réalisée *via* des flashs d'informations réguliers (indicateurs, premiers soins, nuisances sonores, etc.).

À Angers, un programme spécifique d'accompagnement à la gestion de crise s'est mis en place – pour former en simulation réelle l'ensemble des parties prenantes de la cellule de crise du site. Un enjeu majeur pour préparer les collaborateurs concernés à réagir dans une telle situation.

L'exercice 2016/17 a également été l'occasion de lancer la démarche de télétravail et un programme de formation a été mis en place sur Angers pour les télétravailleurs et leurs managers afin de faciliter la gestion du changement de ce nouveau mode de travail.

Sur le site de Mount Gay, la formation et le développement sont des éléments particulièrement clés afin de poursuivre la riche tradition de l'artisanat de haute qualité qui perdure depuis plus de 300 ans sur l'île. Au cours de l'exercice écoulé, les actions de formation ont été principalement centrées sur les aspects techniques et les bonnes pratiques de fabrication (taux de participation des collaborateurs à cette formation de plus de 90%). Le site de Mount Gay a également continué d'accentuer ses formations sur la sécurité du personnel avec la rédaction de procédures de sécurité, une sensibilisation à l'usage des produits chimiques mais aussi sur les compétences informatiques.

Au cours de l'exercice 2016/17, le nombre d'heures de formation déclarées sur l'ensemble du périmètre du groupe, hors Europe et France incluse, pour les salariés en contrat à durée indéterminée a été de 18 463 heures dont 8 511 pour les femmes et 9 952 pour les hommes (indicateur GRI G4-LA9).

### 2.2.7 ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE CARRIÈRE ET DÉVELOPPER LES TALENTS

Rémy Cointreau encourage et accompagne le développement et l'enrichissement des compétences de ses équipes, en promouvant une gestion moderne et permanente de ses talents.

Le groupe s'investit dans le développement de chacun de ses collaborateurs. La politique Ressources Humaines encourage et aide chaque salarié à définir son projet professionnel et à le mettre en œuvre.

Au cours de l'exercice 2016/17, un programme de parrainage a été initié et déployé dans les différentes entités du groupe. Il permet aux nouveaux collaborateurs de se voir attribuer un parrain ou une marraine dès leur arrivée. Ce programme de 3 mois a pour but de faciliter l'intégration dans la vie de l'entreprise autour du partage social.

Rémy Cointreau identifie les talents sur tous les métiers et zones géographiques du groupe et les accompagne de manière personnalisée. Toujours dans cette logique de développement des potentiels, la politique de recrutement mise en place est articulée autour des valeurs du groupe pour attirer des professionnels toujours plus à même d'accompagner la stratégie de croissance de Rémy Cointreau.

Afin de former les talents de demain, Rémy Cointreau s'engage dans l'apprentissage. Sur les trois sites français, de jeunes apprentis (niveau Bac pro à Bac + 5) apprennent un métier, dans la perspective de développer rapidement la rigueur, la créativité et le professionnalisme attendus dans le monde professionnel. Chaque stagiaire bénéficie en outre d'un entretien avant son départ pour faire un point sur sa formation au sein du groupe et partager la vision de son orientation future.

Dans l'optique de développer les compétences internationales des jeunes talents, Rémy Cointreau propose des contrats de volontariat international en entreprise (VIE), partout à travers le monde.

### 2.2.8 UN DIALOGUE SOCIAL SEREIN POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

Selon la taille des organisations et plus particulièrement lorsque les salariés sont représentés par des organisations syndicales reconnues, Rémy Cointreau pratique une approche volontariste en matière de dialogue social.

Outre l'application scrupuleuse des conventions collectives dans ces pays, Rémy Cointreau s'engage régulièrement avec ses partenaires sociaux sur des thématiques sociales au travers d'accords d'entreprise spécifiques.

### 2.2.9 FAIRE DE LA DIVERSITÉ UNE CHANCE

Le groupe souhaite offrir à tous la possibilité de s'épanouir professionnellement. De ce fait, les méthodes de recrutement et les postes de travail continuent d'être adaptés pour accueillir davantage de travailleurs handicapés. À Angers, le groupe a fait le choix de verser sa taxe d'apprentissage à des organismes, écoles ou structures accompagnantes favorisant l'insertion des travailleurs handicapés.

En 2016 le site de Cognac a maintenu un taux supérieur d'emploi de travailleurs handicapés sur l'entité Rémy Martin puisque l'entreprise a déclaré 7,7% de travailleurs handicapés. Rémy Martin poursuit avec succès son effort d'insertion des personnes en situation de handicap que ce soit en CDI, en intérim ou par le biais des centres d'aides par le travail de Cognac.

Rémy Martin a également participé au 7<sup>e</sup> Forum « Handi rencontres », qui s'est tenu à Cognac en 2016. Un stand Rémy Martin animé par la DRH permet un accueil dynamique de très nombreux salariés en situation de handicap et en recherche d'emploi.

La ligne de conditionnement ergonomique de Rémy Martin a démarré en mai 2016 après 18 mois de travail. Cette ligne d'activités manuelles a été spécialement mise au point pour accueillir dans sa conception tous les handicaps et restrictions médicales du personnel de production. Cette ligne adaptée a été inaugurée par

la DRH et la direction de production en présence de la directrice du travail de la Charente, de la médecin du travail et des membres du CHSCT.

Le partenariat avec Nos Quartiers ont du talent initié chez Rémy Martin en 2014 s'accélère avec 10 nouveaux parrains parmi les cadres de l'entreprise. Ce parrainage de jeunes diplômés en situation sociale difficile a permis à 20 jeunes de trouver un emploi stable en relation avec leur cursus scolaire.

Rémy Martin poursuit également sa politique volontariste en matière de développement et d'évolution professionnelle sur ses différents sites de Cognac. Ainsi en 2016 quelque 78 évolutions professionnelles ont été formalisées par avenant au contrat de travail (49 ouvriers et 29 des cadres, employés et agents de maîtrise ont été promus dans leur fonction ou sur une autre). Cette dynamique professionnelle s'accompagne de la mise en place en 2016 d'un nouveau *process* RH permettant à tout collaborateur qui le souhaite de passer une semaine dans un autre service que le sien afin d'y découvrir l'activité et de rencontrer d'autres collègues sur d'autres sites. À ce jour 32 collaborateurs ont participé avec intérêt et enthousiasme à cet échange de service (indicateur GRI G4-LA10).

### 2.2.10 ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

En matière d'égalité de traitement des hommes et des femmes et de non-discrimination en général, le groupe Rémy Cointreau a pris la décision de mettre en œuvre des procédures et processus internationaux qui garantissent un traitement équitable des collaborateurs du groupe. La non-discrimination sans distinction de race, de religion, de couleur, d'âge, de sexe, d'origine nationale ou tout autre facteur discriminant non basé sur des critères d'exigence professionnelle fait partie intégrante des politiques et pratiques de Rémy Cointreau, notamment dans le cadre du recrutement, des promotions, des mutations, de l'évolution des rémunérations et des actions de formation.

Par exemple, les politiques de rémunérations sont encadrées par des évaluations de rôle éclairées par une méthodologie et par une expertise externe à l'entreprise et par une évaluation de la performance fondées sur des compétences identifiées et des objectifs partagés. Les politiques de recrutement et de mobilité interne font l'objet de procédures et/ou de chartes internationales qui guident les managers et favorisent la prise de décision collégiale fondée sur des critères objectifs.

Par ailleurs, en France, les accords collectifs traitant de l'égalité professionnelle des hommes et des femmes d'une part et du travail des seniors d'autre part, ont permis de formaliser des objectifs et des indicateurs de progrès sur les thèmes du recrutement, de la rémunération, des carrières et de la formation, des conditions de travail et de l'équilibre vie privée/vie professionnelle.

En ce qui concerne les rémunérations, le groupe s'est engagé en France à décliner sa politique de rémunération en veillant à ce que la distinction hommes/femmes ne soit pas un critère pris en compte. 3 actions ont ainsi été formalisées avec un objectif et des indicateurs de mesure communs :

- pas de différence hommes/femmes sur le salaire d'embauche à compétences égales ;
- pas de différence hommes/femmes sur les augmentations individuelles de salaires à niveau de performance et ratio marché égaux ;

- analyse des écarts hommes/femmes sur le salaire de base à niveaux d'emploi, d'expérience et de performance égaux, et plan d'actions visant à les réduire.

Rémy Cointreau s'attache également à ce que ses pratiques en matière d'organisation du travail et des autres temps passés dans l'entreprise visent, dans la mesure du possible, à maintenir un bon équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, permettant le bon exercice de la parentalité notamment.

Par exemple, en France, des facilités en termes d'aménagement du temps de travail sont prévues pour accompagner les enfants dans une structure hospitalière. Par ailleurs, dans la mesure du possible, les réunions sont organisées dans la plage horaire de travail et les sessions de formation planifiées suffisamment tôt pour permettre aux parents d'organiser la garde éventuelle de leurs enfants. Enfin, conscient des difficultés rencontrées par les salariés quand ceux-ci sont amenés à gérer un événement mettant en jeu le pronostic vital de l'un de leurs proches, les parties ont souhaité adapter dans ce cas l'application du congé solidarité famille et permettre au salarié concerné d'étudier avec sa hiérarchie l'aménagement de son poste en termes d'organisation du temps de travail sous forme de temps partiel.

### 2.2.11 SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le groupe Rémy Cointreau s'engage à fournir et à maintenir un environnement de travail qui assure la santé et la sécurité du personnel, des clients, des entrepreneurs, des visiteurs et du public en général qui peuvent raisonnablement être affectés par ses activités. La politique du groupe en la matière est de prévenir les accidents du travail, maladies ou d'autres blessures de se produire, en s'assurant que les risques soient pris en compte dans la gestion opérationnelle des processus de production.

#### ASSOCIATION DES PARTENAIRES SOCIAUX AUX RÉFLEXIONS

Conformément aux exigences légales locales, des comités réunissant des représentants des salariés et de la direction sont constitués à Cognac, à Angers et à la Barbade pour traiter les aspects d'hygiène et de sécurité au travail et veiller à l'application des règles de prévention. Les partenaires sociaux sont ainsi étroitement associés aux réflexions hygiène et sécurité lors de la conduite de projets structurants sur les sites de production. Le dialogue entre toutes les parties prenantes sur les thématiques santé et sécurité est en permanence recherché et favorisé.

#### ENGAGEMENTS

En France, le groupe s'est engagé au travers de l'accord sur les seniors à réaliser une analyse des principaux emplois et situations professionnelles à risque en vue d'identifier les situations nécessitant une amélioration de l'ergonomie et/ou de l'environnement de travail.

#### INITIATIVES LOCALES

Chacun des sites de production a mis en place un dispositif spécifique pour rester en veille et améliorer de manière continue les conditions de travail des collaborateurs (indicateur GRI G4-LA8).

Depuis 2015, le site d'Angers s'est attaché à communiquer sur les nouveaux outils élaborés pour protéger les salariés et faciliter leur quotidien, en particulier *via* une charte sur les déplacements

professionnels ainsi qu'une charte sur la bonne gestion des e-mails et du téléphone portable professionnel. La mise en place de la base de co-voiturage interne permet de continuer le développement de la communication entre les salariés et de favoriser une optimisation des moyens de transport. Nous continuons à communiquer à ce sujet.

À Angers comme à Cognac, divers aménagements ergonomiques ont été réalisés pour certains postes administratifs ou industriels afin d'améliorer les conditions de travail. À titre d'exemple, le site d'Angers a développé la mise en place de lignes de vie pour optimiser la réception des citernes d'alcool en toute sécurité.

En matière de sécurité, des actions de formation systématiques sont réalisées pour tout nouveau salarié ou intervenant sur site informant sur les conditions de sécurité spécifiques du site, sur les règles à respecter et sur les risques encourus. Dans le cadre des procédures de sécurité, des revues des zones à risque sont régulièrement organisées pour actualiser les affichages et les informations à destination du personnel et des intervenants extérieurs.

Sur le site d'Angers, des formations spécifiques ont été créées et adaptées sur les « Gestes et postures » en développant une sensibilisation à l'échauffement – et une formation technique « Port du harnais » afin d'adapter les comportements dans le cadre de la mise en place des nouvelles lignes de vie.

Différentes actions de prévention ont également été menées sur le site d'Angers. Celles-ci ont eu pour thématique la sécurité routière et les nuisances sonores, avec la mise en place de panneaux acoustiques ayant pour effet de réduire sensiblement le volume sonore sur les lignes de conditionnement.

À Cognac, au CEP (Centre élaboration produits), le projet de mise en place des nouvelles passerelles d'accès aux rangées de fûts a été finalisé. L'objectif est de permettre aux salariés de travailler en toute sécurité lors des opérations à réaliser en hauteur. Ce projet a abouti au déploiement de plus d'une vingtaine de passerelles amovibles et totalement sécurisées sur l'ensemble des chais.

Par ailleurs, dans le cadre de la réouverture de la tonnellerie Rémy Martin, de nombreux travaux ont été réalisés pour garantir de bonnes conditions de travail, en particulier concernant les

risques poussière et les nuisances sonores. Pour la réalisation de ce projet, un budget de 100 000 euros a été débloqué, notamment pour la construction d'une aire de lavage des fûts, l'achat d'un système de levage pour la manipulation de ces derniers, la pose d'une résine (pour faciliter le nettoyage) et l'achat d'un aspirateur de classe M, etc.

Sur le site de Mount Gay, l'amélioration de la signalétique autour de la santé et de la sécurité des employés participe à une diminution des risques et dangers sur le site et permet une meilleure ergonomie de travail. De plus, une sensibilisation accrue de ses collaborateurs sur la protection de l'environnement a été mise en place autour d'ateliers en équipes qui ont abouti à la création d'une serre et à la restauration d'un verger appartenant au site. Les employés ont décidé d'interdire l'utilisation de polystyrène sur le site, qui est un matériau polluant et peu recyclé.

### INDICATEURS SANTÉ ET SÉCURITÉ

Pour plus de précisions sur le périmètre considéré, se reporter à la note méthodologique.

Pour le périmètre France, Barbade et Islay, le taux d'absentéisme cumulé, mesuré en heures d'absence par heures travaillées théoriques est de 3,03% pour 2016/17 (indicateur GRI G4-LA6). Ce taux n'inclut pas les longues maladies de plus de 90 jours d'arrêt (hormis pour le site de la Barbade).

Enfin, en France, aucune maladie professionnelle n'a été déclarée et reconnue par les autorités compétentes de l'Assurance Maladie au cours de l'exercice 2016/17.

Le taux de fréquence des accidents du travail sur les sites de production de France, de la Barbade et d'Islay pour 2016/17 est de 13,31 taux exprimé en nombre d'accidents de travail avec arrêt par million d'heures travaillées réelles (indicateur GRI G4-LA6).

Le taux de gravité est faible à 0,13, exprimé en nombre de jours d'arrêt pour accident de travail par millier d'heures travaillées réelles (indicateur GRI G4-LA6). En vue de remédier aux causes de chaque accident, des membres des comités d'hygiène et sécurité réalisent systématiquement un arbre des causes et remettent des conclusions et des recommandations au comité.

## 2.3 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

L'un des axes prioritaires du plan RSE 2020 est la préservation de l'environnement, « rendre à la terre ce qu'elle nous donne ». À travers cet objectif, Rémy Cointreau protège à la fois ses terroirs et les ressources naturelles desquels il tire ses matières premières. Depuis sa création, Rémy Cointreau a fait de son engagement environnemental un levier durable de sa réussite économique grâce notamment à une politique ambitieuse de certifications.

### 2.3.1 LA VITICULTURE AU CŒUR D'UNE POLITIQUE DE PLUS EN PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

*La vigne offre ses produits à Rémy Martin et ses fruits font l'excellence des eaux-de-vie de ses cognacs. Afin d'en tirer le meilleur, Rémy Martin mise sur un partenaire de confiance auprès duquel il s'approvisionne exclusivement depuis 1966 : l'Alliance Fine Champagne (AFC). Cette structure coopérative l'accompagne dans son développement. Ce partenariat doit refléter les efforts du groupe dans la préservation de l'environnement. Rémy Martin dispose également de vignobles en propre regroupés dans les Domaines Rémy Martin. Ils constituent aujourd'hui une plateforme d'expérimentations en matière de viticulture innovante et respectueuse de l'environnement pour promouvoir la politique du groupe.*

#### PRATIQUER UNE VITICULTURE QUI RESPECTE LE TERROIR ET LES MATIÈRES PREMIÈRES

Prendre soin de la vigne c'est adopter des modes de culture respectueux de l'environnement.

Les Domaines Rémy Martin sont membres du réseau Ecophyto, initiative nationale issue du Grenelle de l'environnement et pilotée par le ministère de l'Agriculture. Cette initiative vise à diminuer progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires et réduire ainsi la pollution des sols.

Cette année, les Domaines Rémy Martin ont mis en place l'indicateur IFT, indice de fréquence de traitement. L'IFT est un indicateur de suivi de l'utilisation des produits phytosanitaires à l'échelle d'une exploitation agricole ou d'un groupe d'exploitations. La réduction de la valeur de l'IFT permet à une exploitation d'évaluer ses progrès en termes de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Cet indicateur est également utilisé pour la mise en œuvre du plan national Ecophyto.

Les valeurs qui seront données chaque année seront calculées sur une moyenne glissante de cinq ans, comparées à la référence régionale Viticulture Poitou-Charentes validée par le ministère de l'Environnement et présentées dans la dernière enquête menée en 2013 sur les pratiques phytosanitaires en viticulture.

Pour cette année, la valeur, exceptionnellement calculée sur les quatre dernières années est de 17,6, légèrement inférieure à la référence régionale qui est de 18,2 (source : SSP – Agreste/enquête sur les pratiques phytosanitaires en viticulture/2013).

Cette année, les conditions climatiques spécifiques de l'année (fortes pluies en mai, grêle en juin) ont nécessité des traitements

inhabituels correspondant à 2 points d'IFT supplémentaires. Il est important de préciser également que près de 14% de la valeur de l'IFT (soit 2,4 points d'IFT) est due à l'obligation de traitement de la flavescence dorée, les Domaines Rémy Martin étant dans le périmètre géographique de lutte obligatoire contre cette maladie au niveau national.

L'objectif du plan RSE 2020 est de réduire de 10% la valeur de l'IFT et donc d'atteindre une valeur maximale de 15,8 en 2020.

À noter également que tous les produits phytosanitaires utilisés par les Domaines Rémy Martin sont classés inoffensifs pour la faune et la flore auxiliaires.

Les Domaines Rémy Martin poursuivent leur contribution à la recherche de l'excellence environnementale de la viticulture française, en lien avec la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et des fertilisants.

Une plateforme Mildiou a pour objectif de tester différents programmes de traitements contre le mildiou à plus faibles impacts environnementaux. Ces programmes portent sur la réduction des doses et l'utilisation de produits alternatifs (par exemple des stimulateurs naturels de défense de la vigne). Cette plateforme, mise en place en 2016, a été renouvelée en 2017. Dans les années suivantes, les modalités des programmes seront amenées à évoluer en fonction des nouvelles avancées en matière de produits alternatifs.

Une plateforme de biocontrôle a également été mise en place avec la chambre d'agriculture de Charente et l'entreprise Biotop. En 2014, ce partenariat constituait l'unique plateforme française de recherche viticole expérimentant la technique du lâcher de trichogrammes (insectes de la même famille que les abeilles) afin de lutter contre les ravageurs de la grappe (tordeuses).

Son mode de reproduction confère au trichogramme un intérêt indéniable en tant qu'agent de lutte biologique. Depuis 2014, les résultats sont prometteurs et le partenariat de recherche a été reconduit pour une quatrième année. Le succès de ces travaux sur le biocontrôle a notamment fait l'objet d'une présentation au public au cours de la 6<sup>e</sup> Conférence sur les moyens alternatifs de protection pour une production intégrée (COMAPPI) à Lille en mars 2017.

L'amélioration du potentiel de fertilité des sols sur le long terme doit être recherchée au travers de pratiques viticoles respectueuses de l'environnement et de la qualité de la ressource en eau. Les Domaines Rémy Martin étudient l'implantation et la gestion de couverts hivernaux de type engrais verts.

L'objectif est de générer une biomasse végétale importante lors de la phase de repos végétatif de la vigne (automne-hiver-début de printemps), de capter l'azote (sol et atmosphérique) et de le restituer à la vigne en période végétative pour diminuer les apports exogènes. Cette technique, qui favorise la biodiversité, produit en outre un effet positif sur la texture et la structure du sol.

Ces plateformes de démonstration et d'expérimentation, initiées en 2014, combinent engrais vert/mode d'entretien des sols/gestion de la fertilisation. La réponse de la vigne sera étudiée sur 5 à 7 ans au minimum, une période de 2 à 3 ans étant nécessaire pour mesurer les premiers effets.

Les Domaines Rémy Martin confirment leur volonté de soutenir et d'investir diverses expérimentations : les analyses de sols et de feuilles ainsi que les analyses de sève, essentielles pour le suivi de la vigne sont plus complètes. Les Domaines Rémy Martin adaptent ainsi le plus finement possible l'application des fertilisants et oligoéléments.

#### UNE POLITIQUE DE CERTIFICATION POUR RECONNAÎTRE LES EFFORTS MENÉS ET GUIDER LES PRATIQUES

L'ambition de Rémy Cointreau est de rester leader d'une viticulture compétitive économiquement en demeurant intransigeant sur la qualité de ses produits et la préservation de l'environnement. Un pari ambitieux que le groupe s'efforce de tenir et d'étendre année après année. L'intégration des Domaines Rémy Martin dans le périmètre de reporting RSE renforce la volonté de mesurer, de rendre compte des démarches innovantes et de progresser.

Les Domaines Rémy Martin, certifiés agriculture raisonnée depuis 2009, ont obtenu le niveau 3 de la certification Agriculture à Haute Valeur Environnementale, délivrée par l'AFNOR en 2012. Récompensant les actions menées pour la préservation de la biodiversité et la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, il s'agit d'une reconnaissance de l'effort fourni et d'un guide pour l'activité quotidienne.

L'audit de suivi réalisé en février 2017 a confirmé le maintien de la certification.

En lien avec cette certification, la formation des collaborateurs a essentiellement porté sur la conduite de nouveaux matériels de pulvérisation favorisant l'efficacité de l'application des produits de traitement (indicateur GRI G4-LA9).

#### VALORISER LES PRATIQUES VITICOLES DES PARTENAIRES

Rémy Cointreau souhaite entraîner à sa suite non seulement ses collaborateurs internes mais aussi tous les viticulteurs et bouilleurs de cru de la coopérative Alliance Fine Champagne (AFC) dans la mise en place de certifications AHVE.

Un groupe de travail spécifique RSE 2020 a été mis en place en décembre 2016 au sein de l'AFC afin d'établir un projet de certification AHVE et de communiquer auprès de la coopérative les objectifs du nouveau plan RSE.

L'objectif est que 100% des adhérents de la coopérative soient engagés dans la démarche environnementale d'ici 3 ans et qu'il y ait une majorité de viticulteurs certifiée AHVE d'ici 5 ans. L'AFC et Rémy Martin ont convenu que d'ici 3 ans, tous les adhérents de la coopérative devront avoir participé aux formations environnement réalisées en collaboration avec les chambres d'agriculture locales. Parmi les critères sur lesquels reposera la certification AHVE, il y a notamment la réduction des indices de fréquence de traitements (IFT). Cette certification qualifiée « Haute valeur environnementale », agréée par le ministère de l'Agriculture, sera contrôlée par des organismes tiers indépendants.

Avec l'atteinte de ces objectifs AHVE, l'AFC répond également aux objectifs du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) désormais engagé dans une démarche de certification environnementale grâce à un nouveau référentiel local « viticulture durable. »

En 2016/17, 89 viticulteurs ont été formés soit à la certification AHVE de niveau 1, soit au référentiel Viticulture Durable. Depuis 3 ans, ce sont donc 161 viticulteurs qui se sont engagés dans une

démarche environnementale, soit près de 20% des adhérents de la coopérative.

À noter également que 20 viticulteurs ont obtenu la certification AHVE de niveau 3, le niveau le plus élevé d'engagement de cette certification.

La société Rémy Martin a à cœur d'établir un vrai lien avec les viticulteurs et tient à leur apporter toutes les informations attendues sur le partenariat et la société elle-même. C'est dans ce dessein qu'a été créée la Lettre Rémysphère. Elle est rédigée grâce à l'appui d'un groupe de jeunes viticulteurs AFC, chargés de valider les contenus de la lettre. Envoyée trois fois par an aux livreurs d'eaux-de-vie, elle a été pensée comme un rendez-vous au rythme de la vigne et du travail viticole : floraison, vendanges, distillation.

Distribuée sous format papier cette lettre est également consultable sur le site [remysphere.com](http://remysphere.com). Elle informe sur les résultats du groupe, l'actualité des marques et la conjoncture économique aussi bien que sur les informations techniques. Le site intègre désormais un point RSE régulier dans une rubrique dédiée et des informations sur le projet AHVE.

Comme chaque année, les trophées des *Centaures de la distillation* ont récompensé les meilleurs distillateurs de la coopérative AFC. Cette année, 49 viticulteurs ont été primés et 11 d'entre eux ont reçu le *Centaure d'or de la distillation*.

#### 2.3.2 LE TERROIR ET LE TERRITOIRE : ANCRAGE, ENJEUX ET PROTECTION

L'excellence et la perfection de Rémy Cointreau viennent de la terre et de ses ressources. Conscient de sa dépendance et de ses responsabilités, le groupe déploie depuis plusieurs années de nombreuses actions afin d'intégrer la préservation de la biodiversité dans l'ensemble de ses activités. Parce que l'érosion de la biodiversité est aujourd'hui une réalité scientifique, l'engagement de Rémy Cointreau en la matière se trouve renouvelé dans le plan RSE 2020.

#### PÉRENNISER ET PROTÉGER LA CULTURE, LES MATIÈRES PREMIÈRES & LE SAVOIR-FAIRE

L'objectif pour cette première année du plan RSE 2020 est d'améliorer les pratiques de récoltes en prenant en compte les changements liés au réchauffement climatique.

Concernant l'adaptation au changement climatique, le groupe participe activement depuis deux ans aux actions menées par les instances interprofessionnelles qui traitent le sujet. À Cognac, les Domaines Rémy Martin ont notamment intégré un programme d'études mené par les centres de recherche régionaux sur l'adaptation des cépages au changement climatique qui contribue notamment à accélérer la maturité des raisins.

Un partenariat expérimental a été signé avec le Conservatoire du vignoble charentais. Le but est de réintroduire petit à petit un cépage qui viendrait moins rapidement à maturité. D'autres études sont menées en parallèle sur la résistance aux maladies des cépages et sur le maintien des potentiels d'acidité des vins.

Rémy Cointreau se sert également des réseaux sociaux afin de sensibiliser ses parties prenantes à la protection des territoires qu'il exploite. Le projet actuel vise la réinstauration de la biodiversité en Casamance, région du Sénégal menacée par la disparition des ressources.

À l'international, pour chaque post sur les réseaux sociaux avec une orange et l'hashtag #1Orange1Tree, la société Cointreau s'est engagée à planter 1 arbre au Sénégal.

L'opération est en cours et l'objectif est de planter dans les prochains mois 15 000 arbres (2 500 orangers et 12 500 palétuviers) avec la participation de Naziha Mestaoui, Artiste-Activiste reconnue dans le monde pour la création de son application 1 Heart 1 Tree et de l'association sénégalaise Oceanium de Dakar.

Pour ce qui est de la préservation des territoires, le groupe avait déjà fait le choix de revenir sur le site d'origine de culture de la canne à sucre de Mount Gay ; 134 hectares de terres de production de canne à sucre ont été acquis. Il s'agit non seulement de retrouver la maîtrise de l'ensemble de la chaîne de production, mais aussi de partager avec les cultivateurs locaux le savoir-faire du groupe et les pratiques qu'il pourra mettre en place. Il s'agit également d'un retour vers l'amont et la matière première de la production. Une façon de cultiver une politique environnementale de la même manière que Rémy Cointreau le fait sur d'autres sites (comme les Domaines Rémy Martin).

Rémy Cointreau est profondément impliqué dans la préservation des terres qu'il exploite, notamment sur l'île d'Islay. Pour rendre hommage à sa devise *We believe terroir matters* le groupe s'évertue depuis 13 ans à réimplanter l'orge traditionnelle de l'île sauvage d'Islay, avec des variétés différentes dans un but de préservation du terroir. La préservation du Bere Barley a été récompensée par le prix *Scotland Food and Drinks Excellence Award for Innovation* en 2015.

De l'orge issu de l'agriculture biologique est également produite dans l'exploitation agricole de Mid Coul, au bord du Moray Firth au nord-est de l'Écosse. Pour le cultiver, l'on veille à la rotation des cultures sur cinq récoltes afin de préserver la fertilité du sol. La société Bruichladdich s'approvisionne pour partie dans cette exploitation, où l'agriculture biologique a un effet positif avéré sur la biodiversité locale.

De son côté, The Botanist a lancé sa propre fondation. Sa mission principale est de travailler avec les habitants de l'île d'Islay afin d'améliorer la compréhension et la conservation de la diversité botanique locale. Cette démarche prolonge les efforts faits par le groupe sur le territoire écossais et renforce sa cohérence ; il s'agit avant tout de s'assurer que les récoltes des plantes de l'île sont faites de façon durable et responsable, ce qui est un objectif à part entière de la fondation. Le but, à long terme, s'inscrit également dans les valeurs véhiculées par le plan RSE 2020 : garantir la préservation des espèces. Sans cette diversité, c'est aussi l'avenir de la marque The Botanist qui serait compromis.

Sur l'île d'Islay, l'académie Bruichladdich a été créée afin de donner à voir et à ressentir l'intensité du terroir. Elle invite les clients à venir visiter les lieux de production pour mieux comprendre non seulement l'île mais aussi sa culture et la philosophie de la distillerie. Plusieurs centaines de personnes de toutes provenances à travers le monde ont déjà accompli ce voyage.

### **GIVE BACK TO COMMUNITY : RENDRE AUX TERRITOIRES CE QU'ILS NOUS DONNENT**

Rémy Cointreau a conscience que le recul de la couverture forestière est l'un des exemples les plus impactants de la dégradation des habitats naturels. Cette année encore, le groupe s'est engagé pour la préservation de la forêt ; pour la quatrième fois, Rémy Cointreau concrétise une opération de mécénat en partenariat avec l'Office national des forêts (ONF).

Après le reboisement de la forêt de Senonches en Eure-et-Loir, qui a permis de replanter plus de 115 000 plants de chêne, la plantation de plus de 300 arbres dans le parc François I<sup>er</sup> de la ville de Cognac (accompagnés de panneaux visant à sensibiliser sur l'importance de la biodiversité) et la création d'un sentier forestier « Biodiversité » dans la forêt de la Braconne près d'Angoulême, Rémy Martin a financé l'an dernier les travaux d'agencement de la forêt domaniale de Vouillé Saint-Hilaire (Poitou-Charentes).

Afin de sensibiliser les différents publics à la protection de cette forêt, l'ONF a développé un sentier multimédia et a fait appel à de nouvelles technologies de l'information et de la communication pour porter les messages. Une manière de découvrir la forêt de façon ludique et innovante. Une application pour smartphone a été créée. Elle invite les visiteurs à partir à l'aventure et à relever des défis. Au-delà d'un projet ludique de sensibilisation à l'environnement, le projet prévoit l'afforestation d'une parcelle située à proximité du site d'accueil pour laquelle l'ONF s'est engagé à planter 300 chênes.

À noter également que les tonneaux fabriqués pour le site de Cognac sont tous réalisés en bois de chêne certifié PEFC et donc issu de forêts gérées de façon durable.

Toujours dans l'optique de participer activement à la préservation de la biodiversité, les Domaines Rémy Martin ont mis à disposition 3 hectares de boisement expérimental situé à Merpins en Charente, pour mener à bien des expérimentations de préservation de la biodiversité en collaboration avec le Centre national de la propriété forestière (CNPF) et la Ligue de protection des oiseaux (LPO).

Six ans après la création de ce boisement, plusieurs points positifs ont été soulevés : les peupliers, les frênes et autres essences poursuivent une belle croissance. En plus de jouer un rôle important dans la filtration de l'eau potable, chaque mètre cube de bois d'œuvre formé substitue une tonne de CO<sub>2</sub> atmosphérique, au bénéfice de la qualité de l'air de la Vallée de Charente (indicateur GRI G4-EN13).

Ces objectifs de préservation de la biodiversité se poursuivent et s'intensifient dans le cadre du plan RSE 2020. Un suivi écologique des parcelles est organisé avec la Ligue pour la protection des oiseaux. Il s'agit de mesurer la valeur écologique de cette plantation feuillue et de son évolution sur 9 ans. De 2017 à 2020, des relevés floristiques et faunistiques seront réalisés sur cette zone classée Natura 2000 afin d'améliorer la gestion du boisement. À terme, il s'agit de régénérer la faune et la flore qui existaient le long de la Charente et d'en préserver la biodiversité.

Porté par la conscience de l'importance des abeilles dans la préservation de la biodiversité, le groupe confirme les engagements pris les années précédentes via la mise en place de jachères apicoles par les Domaines Rémy Martin.

Le partenariat avec l'association « Un toit pour les abeilles » a été renouvelé en 2017. Dix ruches ont déjà été installées en Charente, dans une zone de culture de chênes truffiers avec 40 hectares de fleurs en pourtour. Cela permet de produire un miel pur, sans pesticide, le nectar et le pollen étant sains. Ce miel est ensuite distribué à tous les collaborateurs en France : 874 pots ont été distribués, accompagnés d'un dépliant pédagogique sur l'importance de la protection des abeilles.

### 2.3.3 FAIRE DES COLLABORATEURS DES AMBASSADEURS POUR L'ENVIRONNEMENT

Rémy Cointreau a conscience que ses collaborateurs sont la colonne vertébrale du groupe. Pour appliquer sa politique RSE de manière solide et cohérente, le groupe a à cœur de faire participer ses collaborateurs en amont et en aval de la production pour réduire l'impact environnemental de l'activité de Rémy Cointreau. Ils deviennent ainsi de véritables ambassadeurs pour la protection de l'environnement en France et à l'étranger.

En 2016/17, Rémy Cointreau a investi 2,6 millions d'euros pour l'amélioration de la qualité, de la sécurité et de l'environnement (indicateur GRI G4-EN31) sur l'ensemble de ses sites de production.

La formation sur ces trois volets est maintenue en 2016/17 avec au total 2 649 heures concernant 285 personnes (indicateur GRI G4-LA9). Les formations ont essentiellement porté sur l'évolution des normes ISO 9001 et 14001, les réglementations concernant les matériaux au contact alimentaire, les habilitations électriques et la formation comportementale des référents SSE (Sécurité, Santé et Environnement).

Le groupe a tenu à impliquer ses collaborateurs dans sa démarche QSE. Il a pour cela fait appel aux volontaires en son sein afin de constituer un maillage de l'entreprise. En 2016/17, sur le site de Cognac, 35 référents SSE (Sécurité, Santé, Environnement) sont répartis dans les différents services. Ils sont les relais/porteparole du personnel de leur secteur d'activité. Ils participent à la validation des modalités pratiques de réduction de l'impact sur l'environnement (tri des déchets, incidents, presque accidents) et font remonter toute suggestion d'amélioration du Système de Management de l'Environnement et de Sécurité.

Les référents SSE contribuent à la réalisation des objectifs Sécurité/Environnement et sont notamment sollicités pour réfléchir à l'évolution des pratiques, répondre à des enquêtes ou aider à les diffuser. En 2016/17, trois réunions ont été menées sur différentes thématiques, telles que le rappel du rôle d'un référent, le bilan des indicateurs environnementaux et le devenir des déchets. En décembre dernier, une journée des référents a été organisée pour visiter un centre d'enfouissement d'ordures ménagères. Cela a permis de rappeler à chaque référent l'importance du tri sélectif. Cette visite s'est poursuivie par une formation comportementale concernant le rôle des référents SSE.

Des réunions Sécurité, Santé, Environnement ont également lieu trois fois par an entre les sites d'Angers et de Cognac afin de réaliser une veille parlementaire sur les dispositions légales de ces thématiques et de faire le point sur les actions menées en lien avec la politique RSE du groupe.

Améliorer le bien-être de ses collaborateurs est également une priorité pour Rémy Cointreau et fait partie des objectifs RSE 2020 à réaliser. À Cognac, des flashes infos mensuels sur la sécurité sont rédigés à l'attention des collaborateurs. Afin d'améliorer leur quotidien, des sessions de formation d'ergonomie bureautique sont organisées pour le personnel administratif (avec des ergonomes du Service interentreprises de santé au travail de l'arrondissement de Cognac). Des sessions de formations aux gestes de premiers secours et une journée de sensibilisation à la sécurité routière ont été organisées. Cette dernière a été mise en place avec la

préfecture de Charente pour les transporteurs et l'ensemble des collaborateurs.

Sur le site d'Angers, une journée de sensibilisation à l'énergie a eu lieu l'an dernier, pour compléter la démarche de gestion de l'énergie engagée depuis déjà une dizaine d'années sur les postes techniques. Cette journée a été un succès, impliquant une centaine de personnes sur les 170 employés du site. La boîte à idées mise en place a permis de récolter 46 idées proposées par les salariés, dont 18 ont été reprises cette année par le groupe de travail Énergie (cf. & suivant : 2.3.4/Énergies et ressources naturelles/consommation d'énergie).

L'effort de préservation du terroir et du territoire s'étend jusqu'à la Barbade, où les salariés de Mount Gay ont organisé en juin 2016 une journée d'action *Clean and green* pour la protection de l'environnement. L'esprit *Don't trash our future*, - littéralement « Ne salissez pas notre futur » a mobilisé près de 140 salariés qui ont travaillé, ensemble, sur plusieurs projets de préservation de l'environnement. Ils se sont notamment consacrés à la confection d'une serre et à la restauration d'un verger. La deuxième partie de leur slogan *Reduce, Reuse and Recycle* (réduit, réutilise et recycle) est la démonstration de la cohérence du groupe sur ses valeurs RSE qui le représentent en France et à l'étranger.

### 2.3.4 LES EFFORTS CHIFFRÉS DU GROUPE SUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Aujourd'hui, les informations environnementales couvrent les sites de production de Cognac, d'Angers, de la Barbade et d'Islay (Écosse), ainsi que les Domaines Rémy Martin et le site administratif de Paris. Les filiales de distribution ne font pas parties des informations ci-dessous, leurs impacts environnementaux étant jugés non significatifs. Le périmètre d'application de chaque indicateur est à retrouver dans le chapitre « Note Méthodologique ».

En ce qui concerne les provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, elles se limitent à une garantie octroyée à la société E. Rémy Martin & Co pour 2,65 millions d'euros au titre du risque Seveso.

## ÉNERGIES ET RESSOURCES NATURELLES

### Consommation d'énergie

Le groupe a choisi de transformer la contrainte réglementaire en opportunité pour être ambitieux, suivant l'esprit du plan RSE 2020.

Cette année, basé sur les diagnostics énergétiques réalisés en 2015, un plan de réduction des consommations d'énergie a été établi pour les sites de Cognac et d'Angers, avec le choix d'objectifs concernant de potentielles réductions de consommations d'énergie d'électricité et de gaz d'ici 2020 (indicateur GRI G4-EN6). L'objectif à atteindre en fin du plan RSE 2020 est une réduction de 900 MWh des consommations d'énergie des sites français (soit 5,7% des consommations d'énergie des sites de Cognac et Angers en 2016/17). Les principales actions retenues concernent l'optimisation du fonctionnement des réseaux d'air comprimé, le remplacement des compresseurs, la supervision des modes de chauffage, la gestion des éclairages et la rénovation des bâtiments.

Sur le site de Cognac, dans le cadre de la démarche « Écogestes », les systèmes d'allumage et d'extinction de l'éclairage des ateliers de conditionnement ont été modifiés cette année afin d'optimiser les consommations d'électricité. Des actions de sensibilisation des collaborateurs ont été menées sur ce sujet spécifique.

Des fiches explicatives ont également été mises en place auprès des thermostats de climatiseurs, notamment dans les salles de réunion, afin d'assurer une utilisation optimale des matériels.

Sur le site d'Angers, plusieurs actions issues du groupe de travail Énergie ont été déployées au quotidien : l'extinction automatique des ordinateurs, écrans et imprimantes en fin de journée, l'éclairage automatique des sanitaires ; de nouveaux outils ont été proposés comme la programmation du temps de fonctionnement des imprimantes et un bouton d'extinction générale du matériel informatique de tout un bureau.

Cette démarche s'étend bien sûr à la réduction de l'empreinte écologique du parc informatique (protocole Green IT). De nouveaux matériels moins consommateurs d'énergie sont régulièrement déployés sur les sites. Les serveurs informatiques ont ainsi été supprimés, ce qui a permis de réduire les consommations d'énergie du site (arrêt de la climatisation des locaux où les serveurs étaient présents).

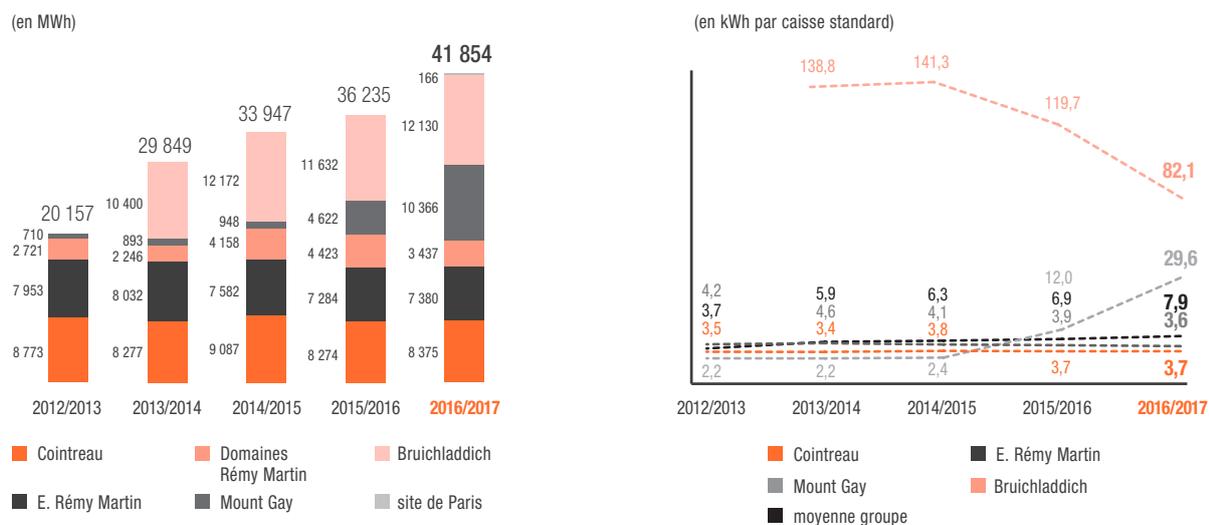
Les études menées sur les sites pour évaluer les possibilités d'intégrer des énergies vertes dans le processus de production ont permis la signature de contrats pour l'achat d'énergies renouvelables. En 2015, les contrats signés avaient abouti à ce que 21% de l'énergie électrique consommée sur les sites français soit une énergie « verte ».

En 2017, la totalité des consommations d'énergie par les sites français du groupe est d'origine renouvelable (énergie issue d'une production hydraulique).

Concernant le site de la Barbade, depuis l'acquisition de la distillerie en 2015, la montée en puissance des activités de distillation amène une augmentation importante des consommations d'énergie (électricité et fuel). Ces hausses de consommation sont actuellement maîtrisées, en lien avec les activités RSE du groupe concernant la réduction des impacts environnementaux. Dans le cadre du plan RSE 2020, une fois que l'activité de la distillerie sera stabilisée, il est prévu de réaliser un audit énergétique du site et d'établir à sa suite un plan de réduction des consommations d'énergie.

La consommation totale d'énergie s'élève à 41 854 MWh, en augmentation de 16% par rapport à l'an passé, en raison de l'intégration de la consommation d'électricité du site de Paris et l'accroissement des activités de distillation du site de la Barbade (indicateur GRI G4-EN3).

CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE (INDICATEUR GRI G4-EN3)



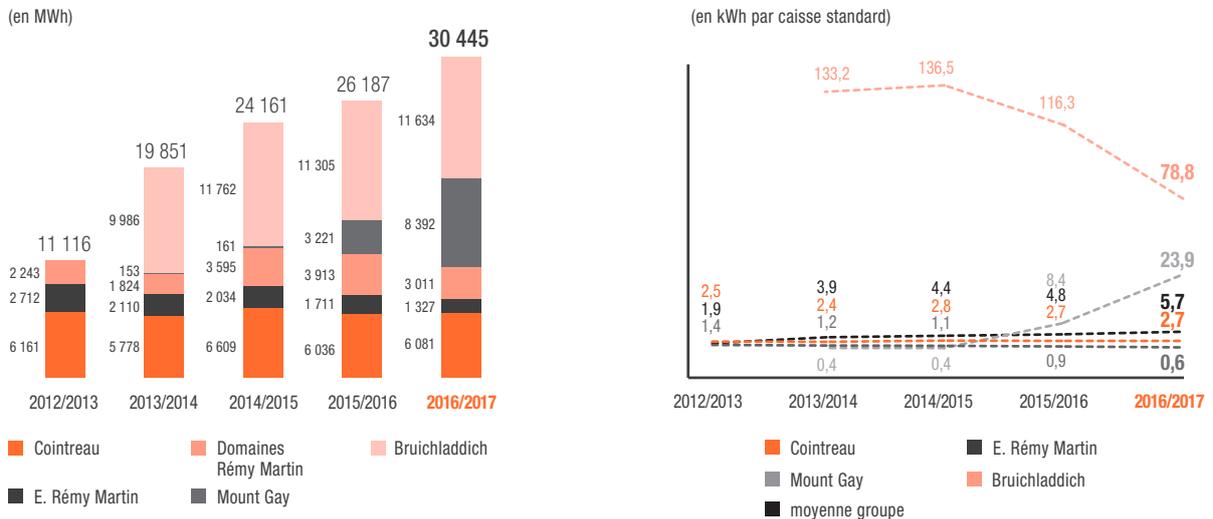
2012/2013 : intégration du site de la Barbade  
 2013/2014 : intégration du site d'Islay  
 2015/2016 : intégration de la distillerie du site de la Barbade  
 2016/2017 : intégration du site de Paris

La consommation totale d'énergie s'élève à 7,9 kWh par caisse standard (hors Domaines Rémy Martin et site de Paris). Cette valeur est en hausse de 14%, due à l'accroissement des activités de distillation du site de la Barbade.

Pour les Domaines Rémy Martin, la consommation totale d'énergie représente 78,1 kWh par hectolitre de vin produit, en hausse de 18% par rapport à l'année précédente, en raison de la baisse du volume de vins distillés, ce qui impacte fortement le calcul de cet indicateur.

Concernant les énergies directes (gaz, fuel, gasoil), la consommation totale est de 30 445 MWh, en hausse de 16% par rapport à l'exercice précédent. Ceci est principalement dû à l'accroissement des activités de distillation du site de la Barbade (indicateur GRI G4-EN3).

CONSOMMATION D'ÉNERGIE DIRECTE (GAZ, FUEL, GASOIL) (INDICATEUR GRI G4-EN3)



2013/2014 : intégration des sites d'Islay et de la Barbade  
2015/2016 : intégration de la distillerie du site de la Barbade

La consommation d'énergie directe pour le site de Cognac est en forte baisse, passant de 1 711 MWh à 1 327 MWh soit une réduction de consommation de 22%. Ceci est principalement dû au remplacement d'anciennes chaudières gaz par des équipements moins consommateurs d'énergie (chaudière à condensation, climatiseurs réversibles, équipements électriques de chauffage/climatisation).

La consommation du site d'Angers est stable, passant de 6 036 MWh à 6 081 MWh.

La consommation d'énergie directe pour le site d'Islay est en légère hausse de 3%, de 11 305 à 11 634 MWh.

Concernant le site de la Barbade, la consommation d'énergie directe est en forte augmentation, passant de 3 221 à 8 392 MWh, en raison du fort accroissement des activités de distillation.

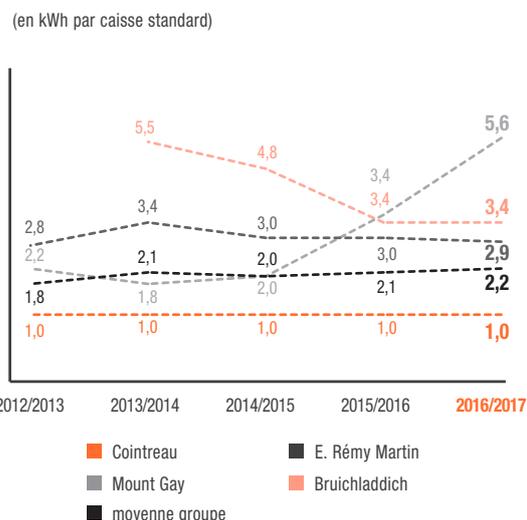
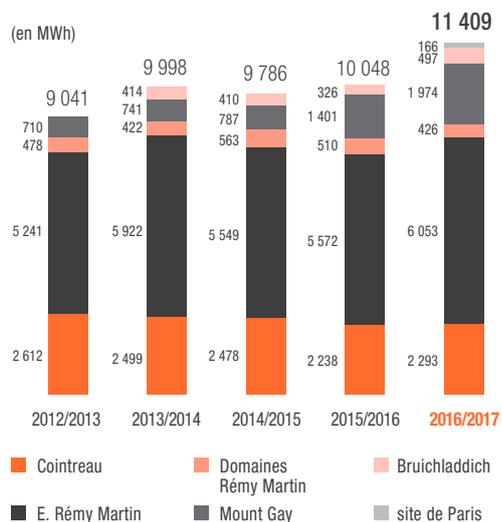
La consommation totale d'énergie directe est de 5,7 kWh par caisse standard (indicateur GRI G4-EN5), hors Domains Rémy Martin et site de Paris. Ceci représente une augmentation de 17%, due principalement à l'augmentation des activités de distillation du site de la Barbade.

La consommation d'énergie directe pour les Domains Rémy Martin passe de 3 913 à 3 011 MWh, en baisse de 23% suite à la distillation d'un volume de vins moins important en raison de mauvaises conditions météorologiques (épisodes de grêle sur les vignobles).

La consommation totale d'énergie directe des Domains Rémy Martin représente 68,4 kWh par hectolitre de vin, en hausse de 17% par rapport à l'année précédente. Ceci est dû à la baisse du volume de vins distillés, ce qui impacte fortement le calcul de cet indicateur.

Concernant l'énergie indirecte, les consommations d'électricité passent de 10 048 MWh à 11 409 MWh, soit une hausse de 14%. Ceci est principalement dû à l'intégration de la consommation d'électricité du site de Paris et aux augmentations d'activités des sites d'Islay et de la Barbade (indicateur GRI G4-EN3).

CONSOMMATION D'ÉNERGIE INDIRECTE (ÉLECTRICITÉ) (INDICATEUR GRI G4-EN3)



2012/2013 : intégration du site de la Barbade  
 2013/2014 : intégration du site d'Islay  
 2015/2016 : intégration de la distillerie du site de la Barbade  
 2016/2017 : intégration du site de Paris

Sur le site d'Angers, la consommation d'électricité est stable, passant de 2 238 à 2 293 MWh. Sur le site de Cognac, elle est en augmentation de 9%, passant de 5 572 à 6 053 MWh. Ceci est dû au remplacement d'équipements de chauffage au gaz par des équipements utilisant l'énergie électrique.

Sur le site d'Islay, en raison de l'extension du hall de conditionnement et la création d'une seconde ligne d'embouteillage, la consommation d'électricité est en hausse de 52% (497 MWh au lieu de 326 MWh en 2015/16).

La consommation d'électricité du site de la Barbade est en forte hausse de 41%, passant de 1 401 MWh à 1 974 MWh, en raison de l'accroissement des activités de distillation.

La consommation totale d'énergie indirecte par caisse standard est stable par rapport à l'année précédente à 2,2 kWh, hors Domains Rémy Martin et site de Paris.

La consommation d'électricité pour les Domains Rémy Martin passe de 510 à 426 MWh, soit une baisse de 16%, due principalement à la baisse du volume de vins distillés.

La consommation totale d'énergie indirecte des Domains Rémy Martin représente 9,7 kWh par hectolitre de vin, en hausse de 27% par rapport à l'année précédente. Ceci est dû à la baisse du volume de vins distillés qui impacte fortement le calcul de cet indicateur.

La consommation totale d'énergie indirecte pour le site de Paris en 2016/17 est de 166 MWh.

**Consommation d'eau**

Depuis 2 ans, Rémy Cointreau répond aux demandes de reporting du CDP Water. En ligne avec ce reporting, le groupe améliore ses objectifs de protection des ressources en eau. Ainsi, Rémy Cointreau a mis en place sur son site administratif à Paris des fontaines à eaux et a mis à disposition de ses collaborateurs des carafes d'eau en salles de réunion afin de ne plus acheter de bouteilles d'eau. Sur le site de Cognac, des robinets à détection automatique ont été installés.

En augmentation de 8%, la consommation totale d'eau s'élève à 133 418 m<sup>3</sup> au lieu de 123 729 m<sup>3</sup> en 2015/16 (indicateur GRI G4-EN8). Ceci est principalement dû à l'accroissement des activités de distillation du site de la Barbade.

Sur le site d'Angers, la consommation d'eau est en diminution de 3%, passant de 28 081 à 27 362 m<sup>3</sup> d'eau.

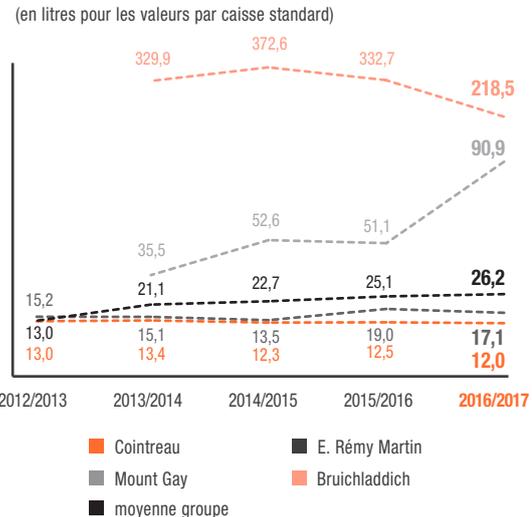
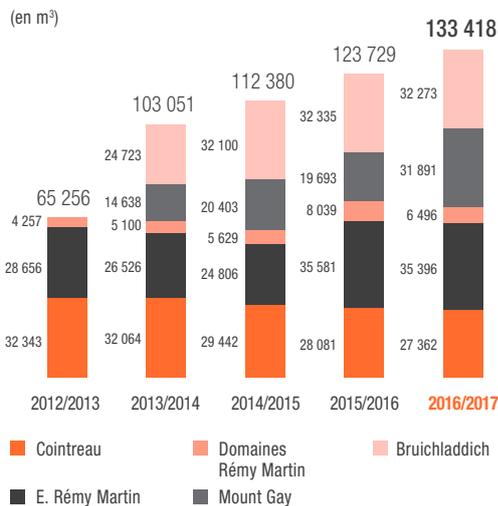
Sur le site de Cognac, la consommation est stable, passant de 35 581 à 35 396 m<sup>3</sup> d'eau.

Sur le site d'Isly, la consommation du site d'Isly est stable, passant de 32 335 à 32 273 m<sup>3</sup> d'eau.

Sur le site de la Barbade, la consommation est en hausse de 62%, passant de 19 693 à 31 891 m<sup>3</sup> d'eau. Ceci est dû à l'accroissement des activités de distillation. Cette consommation n'intègre pas la consommation d'eau provenant du puits utilisé sur site. Le site de la Barbade étant situé en zone de stress hydrique, il est prévu d'établir au cours des prochains mois un plan de gestion de l'eau pour l'ensemble du site.

La consommation d'eau s'élève à 26,2 litres par caisse standard, hors Domaines Rémy Martin. Cette valeur est en hausse de 4%, principalement en raison de l'accroissement des activités de distillation du site de la Barbade.

**CONSOMMATION D'EAU (INDICATEUR GRI G4-EN8)**



2013/2014 : intégration des sites d'Isly et de la Barbade  
2015/2016 : intégration de la distillerie du site de la Barbade

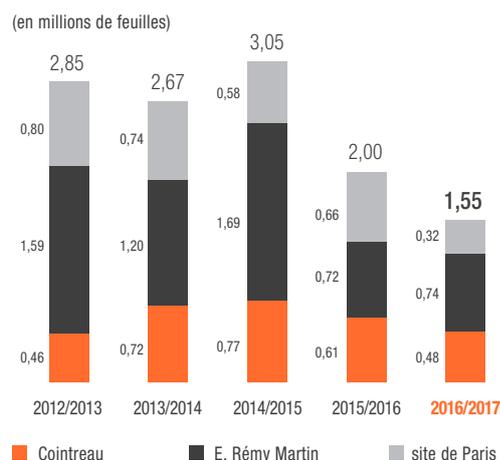
La consommation des Domaines Rémy Martin est en baisse de 19% (6 496 m<sup>3</sup> d'eau au lieu de 8 039 en 2015/16). Ceci est dû principalement à la baisse du volume de vins distillés.

La consommation totale d'eau représente 147,7 litres par hectolitre de vin, en hausse de 22% par rapport à 2015/16. Ceci est dû à la baisse du volume de vins distillés, ce qui impacte fortement le calcul de cet indicateur.

### Consommation de papier bureautique

Cette année, la consommation de papier est en baisse de 23%, passant de 2,00 à 1,55 million de feuilles (indicateur GRI G4-EN1), principalement dû à une baisse de consommation du site de Paris suite à la mutualisation accrue des imprimantes et à la sensibilisation des collaborateurs sur la réduction de l'usage du papier bureautique.

La consommation de papier représente 8,2 tonnes de papier, soit 11 feuilles de papier utilisées par jour et par personne.



### NUISANCES SONORES

En 2017, plusieurs actions ont été menées sur les sites de Cognac et d'Angers afin de mettre en œuvre un plan d'action Sécurité Santé Environnement concernant les nuisances sonores.

Sur le site de Cognac, la CARSAT (Caisse de retraite et de santé au travail) a été sollicitée pour mesurer le niveau sonore de deux ateliers les plus bruyants, au niveau des postes de travail et des ateliers. Dès réception du rapport, des actions seront prises pour réduire le niveau de bruit. Près de 200 collaborateurs (soit environ 60% des effectifs) ont également participé, sur la base du volontariat, à la journée de l'audition en mars dernier, mise en place par le service Sécurité Environnement avec la présence d'une infirmière. Plusieurs sessions d'une heure ont été organisées sur le site de Cognac avec plusieurs ateliers.

Ce travail est le prolongement d'une initiative lancée lors de l'exercice 2015/16. Un groupe de travail avait été créé pour réduire les nuisances sonores. Cela a notamment permis de faire intervenir un automaticien pour mieux réguler les convoyeurs de bouteilles et éviter que ces dernières s'entrechoquent sur la chaîne d'embouteillage. Des campagnes de mesure aux postes de travail et individuelles ont conduit à une extension des zones de port des protections individuelles. Des plaques anti-bruit ont également été installées dans la nouvelle extension d'atelier de conditionnement.

Sur le site d'Angers, une campagne de dosimétrie individuelle a été effectuée sur les postes de conditionnement et de caristes. Des investissements ont été réalisés pour installer des silencieux sur certains matériels et acheter de nouveaux équipements intégrant la problématique du bruit et de sa réduction. En parallèle, des panneaux acoustiques ont été installés dans la zone la plus bruyante de l'atelier de conditionnement. La mise en place des panneaux absorbants sur la ligne K a permis de diminuer de façon significative le temps de réverbération et la décroissance spatiale.

Concernant les postes de travail, il a été constaté un gain moyen de 1,9 dB(A) sur la ligne K par rapport à 2015 et un gain de 2,4 dB(A) par rapport à 2012.

En 2015/16, l'inventaire de toutes les soufflettes a été réalisé, à l'issue duquel il a été convenu de choisir une soufflette référente. Au total 13 soufflettes ont été changées pour un gain moyen de 4,8 dB (A).

En intérieur et en extérieur, les nuisances sonores du groupe sont maîtrisées. Des études menées sur les sites par un prestataire externe et concernant les niveaux sonores en limite de propriété (diurnes et nocturnes) ont permis de vérifier que les valeurs mesurées sont inférieures aux valeurs limites réglementaires. Ces limites réglementaires sont également respectées en interne.

### DÉCHETS

Rémy Cointreau poursuit son action de réduction des déchets de ses sites avec une politique de sensibilisation du personnel sur le tri et la valorisation des déchets. Au vu de ses activités, de la nature et de la stabilité de ses produits, le groupe n'est pas concerné par la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Le site de Paris a mis en place cette année le tri des déchets papier dans les bureaux. Sur le site administratif du groupe, un tri sélectif a été mis en place depuis décembre 2016, avec la société Greenwishes. Les poubelles de bureaux ont été remplacées par trois poubelles centralisées de tri et les déchets collectés sont garantis recyclés à 100%, le tout localement. Un reporting mensuel permet de suivre le taux de recyclage et la quantité de déchets jetés. Depuis janvier 2017, ce sont près de 1,5 tonne de déchets qui ont été collectés dont 95% ont été valorisés.

De façon générale, les déchets des sites de production alimentent des filières de valorisation « matière » ou énergétique. Ils sont essentiellement constitués de déchets d'emballages (verre et carton). Depuis septembre 2012, les DIB (déchets industriels banals) du site d'Angers sont valorisés par une unité de cogénération d'énergie (chauffage urbain). Depuis octobre 2016, il en est de même pour le site de Cognac. Les DIB sont valorisés énergétiquement en tant que combustibles solides de récupération (CSR).

Dans la même optique, Rémy Cointreau a mis en place depuis 2012 un partenariat avec les Ateliers du Bocage (région Poitou Charentes) pour recycler ou réutiliser tous les téléphones mobiles usagés, le matériel électronique de téléphonie mobile et les cartouches d'encre.

Concernant les Domaines Rémy Martin, les déchets de bidons souillés ne sont pas inclus dans les volumes de déchets dangereux, étant intégralement repris et retraités par la filière nationale ADIVALOR.

Le total de déchets (indicateur GRI G4-EN23) a baissé de 23% sur l'exercice, passant de 2 935 tonnes à 2 266 tonnes. Ceci est principalement dû à la non-répétition d'activités exceptionnelles de tri (site de Cognac) ou de construction de bâtiments (site d'Isly) qui avaient eu lieu l'année précédente.

Sur le site de Cognac, le tonnage de déchets est en baisse de 43% (815 tonnes au lieu de 1 426 en 2015/16). Ceci est dû au volume élevé de déchets provenant d'opérations exceptionnelles de nettoyage en 2015/16.

Sur le site d'Angers, le tonnage de déchets est en baisse de 5%, passant de 1 233 tonnes en 2015/16 à 1 166 tonnes cette année.

Sur le site d'Isly, le tonnage de déchets est en baisse de 59% (46 tonnes au lieu de 112 en 2015/16), dû au volume exceptionnellement élevé de déchets en 2015/16 provenant de la construction de nouveaux bâtiments.

Concernant le site de la Barbade, le tonnage de déchets est en augmentation de 24%, passant de 136 à 169 tonnes.

Rapportée à la caisse standard, la quantité de déchets passe de 0,63 à 0,45 kg (hors Domaines Rémy Martin et site de Paris), en raison de la non-répétition d'activités exceptionnelles qui avaient eu lieu l'année précédente.

Concernant les Domaines Rémy Martin, des opérations exceptionnelles de nettoyage ont produit cette année 68 tonnes de déchets au lieu de 28 tonnes l'année précédente.

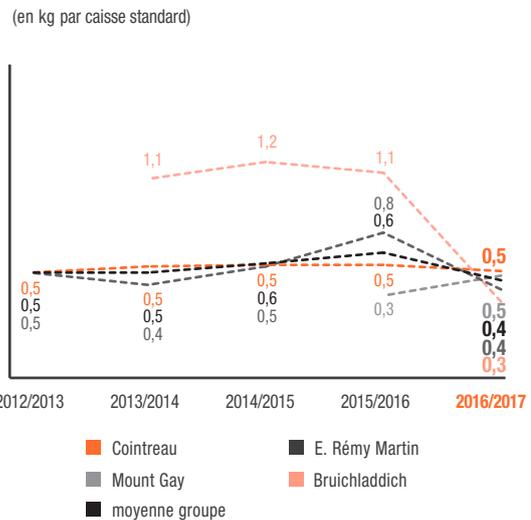
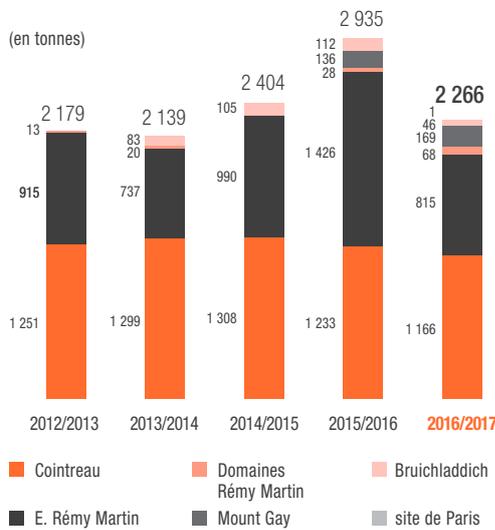
Les taux de tri et de valorisation sont en légère baisse, respectivement mesurés à 87% et 89% au lieu de 89 et 90% en 2015/16.

Les taux de tri et de valorisation sont respectivement de 96% et 100% à Angers (stables par rapport à 2015/16).

Ils sont de 94% à Cognac (92% en 2015/16) et de 48% sur le site d'Islay, en baisse par rapport en 2014/15 (72%). La baisse du taux de tri du site d'Islay est principalement due au volume exceptionnellement élevé de déchets triés en 2015/16, provenant de la construction de nouveaux bâtiments.

Sur le site de la Barbade, les déchets sont envoyés sans être triés à un centre local de collecte.

QUANTITÉ DE DÉCHETS (INDICATEUR GRI G4-EN23)



2013/2014 : intégration du site d'Islay  
2015/2016 : intégration du site de la Barbade (y compris la distillerie)  
2016/2017 : intégration du site de Paris

**EFFLUENTS**

Les rejets d'effluents sont en baisse de 9%, passant de 69 410 m<sup>3</sup> à 63 214 m<sup>3</sup> (indicateur GRI G4-EN22). Ceci est principalement dû à la baisse des activités de distillation des Domaines Rémy Martin et à un retour à la normale du volume d'effluents du site de Cognac.

Ils sont en baisse de 24% sur le site de Cognac, passant de 12 683 m<sup>3</sup> à 9 591 m<sup>3</sup>. Ceci est dû à une valeur anormalement élevée l'année précédente en raison d'une fuite d'eau.

Ils sont également en baisse de 10% sur le site d'Angers, passant de 11 064 à 9 999 m<sup>3</sup>.

Le volume d'effluents du site de la Barbade est en hausse de 8%, passant de 19 590 m<sup>3</sup> à 21 223 m<sup>3</sup>, en raison de l'accroissement des activités de distillation.

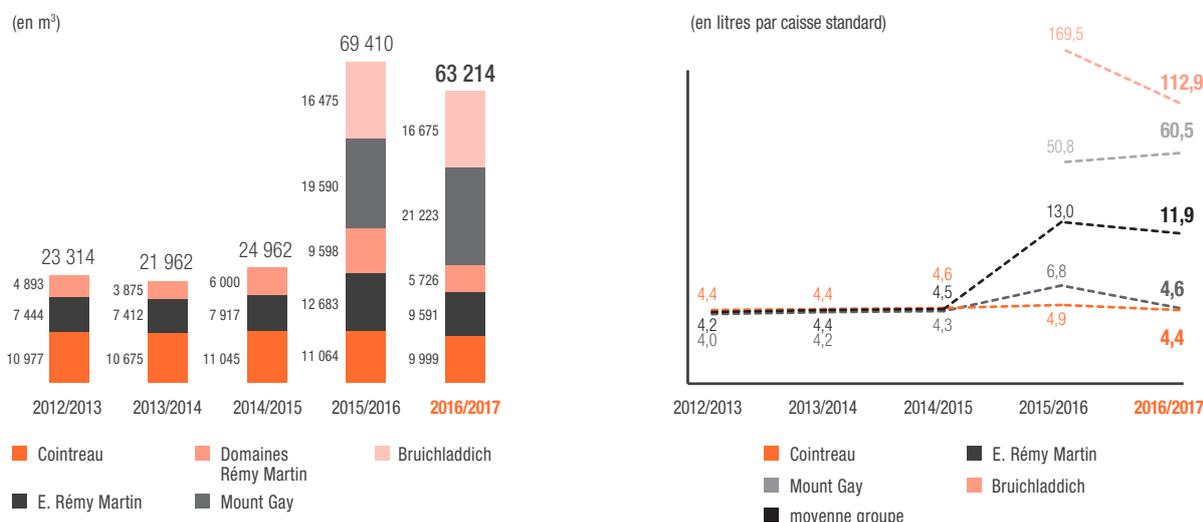
Sur le site d'Isly, le volume d'effluents est stable à 16 675 m<sup>3</sup> (16 475 m<sup>3</sup> en 2015/16).

La quantité d'effluents par caisse standard est en baisse de 9%, de 13,0 litres à 11,9 litres. Ceci est principalement dû à un retour à la normale du volume d'effluents du site de Cognac (fuite d'eau l'année précédente ayant fortement impacté le calcul de cet indicateur).

Les rejets d'effluents sont en baisse de 40% pour les Domaines Rémy Martin, passant de 9 598 m<sup>3</sup> à 5 726 m<sup>3</sup>, suite à la baisse du volume de vins distillés.

La quantité d'effluents par hectolitre de vins est en baisse de 10%, à 130,1 litres par hectolitre de vin produit.

VOLUME D'EFFLUENTS (INDICATEUR GRI G4-EN22)



2015/2016 : intégration des sites d'Isly et de la Barbade

Concernant les sites d'Angers et de Cognac, la pollution des effluents en sortie de site et avant traitement est globalement en baisse, atteignant 16,0 tonnes de DBO – Demande Biochimique en Oxygène (au lieu de 18,6 en 2015/16, soit une baisse de 14%) et 29,0 tonnes de DCO – Demande Chimique en Oxygène (au lieu de 33,8 en 2015/16). Après traitement par des stations d'épuration externes et retour au milieu naturel, la pollution est en baisse par rapport à l'année précédente, avec 0,6 tonne de DBO au lieu de 0,8 et de 1,9 tonne de DCO au lieu de 2,4 (taux moyens d'abattement de 97% pour la DBO et de 95% pour la DCO).

Pour les sites de Cognac et Angers, la pollution par caisses standard est donc de 0,14 gramme de DBO et 0,43 gramme de DCO, en baisses respectives de 25 et 27% par rapport à l'année précédente.

La pollution des effluents des Domaines Rémy Martin est en baisse par rapport à l'année précédente avec 0,41 tonne de DBO et 1,91 tonne de DCO après traitement et retour au milieu naturel. Ceci

est dû à la baisse des activités de distillation. Le taux de pollution des effluents est stable par rapport à l'année précédente, avec 9,3 grammes de DBO et 43,3 grammes de DCO par hectolitre de vin produit.

La pollution des effluents en sortie du site de la Barbade est de 615 tonnes de DBO et 1 563 tonnes de DCO. Ces valeurs sont en augmentation suite à l'accroissement des activités de distillation du site.

Pour le site d'Isly, elles atteignent 242 tonnes de DBO et 628 tonnes de DCO, en augmentation par rapport à l'année précédente suite à l'accroissement d'activités du site.

La pollution totale des effluents en sortie des sites de la Barbade et d'Isly est donc de 857 tonnes de DBO et de 2 191 tonnes de DCO.

Ces valeurs aboutissent à un taux de pollution des effluents par caisse standard en sortie des sites de la Barbade et d'Isly de 1,72 kilogramme de DBO et de 4,40 kilogrammes de DCO.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Conscient de l'impact de ses activités, Rémy Cointreau mesure ses émissions Carbone à l'aide du référentiel Bilan Carbone®. En tant que société cotée, le groupe répond aux exigences de l'article 173-IV-A de la loi relative à la transition énergétique et pour la croissance verte. De ce fait, le scope 3 du bilan Carbone est désormais étendu à 90% de l'activité de production de Rémy Cointreau (activités de production des sites de Cognac et d'Angers et impacts amont et aval associés).

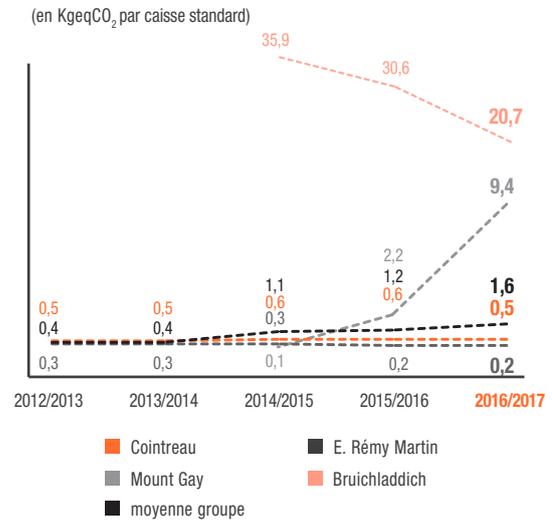
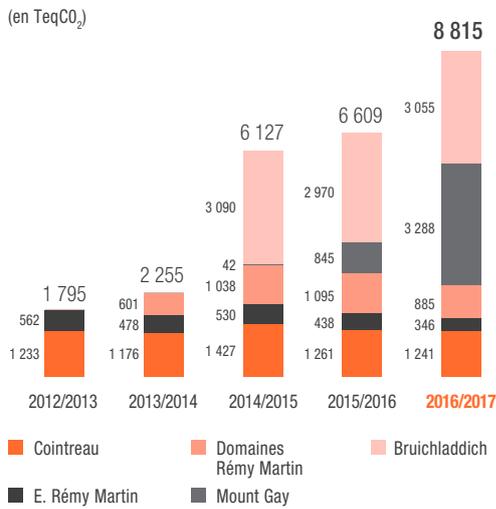
Depuis 2006, Rémy Cointreau répond à l'enquête annuelle *Climate Change* du *Carbon Disclosure project*. De nombreuses actions sont donc mises en place afin de maîtriser les émissions de gaz à effet

de serre (GES). Depuis 2011, les actions d'écoconception, l'usage de plus en plus systématisé des vidéoconférences et la mise en service de véhicules électriques sur les sites d'Angers et de Cognac ont permis de réduire les émissions CO<sub>2</sub>.

Suite à l'accroissement des activités de distillation du site de la Barbade, les émissions CO<sub>2</sub> des scopes 1 et 2 sont en augmentation et atteignent 10 726 teqCO<sub>2</sub> (scope 1 : 8 815 teqCO<sub>2</sub>/scope 2 : 1 911 teqCO<sub>2</sub> – indicateurs GRI G4-EN15/G4-EN16).

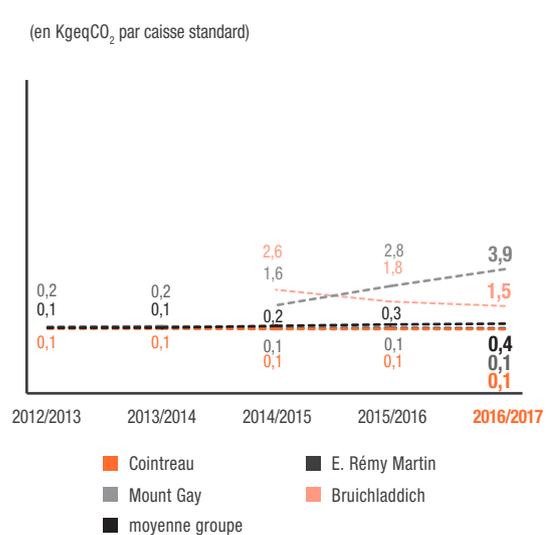
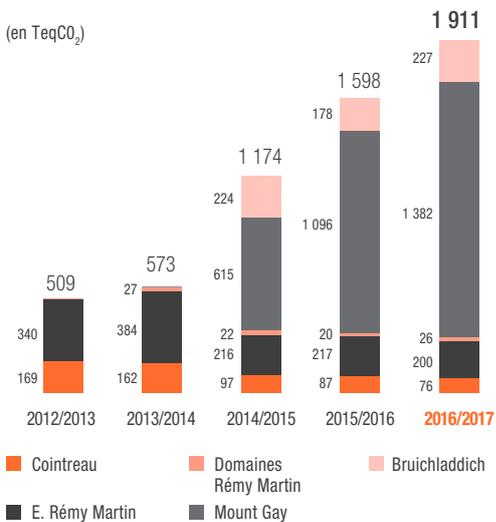
Par caisse standard, ces émissions représentent 2,0 kgeqCO<sub>2</sub>. Pour les Domaines Rémy Martin, elles atteignent 20,7 kgeqCO<sub>2</sub> par hectolitre de vin produit.

ÉMISSIONS DE GES/SCOPE 1 (INDICATEUR GRI G4-EN15)



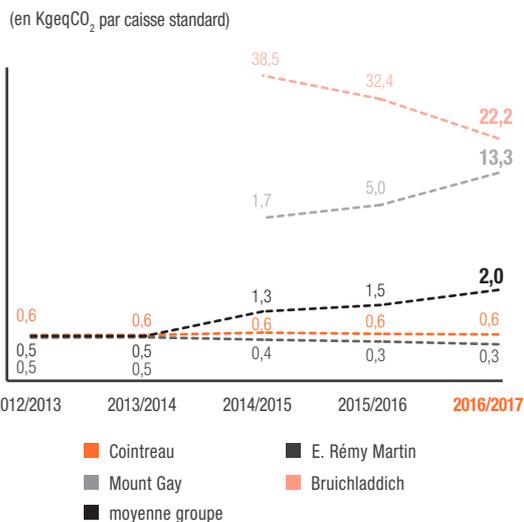
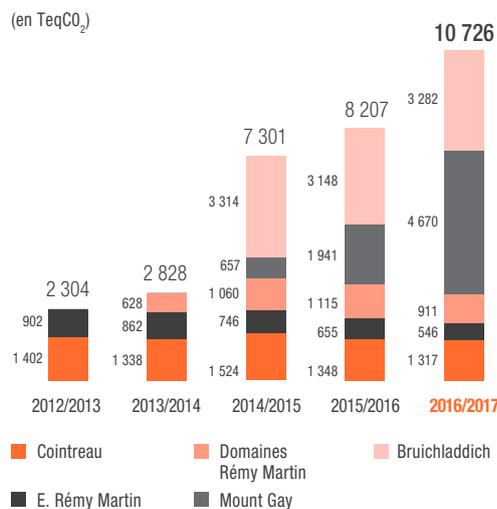
2014/2015 : intégration des sites d'Islay et de la Barbade  
2015/2016 : intégration de la distillerie du site de la Barbade

ÉMISSIONS DE GES/SCOPE 2 (INDICATEUR GRI G4-EN16)



2014/2015 : intégration des sites d'Islay et de la Barbade  
2015/2016 : intégration de la distillerie du site de la Barbade

ÉMISSIONS DE GES/SCOPES 1 & 2



2014/2015 : intégration des sites d'Islay et de la Barbade  
 2015/2016 : intégration de la distillerie du site de la Barbade

Les émissions de GES sont stables sur le site d'Angers avec 1 317 teqCO<sub>2</sub> (scope 1 : 1 241 teqCO<sub>2</sub>/scope 2 : 76 teqCO<sub>2</sub>). Les émissions de GES sont en diminution de 17% sur le site de Cognac avec 546 teqCO<sub>2</sub> émises en 2016/17. Sur ce site, les valeurs du scope 1 sont passées de 438 à 346 teqCO<sub>2</sub> (principalement en raison de la baisse de consommation de gaz), celles du scope 2 de 217 à 200 teqCO<sub>2</sub>.

Concernant les Domaines Rémy Martin, les émissions de GES sont en baisse avec 911 teqCO<sub>2</sub>, due à la baisse des activités de distillation. Les valeurs du scope 1 sont passées de 1 095 à 885 teqCO<sub>2</sub>, celles du scope 2 de 20 à 26 teqCO<sub>2</sub>.

Les émissions de GES sur le site d'Islay sont en hausse avec 3 282 teqCO<sub>2</sub>, en raison de l'accroissement des activités de conditionnement du site. Les valeurs du scope 1 sont passées de 2 970 à 3 055 teqCO<sub>2</sub> et celles du scope 2 de 178 à 227 teqCO<sub>2</sub>.

Concernant le site de la Barbade, les émissions CO<sub>2</sub> sont en forte augmentation suite à l'accroissement des activités de distillation du site et l'utilisation de fluides frigorigènes pour la maintenance des installations. Elles atteignent 4 670 teqCO<sub>2</sub>, avec un scope 1 de 3 288 teqCO<sub>2</sub> et un scope 2 de 1 382 teqCO<sub>2</sub>.

Cette année, en réponse à l'article 173 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, le groupe a réalisé son bilan carbone scope 3 sur ses activités de production en France (90% de ses activités mondiales de production) et de transport de ses produits au niveau mondial (indicateur GRI G4-EC2).

Le total des émissions CO<sub>2</sub> scope 3 atteint 145 789 teqCO<sub>2</sub>, réparties comme suit (indicateur GRI G4-EN17) :

- site de Cognac : 54 032 teqCO<sub>2</sub> ;
- site d'Angers : 40 628 teqCO<sub>2</sub> ;
- site des Domaines Rémy Martin : 2 888 teqCO<sub>2</sub> ;
- transport des produits : 48 241 teqCO<sub>2</sub>.

Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre du fait de l'activité de Rémy Cointreau sont les suivants :

- transports des produits et frets divers : 55 488 teqCO<sub>2</sub> (soit 38,1% des émissions totales) ;

- packaging des produits : 54 637 teqCO<sub>2</sub> (soit 37,5% des émissions totales) ;
- matières premières : 26 684 teqCO<sub>2</sub> (soit 18,3% des émissions totales).

Le plan RSE 2020 a pour objectif d'étendre, d'ici 2 ans, la mesure des émissions CO<sub>2</sub> scope 3 aux sites de la Barbade et d'Islay afin de couvrir 100% des activités de production du groupe. L'objectif complémentaire est d'établir un plan de réduction des émissions CO<sub>2</sub> scope 3 dès 2018.

Parallèlement, Rémy Cointreau poursuit ses actions de réduction des émissions indirectes de GES. Elles ont permis de réduire ces émissions de 2 135 teqCO<sub>2</sub> (indicateur GRI G4-EN19).

Les principales actions menées cette année sont les suivantes :

- les actions d'écoconception qui ont fait évoluer nos packagings : elles ont engendré une réduction des émissions de GES de 298 teqCO<sub>2</sub> (sur les bases de ventes 2016/17) ;
- l'utilisation des vidéoconférences : 1 716 teqCO<sub>2</sub> ont été évitées cette année, au lieu de 1 134 en 2015/16 ;
- l'optimisation des déplacements professionnels : 121 teqCO<sub>2</sub> ont été évitées cette année, au lieu de 31 en 2015/16.

Cette année, la mise en œuvre du plan d'actions de réduction des émissions CO<sub>2</sub> de la flotte de véhicules de l'entreprise a abouti à une nouvelle politique interne concernant les véhicules de fonction et de service. Chaque renouvellement ou acquisition de véhicules doit être de type hybride rechargeable ou électrique. Selon les disponibilités technologiques, l'objectif est d'atteindre un taux de 80% de véhicules propres d'ici fin 2020.

Actuellement, les émissions moyennes de l'ensemble de la flotte sont de 124 gCO<sub>2</sub>/km.

Elles étaient de 139 gCO<sub>2</sub>/km l'année précédente, soit une baisse de 11%.

En 2016/17, 3 véhicules ont été acquis dont 2 hybrides rechargeables, en remplacement de 3 véhicules diesel. La moyenne d'émission des nouveaux véhicules est de 87 gCO<sub>2</sub>/km, contre 159 auparavant soit moins 45% d'émissions.

Le site d'Angers a de plus mis en place une base de co-voiturage pour les trajets domicile/travail, ainsi qu'une borne électrique pour accompagner les collaborateurs qui souhaitent s'équiper de véhicules électriques. Cette borne est dorénavant utilisée par trois collaborateurs qui ont fait l'acquisition de véhicules électriques.

Quatre bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées sur le site de Paris.

#### ÉCOCONCEPTION DES PRODUITS

En ligne avec la réalisation du plan RSE 2020, un comité de pilotage RSE-écoconception a été mis en place avec un projet de formation à l'écoconception des équipes Achat, Marketing et Développement Produits. Le but est de sensibiliser sur la réduction des impacts environnementaux des emballages en analysant et améliorant notamment le cycle de vie des produits. Pour ces équipes, il s'agit de travailler en amont avec des indicateurs simples, communs aux trois secteurs d'activités avec des objectifs bien définis comme la réduction des matières premières ou encore l'augmentation de la matière recyclée.

Ces indicateurs sont à prendre en compte dès la réalisation design du produit. La première étude réalisée sur l'écoconception des produits montre que la fabrication des étuis et des caisses intègre respectivement 58% et 67% de carton recyclé (indicateur GRI G4 EN2).

Rémy Cointreau est déjà impliqué dans ces démarches de réduction de l'impact environnemental de ses contenants. Dans le cadre du Projet Écoconception, le groupe a constitué cette année une Bouteillothèque dans laquelle l'intégralité des contenants en verre qu'il produit est répertoriée. Celle-ci a été finalisée cette année. Il y est indiqué pour chaque bouteille le poids de verre et les émissions de CO<sub>2</sub> associées, ce qui donne un point de comparaison entre les différents flacons, le type de verre utilisé par le groupe. L'objectif est d'identifier les pistes de réduction de poids des différents contenants afin par exemple, de réduire l'impact environnemental occasionné par leur transport.

L'an dernier Rémy Cointreau a réduit le poids de sa bouteille Passoã de 2%, soit une économie de 14 tonnes de verre (sur les bases de ventes 2015/16). D'autre part, la nature du verre utilisé pour la bouteille Passoã a évolué permettant d'augmenter le taux de verre recyclé utilisé pour la fabrication de cette bouteille.

Cette année, c'est la bouteille METAXA 5 stars de 70 cl dont le poids a été réduit de 12%.

Cette action d'écoconception a permis une économie de 290 tonnes de verre et une réduction des émissions de GES de 298 teqCO<sub>2</sub> (sur les bases de vente 2016/17 – indicateur GRI G4-EN27).

Rémy Cointreau a déployé il y a trois ans un logiciel permettant d'estimer les quantités de matériaux utilisés pour la fabrication des produits sur les sites d'Angers et Cognac et vendus dans le monde entier, soit 90% de la production du groupe (indicateur GRI

G4-EN1). Pour la première fois, les taux de freinte des ateliers de conditionnement ont été intégrés aux calculs effectués. Le tonnage total atteint 35 937 tonnes (33 983 tonnes en 2015/16, hors taux de freinte) constituées essentiellement de verre (31 225 tonnes), de cartons (3 955 tonnes), de matières plastiques (349 tonnes), de métaux (176 tonnes), de papier (56 tonnes) et de matériaux divers (176 tonnes). Cela représente un poids moyen d'emballage de 998 grammes par litre de produit (données de ventes 2016/17), en très légère hausse par rapport à 2015/16 (984 grammes par litre de produit, hors taux de freinte). Les émissions carbone associées correspondent à 40 405 teqCO<sub>2</sub>, soit 1,12 kgeqCO<sub>2</sub> par litre de produit.

#### TRANSPORTS DES PRODUITS

Dans le cadre du plan RSE 2020, un projet « Émissions CO<sub>2</sub> Transports » a été lancé cette année.

Tout d'abord, cette année, en réponse à l'article 173 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, le groupe a réalisé son bilan carbone *scope 3* sur ses activités de production en France (90% de ses activités mondiales de production) et de transport de ses produits au niveau mondial.

Le total des émissions CO<sub>2</sub> *scope 3* liées au transport des produits atteint 48 241 teqCO<sub>2</sub> (indicateur GRI G4-EN30). Cela fait partie des postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre de Rémy Cointreau.

Cette valeur intègre le transport des produits :

- en France, entre les sites de production et les plateformes Logistique ;
- entre les plateformes Logistique et les premiers ports ou aéroports d'expédition ;
- les trajets maritimes et aériens entre les premiers ports ou aéroports d'expédition et les premiers ports ou aéroports d'arrivée au niveau mondial.

D'ici 2020, l'objectif est d'intégrer les émissions CO<sub>2</sub> concernant le fret sur les continents américain et asiatique et de pouvoir décliner ainsi au niveau mondial un plan de réduction des émissions CO<sub>2</sub> liées aux transports des produits du groupe.

Une seconde étape a été franchie avec l'intégration dans les appels d'offres « Transports » d'un cahier des charges précisant les conditions environnementales applicables aux produits du groupe.

Tous les transporteurs missionnés devront communiquer les émissions de gaz à effet de serre émises pour les prestations de transport réalisées chaque année.

Dès 2018, les transporteurs devront démontrer leur engagement dans la charte d'engagements volontaires de réduction des émissions CO<sub>2</sub>, démarche appelée « Objectif CO<sub>2</sub> ».

## 2.4 INFORMATIONS SOCIÉTALES

*En accompagnant le développement économique durable des territoires et en soutenant des actions solidaires, Rémy Cointreau contribue au progrès collectif. Réussir ensemble, avec toutes ses parties prenantes, implique que le groupe ait conscience de son impact sociétal. Un effort qu'il continue de nourrir avec les objectifs de son plan RSE 2020. Rémy Cointreau s'implique localement, en partageant des exigences de responsabilités avec ses fournisseurs et en veillant à une éthique partagée des pratiques. Le groupe, d'envergure mondiale, n'en oublie pas sa relation privilégiée avec ses clients.*

### 2.4.1 L'IMPACT SOCIÉTAL DE RÉMY COINTREAU

*Avec ses nombreux investissements à l'étranger, Rémy Cointreau ne peut faire l'impasse de son impact sociétal lié à des problématiques de développement économique durable des territoires. Au cœur du plan RSE 2020, il y a logiquement une importance donnée aux actions solidaires. Le groupe contribue au progrès collectif en participant à la création de valeur des territoires qu'il exploite.*

#### S'IMPLIQUER AUX CÔTÉS DES ACTEURS ASSOCIATIFS

Acteur notable de la vie économique locale, Rémy Cointreau apporte son expertise sur de nombreux sujets de réflexion ou en promouvant les vertus d'une démarche de responsabilité sociale d'entreprise. Le groupe s'implique aux côtés d'écoles, d'universités et d'organismes dédiés au développement économique. Son engagement se traduit aussi par le soutien apporté aux associations régionales investies dans la promotion du développement durable ; il soutient également des associations d'entreprise qui favorisent les débats sur les thématiques RSE.

C'est le cas lorsqu'il participe aux activités de l'association d'entreprises Altère en Poitou-Charentes. Cette année, le groupe a participé à l'élaboration d'une convention de partenariat avec l'école Sup de Co La Rochelle. Une table ronde a été organisée dans le cadre des rencontres internationales de la diversité en septembre 2016. Des membres de l'association Altère y ont notamment témoigné sur le rôle sociétal de l'entreprise. Un autre atelier a été organisé avec l'Institut de la Responsabilité Sociétale par l'Innovation (IRSI) sur les modalités d'implication des entreprises RSE dans leur territoire.

Rémy Cointreau a participé à l'organisation de la 5<sup>e</sup> édition du prix du Développement Durable en Pays de Cognac. Un prix qui met en valeur et récompense des projets en faveur de l'environnement ; cela concerne les initiatives de développement durable menées dans la région par les collectivités, les associations, les entreprises, les établissements d'enseignement, ou tout simplement les particuliers. Depuis plusieurs années, le groupe est régulièrement membre du jury.

Le groupe familial tient à partager son expérience RSE localement. C'est pourquoi en juin 2016, il a reçu en visite des membres de l'IFRÉE (l'Institut français de recherche en éducation à l'environnement) – un organisme partenarial associant la Région Nouvelle Aquitaine, l'État, ainsi que des associations d'éducation à l'environnement et de protection de la nature. Pour son assemblée générale, l'organisme souhaitait visiter une entreprise locale engagée dans

une démarche de prise en compte du Développement Durable et a retenu Rémy Cointreau.

Le groupe présente ses actions sociétales en participant notamment au Club Carbon'At dans les Pays de la Loire depuis plusieurs années. Créé en décembre 2008, ce Club regroupe une trentaine d'entreprises – dont Rémy Cointreau – sur la région Grand Ouest afin de partager leurs bonnes pratiques RSE à travers des réunions traitant, par exemple, des transports routiers responsables.

Depuis le Sommet de la Terre de Rio en 1992, le Comité 21, comité français pour le développement durable, facilite l'appropriation et le déploiement du développement durable au sein des organisations et sur les territoires. Il anime depuis 2010 un réseau à l'échelle du Grand Ouest (Pays de la Loire et Bretagne), composé d'entreprises, de collectivités locales, d'associations et d'établissements d'enseignement et de recherche.

C'est parce que ses objectifs font écho à ceux de Rémy Cointreau, qu'en novembre dernier le groupe y a fait une intervention sur la RSE et la communication.

#### ÊTRE ACTEURS DE PROJETS

Conscient de sa responsabilité quant à la consommation de ses produits, Rémy Cointreau s'évertue à aller plus loin dans son soutien aux recherches concernant l'alcool et sa consommation responsable.

Rémy Cointreau s'investit notamment à travers son activité au sein de la Fondation pour la Recherche en Alcoologie (FRA) dont il assure la présidence. Créée en 2015, la FRA a pour vocation de développer et partager les connaissances sur l'alcool. Sous l'égide de la Fondation de France, ses missions, reconnues d'utilité publique, consistent à soutenir la recherche et faire connaître les savoirs sur ce thème avec l'ambition de contribuer à l'amélioration de la santé publique.

En lien avec les équipes travaillant sur la recherche en alcoologie, la FRA est impliquée, cette année dans un programme de recherche sur 4 ans. Il s'agit de déterminer les causes de l'entrée dans l'alcoolisation, les conséquences de ses différentes formes de consommation (chronique, aiguë, modérée) et la sortie de l'addiction. En lien avec ce programme, un groupe de travail « Jeunes et Alcool » a été constitué.

C'est également la première fois qu'est organisé le grand prix de la FRA récompensant la recherche en alcoologie. Il s'est tenu au Collège de France en février 2017. Deux prix d'un montant de 5000 euros chacun ont été attribués à un chercheur en sciences biomédicales et un chercheur en sciences humaines et sociales dont les contributions dans le domaine de l'alcool ont été remarquables au cours des dernières années.

Pour les sciences biomédicales, c'est Hélène Beaunieux, (professeur en neuropsychologie à l'UFR de psychologie de l'Université de Caen) qui a reçu le prix ; M. Thierry Fillault (professeur des universités à l'Université de Bretagne-Sud) a été récompensé dans la catégorie sciences humaines et sociales. Quant à M. Yannick Le Hénaff (maître de conférences en sociologie, à l'Université de Rouen), il a reçu le prix « Jeune Chercheur » d'un montant de 2000 euros pour l'originalité de ses travaux en alcoologie.

En 2016, la FRA a soutenu 26 projets *via* des appels d'offres. Elle a également organisé un *Café des chercheurs* sur le thème « Thérapies virtuelles : fiction ou réalité ? » et une journée scientifique sur « Le sport, facteur de protection ou d'exposition au risque alcool ? ».

Membre du réseau des correspondants « Développement Durable » du comité Colbert, lequel défend les valeurs du luxe français, Rémy Cointreau contribue, par ailleurs, à la mise en commun de bonnes pratiques en matière de RSE, notamment par la diffusion de fiches pratiques sur le sujet. Le groupe est également membre du groupe Projet Développement Durable du BNIC (Bureau National Interprofessionnel du Cognac).

Très attaché à diffuser une culture positive de la responsabilité des entreprises dans les cursus de formation, Rémy Cointreau est notamment intervenu auprès de promotions d'étudiants de Grandes Écoles et d'universités en France. Le groupe a exposé aux étudiants le regard responsable qu'il porte sur ses activités à travers des thématiques aussi variées que le *Responsible Leadership* (École Audencia Nantes) ou le développement de la RSE en zone industrielle (IAE de Poitiers). Rémy Cointreau a également participé à un groupe de travail avec l'École Sup de Co La Rochelle lors des rencontres environnementales de La Rochelle. Ce groupe de travail a donné lieu à un livre intitulé « *L'humain au cœur des politiques RSE* » publié en avril 2016. Il comporte une étude de cas Rémy Cointreau sur l'axe suivant : « Vers un reporting RSE structuré et fiabilisé à l'image du reporting financier ». Cette année, ce livre a été labellisé par la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE). Il s'agit d'une qualification des ouvrages pour distinguer ceux qui ont un ancrage dans le domaine de la recherche en management. Ce label a été décerné par un jury indépendant composé d'enseignants chercheurs spécialisés dans les différents champs du management.

L'an dernier, d'autres interventions ont eu lieu à l'école Sup de Co La Rochelle pour échanger avec des enseignants chercheurs sur la thématique « *La RSE comme opportunité d'innovation* ». En 2016, Rémy Cointreau était présent à Angers pour présenter sa politique RSE à l'école ONIRIS de Nantes. Le groupe a également participé à Angers au projet étudiant de l'ESAIP sur l'économie circulaire de la zone industrielle de St Barthélemy d'Anjou.

### MÉCÉNAT ET CULTURE

Au-delà de la création cette année de la Fondation Rémy Cointreau, le groupe prend part à des initiatives caritatives *via* des prix, ventes aux enchères et dons en faveur du mécénat culturel. Aux États-Unis, le groupe a soutenu « The Film Foundation » créée par le cinéaste Martin Scorsese, une structure vouée à la restauration de films anciens. Grâce à trois ventes aux enchères et au partenariat entre le cognac Louis XIII et 3 grandes Maisons représentant le nec plus ultra du savoir-faire français, l'opération, appelée « L'Odyssee d'un roi », a contribué à hauteur de près de 560 000 dollars à la préservation des chefs-d'œuvre du cinéma.

Outre son investissement à l'étranger, le groupe soutient toujours activement les associations locales engagées pour le progrès social. C'est le cas avec le financement partiel du projet « L'Eau d'une Vie », impliquant le Cercle des Jeunes Dirigeants de Cognac. Il s'agit d'un projet solidaire d'adduction d'eau à l'association Village pilote du lac Rose au Sénégal. Cette association a pour but depuis 20 ans de sortir les jeunes défavorisés des rues des villes. Elle les implique dans un projet de forage afin de les rendre autonomes dans leurs cultures agricoles et leur permettre ainsi d'atteindre l'autosuffisance alimentaire.

Aux côtés de la Fondation de la deuxième chance depuis 12 ans, Rémy Cointreau accompagne également les personnes précaires dans l'établissement d'un projet professionnel viable. Par cet engagement, le groupe souhaite accompagner les créations d'entreprises de celles et ceux qui, confrontés à de graves épreuves, souhaitent rebondir en se consacrant à un nouveau projet professionnel.

Au-delà d'un soutien financier, ces personnes bénéficient d'un parrainage pour les aider dans la construction de leur dossier et la mise en place de leur projet en Poitou-Charentes (54 personnes accompagnées/223 rendez-vous en suivis de projets). Cette année, le groupe a participé à plusieurs réunions de présentation de la Fondation de la deuxième chance aux associations et organismes sociaux. Avec l'appui de Rémy Cointreau et depuis l'installation du site-relais de la fondation à Cognac en 2005, la Fondation de la deuxième chance a pu soutenir 165 dossiers en accordant près de 580 000 euros de dons.

### 2.4.2 FOURNISSEURS : PARTAGER DES EXIGENCES DE RESPONSABILITÉ

*Pour Rémy Cointreau, la responsabilité RSE ne se conçoit que dans l'implication de la totalité de ses parties prenantes, ce qui inclut ses fournisseurs. Pour remplir les objectifs du plan RSE 2020, le groupe va plus loin dans l'efficacité de sa politique d'achat responsable en la simplifiant par des outils mutualisés.*

Cette implication auprès de ses fournisseurs a valu à Rémy Cointreau d'être récompensé le 14 juin 2016 par Vigeo Eiris, l'agence française d'analyse des entreprises sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Le groupe a obtenu le Prix *Top Performers* 2016 dans la catégorie « Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement : relations durables avec les fournisseurs ».

Un prix qui vient récompenser l'approfondissement des exigences de Rémy Cointreau auprès de ses fournisseurs. Depuis janvier 2016 le groupe a adhéré à SEDEX (*Supplier Ethical Data Exchange*), une organisation internationale qui a pour but d'encourager les pratiques d'entreprises éthiques et responsables dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Cette plateforme a grandement simplifié les pratiques du groupe en matière d'achat, et lui a notamment fait gagner du temps. Avant d'adhérer à SEDEX, le groupe demandait à ses fournisseurs de remplir des questionnaires et, sur cette base, envisageait de les faire auditer ou non. À présent, SEDEX permet de mutualiser les audits déjà réalisés chez les fournisseurs par d'autres de leurs clients : sont stockées en ligne des informations concernant les normes de travail, l'hygiène et la sécurité, l'environnement et l'éthique commerciale.

Dans une démarche d'amélioration de la transparence et de l'éthique dans ses pratiques commerciales, Rémy Cointreau demande désormais expressément à ses fournisseurs d'adhérer à SEDEX.

En 2016/17, le taux de fournisseurs identifiés comme stratégiques et adhérents à SEDEX (hors sous-traitance, le recours à la sous-traitance étant très limité et concernant essentiellement des activités réalisées en France), est passé de 54% à près de 83% (indicateurs GRI G4-EN32/G4-HR10). L'objectif pour 2018 est d'atteindre les 90%. Le pari est ambitieux mais réalisable : il s'agit

avant tout de convaincre les plus petits fournisseurs qu'adhérer à la plateforme permet à tous de gagner du temps et de faire grandir les ambitions RSE de chacun. Rémy Cointreau a conscience qu'il faut accompagner ses parties prenantes vers une telle démarche, vue parfois comme une contrainte supplémentaire.

En octobre 2016, une formation SEDEX a été organisée pour les équipes du secteur achat afin que les collaborateurs internes en comprennent la démarche. Un *tool kit* a été réalisé et envoyé à l'ensemble des fournisseurs de Rémy Cointreau, pour les informer du fonctionnement de la plateforme. Cette formation témoigne du fait que l'année 2015/16 était une année de transition, d'adaptation à la plateforme. Cette année, grâce à SEDEX, sept audits ont été réalisés principalement vers des fournisseurs de matières premières.

SEDEX dispose d'un accord avec le CDP *Carbon Disclosure Project*, une organisation à but non lucratif visant à étudier l'impact sur le changement climatique des principales entreprises mondiales cotées en Bourse. En parallèle, Rémy Cointreau participe aux enquêtes du CDP depuis 2006. Cela amènera le groupe à développer dans les prochaines années des actions envers les fournisseurs pour qu'ils réduisent leurs émissions Carbone.

### 2.4.3 L'ÉTHIQUE DES PRATIQUES DE RÉMY COINTREAU

(Indicateur GRI G4-15)

*Rechercher l'excellence dans le développement pérenne des marques de Rémy Cointreau pousse le groupe à s'interroger sur ses comportements professionnels. À travers le monde, le groupe veut faire preuve d'une même exigence dans ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes. À commencer par la confiance, secret de la solidité des relations commerciales du groupe et de leur réussite. Au cœur de cette confiance, se trouve l'éthique des pratiques du groupe. Pour y arriver, la transparence est nécessaire et désirée. Le groupe a d'ailleurs adhéré à différentes chartes dont l'une concerne spécifiquement l'éthique des affaires.*

Cette année, Rémy Cointreau a tenu à améliorer sa charte éthique des affaires (indicateur GRI G4-56). Elle vient compléter la charte du Pacte mondial en matière de Développement Durable à laquelle le groupe adhère et qui constitue le socle de sa culture d'intégrité et d'éthique.

Cette charte éthique des affaires rappelle les valeurs du groupe :

- ses valeurs dans les affaires : par le respect des lois et législations en vigueur dans les pays où le groupe opère notamment en ce qui concerne la concurrence saine et loyale. Le groupe s'engage également à communiquer de manière responsable sur la consommation d'alcool ;
- ses valeurs dans la communauté : par le respect de la personne, des femmes et des hommes qu'il emploie jusqu'aux partenaires qui les accompagnent dans leur développement ;
- ses valeurs professionnelles : Rémy Cointreau mise sur la qualité et l'excellence de son travail – notamment artisanal. Il mise également sur la loyauté envers l'entreprise en incitant ses employés à ne conclure d'actions commerciales que dans le meilleur intérêt du groupe.

Afin de véhiculer ces valeurs, cette charte a servi de base à la création de deux *Moocs* de formation à l'attention des collaborateurs. Trois vidéos de formation (en français, anglais et chinois) devraient être

diffusées sur l'ensemble des sites du groupe dès l'an prochain (indicateur GRI G4-SO4).

Cette charte éthique des affaires fait écho à un ensemble de supports de référence sur lesquels Rémy Cointreau s'appuie pour rendre ses transactions transparentes et pour conjuguer savoir-faire et savoir-être.

Afin de maîtriser sa communication sur la consommation d'alcool, Rémy Cointreau se réfère à deux chartes de communication responsable : la sienne et celle de l'Union des annonceurs. Elles garantissent l'autoévaluation des campagnes de communication et le respect de principes promouvant une consommation modérée d'alcool. Un guide de consommation responsable dans le cadre professionnel a également été remis à tous les collaborateurs Français. Traduit en plusieurs langues, il a aussi été distribué aux équipes présentes en Asie.

Parce que le lobbying de Rémy Cointreau s'inscrit dans un processus décisionnel transparent au sein de l'Union européenne, le groupe adhère au *Transparency Register* afin de respecter la transparence nécessaire sur les opérations de lobbying auxquelles il peut être amené à participer au niveau européen. Un signal déjà envoyé depuis plusieurs années, lors de son adhésion au *Global Compact*. Un engagement qui lui tient à cœur car il garantit sa responsabilité et l'inscription de sa politique dans les standards éthiques internationaux.

Alignée sur la norme ISO 26000, la charte de responsabilité sociale et environnementale est le socle de la politique RSE du groupe. Cette charte est diffusée en français et en anglais à l'ensemble des collaborateurs du groupe car Rémy Cointreau est déterminé à lui donner une utilité au quotidien. Convaincu que la responsabilité est l'affaire de tous, il accompagne la diffusion de la charte RSE en animant des actions de sensibilisation à l'ensemble du personnel.

En réponse à la loi « Sapin II », le groupe s'engage à travers le responsable du contrôle interne à répondre aux demandes des lanceurs d'alerte (indicateur GRI G4-58). Un engagement légal mais qui se révèle être une véritable opportunité pour le groupe. Il s'agit pour lui de travailler en amont sur les exigences – qu'il s'est lui-même fixées – de responsabilité et de transparence afin d'être irréprochable sur tous les points.

Pour plus de cohérence, cette exigence d'éthique et de transparence est poursuivie par le groupe en matière d'investissement socialement responsable (ISR) et de notation extra-financière. Depuis 2010, Rémy Cointreau répond à l'indice extra-financier Gaïa (EthiFinance), l'indice Développement Durable de référence pour les entreprises de taille intermédiaires (ETI) cotées et non cotées.

L'indice Gaïa évalue le niveau de transparence sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance en lien avec les démarches RSE de 400 sociétés européennes. Le groupe a notamment répondu aux questions portant sur ses émissions Carbone et leur réduction. En 2016, Rémy Cointreau a amélioré ses notes « Gouvernance » et « Environnement » qui sont passées respectivement de 83 à 90/100 et de 93 à 98/100.

Le groupe est également noté par l'agence extra-financière Vigeo Eiris. Sur la dernière notation réalisée fin 2016, Rémy Cointreau peut se prévaloir de nombreux points forts : la relation avec ses fournisseurs et l'information de ses clients, en matière de communication et consommation responsable, de protection de la biodiversité, d'audit et de contrôle interne. L'agence Vigeo Eiris a également soulevé des points à améliorer : la réduction des consommations d'énergie, des émissions CO<sub>2</sub>, les impacts

environnementaux des transports. Le Plan RSE 2020 a notamment pour objectif de répondre à ces derniers points afin de faire progresser d'ici 2020 l'évaluation Vigeo Eiris.

Rémy Cointreau répond également régulièrement à des demandes d'informations provenant de fonds d'investissement ISR s'intéressant à la politique RSE du groupe.

#### 2.4.4 MAINTENIR DES RELATIONS RESPONSABLES AVEC LES CLIENTS

*Parfois éloignés, mais toujours proches, les clients de Rémy Cointreau sont au cœur de ses préoccupations. Ayant à cœur de créer aujourd'hui comme dans un siècle des produits authentiques, le groupe s'efforce en amont d'être irréprochable, de la culture des matières premières à leur transformation, tout en veillant à la commercialisation responsable de ses produits.*

#### PROMOUVOIR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

La promotion de la consommation responsable est un aspect important de la RSE pour Rémy Cointreau. Le positionnement haut de gamme des produits du groupe nous impose, à la fois pour des raisons éthiques et de performance, un engagement responsable résolu quant à la protection de consommateurs exigeants.

Cette responsabilité s'articule autour de deux axes :

- la promotion de la consommation responsable ;
- la promotion de la communication responsable.

#### RÔLE CLÉ DES ORGANISATIONS REPRÉSENTATIVES

C'est en participant activement aux Groupes de Travail Alcool et Société ou Alcool et Santé des organisations professionnelles que Rémy Cointreau contribue à la mise en place d'une stratégie responsable, développée par l'ensemble de l'industrie des spiritueux (indicateur GRI G4-16).

Les principales organisations sont :

- en France : la FFS (Fédération française des spiritueux), la FEVS (Fédération des exportateurs de vins et spiritueux), Avec Modération ! et la Fondation pour la Recherche en Alcoologie dont Rémy Cointreau assure la présidence depuis sa création en novembre 2015 ;
- en Europe : spiritsEUROPE (Fédération européenne des spiritueux) ;
- aux États-Unis : DISCUS ;
- en Chine : FSPA.

L'un des objectifs communs de toutes ces organisations est de développer des Plans d'action Alcool afin d'assister les gouvernements des pays dans la protection du consommateur, grâce à des engagements éthiques ainsi que des mesures d'autocontrôle des communications de leurs membres.

Par nature, il est impossible de mesurer des résultats chiffrés pour ces opérations, lourdes et de long terme. Néanmoins, les résultats de ces programmes font que les organisations internationales (OMS, OCDE) considèrent que :

- l'objectif principal des actions est de combattre la consommation excessive d'alcool ;

- la voix de l'industrie des spiritueux est importante pour la mise en place de programmes de protection du consommateur et, qu'en conséquence, les organisations représentatives doivent être présentes lors des discussions traitant de la consommation responsable des consommateurs ;
- le principe d'autorégulation éthique en matière de promotion et de communication des spiritueux est garant de la sécurité du consommateur ;
- l'Industrie des spiritueux continue d'améliorer l'information du consommateur (emballages, développement de l'information dématérialisée), grâce notamment aux sites internet dédiés à la connaissance des risques alcool/santé.

#### INITIATIVES EN FAVEUR DE LA CONSOMMATION RESPONSABLE

De nombreuses initiatives au cours de ces dernières années reflètent la volonté de Rémy Cointreau de s'engager dans la promotion d'une consommation responsable de ses produits :

- application progressive, en Europe et Asie, des décisions volontaires d'imprimer sur les emballages les logos destinés à informer la femme enceinte (indicateur GRI G4-PR3) ;
- volonté, en Europe, d'indiquer sur les emballages l'adresse internet [responsibledrinking.eu](http://responsibledrinking.eu), portail permettant aux consommateurs de 28 pays européens d'avoir accès à une information complète sur les risques liés à l'abus d'alcool ;
- application volontaire, en Chine, des mentions de modération et de *Don't Drink and Drive* sur toutes les communications des marques de Rémy Cointreau ;
- développement d'un onglet consommation responsable dans l'intranet Rémy Cointreau ;
- développement d'une sensibilisation à la consommation responsable sur les sites de production français ;
- affichage sur les trois sites français sur le thème « Comment anticiper une consommation raisonnable de nos produits lors de l'accueil et de la réception de nos invités » ;
- développement de la sensibilisation à la consommation et à la communication responsable des équipes marketing ;
- distribution de supports Consommation responsable auprès des équipes commerciales : charte de communication responsable, guide de consommation responsable, livret « Comment anticiper une consommation responsable des produits Rémy Cointreau lors de l'accueil et la réception de nos invités », une « carte Consommation responsable » ;

Ces initiatives ont été complétées cette année par les actions suivantes :

- réactualisation et nouvelle diffusion de l'application RC Alcooflash pour tous les utilisateurs d'iPhone (public interne) ;
- organisation d'un événement Consom'Action autour de la sécurité routière sur le site Paris, afin de sensibiliser les collaborateurs à la problématique de la consommation responsable, engagés depuis plusieurs années dans les actions de prévention (public interne) ;
- réalisation de nouveaux épisodes de vidéos *Drink Responsibly*, avec des collaborateurs de Rémy Cointreau, les membres du Comex et les égéries des marques (publics interne et externe) ;
- diffusion de vidéos et de messages *Drink Responsibly* aux États-Unis et en Chine, avec l'intervention de personnalités extérieures (public interne et externe) ;

- remise d'un kit Consommation responsable à tous les nouveaux arrivants (public interne) ;
- ouverture d'un cycle de conférences sur le site de Paris, avec une première conférence sur l'alcool et le lien social, animée par Véronique Nahoum Grappe, anthropologue et chercheuse à l'EHESS (public interne).

### CONTRÔLE DES COMMUNICATIONS DES MARQUES RÉMY COINTREAU

Le respect de la charte éthique de Rémy Cointreau concerne les points suivants :

- consommation responsable ;
- vertus particulières attribuées à l'alcool ;
- mineurs et autres populations vulnérables ;
- contenu en alcool ;
- activités à risque ;
- communication respectueuse.

Il est assuré par le comité de communication responsable (CCR), constitué de 8 membres représentant les directions des affaires publiques et RSE, Juridique, Marketing, Communication et Commerciale.

Le CCR doit analyser, sur la base des engagements éthiques de Rémy Cointreau, toute nouvelle communication dont le montant global est supérieur à 100 000 euros (incluant la création et le plan média).

L'équipe Affaires Publiques, en charge de l'animation du CCR, a cette année vérifié auprès des directeurs de marques de Rémy Cointreau que les nouvelles publicités avaient bien été communiquées au CCR.

Cette année, le CCR a validé 11 nouvelles campagnes :

1. Louis XIII ;
2. Rémy 2016 (vidéo) ;
3. Rémy Martin Express ;
4. Rémy Martin XO USA ;
5. Rémy Martin (vidéos Consommation Responsable) ;
6. Passoa ;
7. Rémy Martin One Life/Live Them (Chine) ;
8. Metaxa 12 stars ;
9. Cointreau Espagne ;
10. Louis XIII Heritage Past Present ;
11. Rémy Martin One Life/Live Them (Vietnam).

Les autres communications utilisées au cours de l'année écoulée avaient été développées et validées les années précédentes.

En 2013/14, le CCR avait mis en place un outil de contrôle permettant d'analyser les coûts des campagnes de communication (par pays,

par marque, et par nature de dépenses) afin de garantir que le processus de contrôle du CCR est bien respecté et systématisé.

Cet outil, reconduit chaque année, a apporté une nouvelle fois la preuve que 100% des nouvelles créations et initiatives de communication sont communiquées au CCR et validées par la suite.

### ENTRETIEN DES RELATIONS DE QUALITÉ AVEC LES CLIENTS

Les clients sont au cœur de l'activité de Rémy Cointreau qui s'efforce d'être toujours au plus près de leurs attentes et de leurs besoins. Pour y répondre le plus précisément et le plus rapidement possible, Rémy Cointreau suit attentivement leurs demandes grâce à une veille permanente, notamment sur les réseaux sociaux. Rémy Cointreau veut cultiver une proximité indispensable avec ses clients partout dans le monde. Ils sont attachés à l'essence, à la tradition des marques. Le groupe s'applique à être toujours attractif tout en conservant l'authenticité de ses produits.

Depuis plusieurs années, Rémy Cointreau a mis en place une notation interne effectuée 2 fois dans l'année. Des axes de progrès sont ensuite systématiquement étudiés et partagés pour évaluer le niveau de satisfaction de l'ensemble des clients distributeurs. Cette année, la note est de 17,8/20, stable par rapport à l'année précédente (indicateur GRI G4-PR5).

Le groupe a également répondu aux questions posées par les clients distributeurs présents aux États-Unis, en Belgique et en Grande Bretagne concernant ses bonnes pratiques environnementales.

Les visites des sites sont à l'image de la recherche d'excellence du groupe. L'offre d'œnotourisme de Rémy Martin propose des programmes sur-mesure, un accueil de qualité. Elle privilégie un lien chaleureux avec ses visiteurs, tout en proposant des parcours mettant en scène le savoir-faire lié aux spiritueux, leur patrimoine et leur histoire.

En interne, les sites de Cognac et d'Angers ont édité une charte qualité des accueils, visites et réceptions, qui intègrent la consommation responsable.

Après l'obtention en 2012/13 du Prix national de l'œnotourisme dans la catégorie « mise en valeur d'un caveau ou d'un site viticole », le site de Cognac a renouvelé cette année son certificat d'excellence du site Trip Advisor.

En 2016, le site d'Angers a obtenu le renouvellement de son label « Qualité Tourisme ».

À Cognac et à Angers, les guides des circuits de visite sont chaque année formés à la politique RSE afin qu'ils puissent expliquer et valoriser les bonnes pratiques du groupe aux visiteurs. En 2017, les guides ont pu suivre une formation RSE renouvelée.

Depuis 2012, le site de Cognac est également titulaire du label « Entreprise du Patrimoine Vivant », décerné par l'État français aux entreprises qui font vivre les savoir-faire artisanaux et la tradition française.

## 2.5 TABLEAU D'INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX PAR SITE

	2014/2015	Valeur/ caisse standard	Valeur/ hectolitre vins	2015/2016	Valeur/ caisse standard	Valeur/ hectolitre vins	2016/2017	Valeur/ caisse standard	Valeur/ hectolitre vins
<b>Consommation totale d'énergie, en MWh et en kWh pour les valeurs par caisse standard ou hectolitre de vin (indicateur GRI G4-EN3)</b>									
<b>Total</b>	<b>33 947</b>	<b>6,35</b>	<b>69,54</b>	<b>36 235</b>	<b>6,91</b>	<b>66,35</b>	<b>41 854</b>	<b>7,91</b>	<b>78,13</b>
dont Cointreau	9 087	3,81		8 274	3,68		8 375	3,69	
dont E. Rémy Martin	7 582	4,13		7 284	3,89		7 380	3,57	
dont Domaines Rémy Martin	4 158		69,54	4 423		66,35	3 437		78,13
dont Mount Gay	948	2,44		4 622	12,00		10 366	29,55	
dont Bruichladdich	12 172	141,29		11 632	119,68		12 130	82,12	
dont site de Paris							166		
<b>Consommation d'énergie directe (gaz, fuel, gasoil), en MWh et en kWh pour les valeurs par caisse standard ou hectolitre de vin (indicateur GRI G4-EN3)</b>									
<b>Total</b>	<b>24 161</b>	<b>4,38</b>	<b>60,13</b>	<b>26 187</b>	<b>4,84</b>	<b>58,70</b>	<b>30 445</b>	<b>5,67</b>	<b>68,44</b>
dont Cointreau	6 609	2,77		6 036	2,68		6 081	2,68	
dont E. Rémy Martin	2 034	1,11		1 711	0,91		1 327	0,64	
dont Domaines Rémy Martin	3 595		60,13	3 913		58,70	3 011		68,44
dont Mount Gay	161	0,41		3 221	8,36		8 392	23,92	
dont Bruichladdich	11 762	136,53		11 305	116,32		11 634	78,76	
<b>Consommation d'énergie indirecte (électricité), en MWh et en kWh pour les valeurs par caisse standard ou hectolitre de vin (indicateur GRI G4-EN3)</b>									
<b>Total</b>	<b>9 786</b>	<b>1,97</b>	<b>9,41</b>	<b>10 048</b>	<b>2,07</b>	<b>7,65</b>	<b>11 409</b>	<b>2,24</b>	<b>9,69</b>
dont Cointreau	2 478	1,04		2 238	0,99		2 293	1,01	
dont E. Rémy Martin	5 549	3,02		5 572	2,98		6 053	2,93	
dont Domaines Rémy Martin	563		9,41	510		7,65	426		9,69
dont Mount Gay	787	2,03		1 401	3,64		1 974	5,63	
dont Bruichladdich	410	4,76		326	3,36		497	3,36	
dont site de Paris							166		
<b>Consommation d'eau, en m<sup>3</sup> et en litres pour les valeurs par caisse standard ou hectolitre de vin (indicateur GRI G4-EN8)</b>									
<b>Total</b>	<b>112 380</b>	<b>22,75</b>	<b>94,15</b>	<b>123 729</b>	<b>25,12</b>	<b>120,60</b>	<b>133 418</b>	<b>26,23</b>	<b>147,66</b>
dont Cointreau	29 442	12,35		28 081	12,48		27 362	12,04	
dont E. Rémy Martin	24 806	13,52		35 581	19,00		35 396	17,12	
dont Domaines Rémy Martin	5 629		94,15	8 039		120,60	6 496		147,66
dont Mount Gay	20 403	52,60		19 693	51,12		31 891	90,90	
dont Bruichladdich	32 100	372,62		32 335	332,70		32 273	218,49	
<b>Consommation de papier, en millions de feuilles (indicateur GRI G4-EN1)</b>									
<b>Total</b>	<b>3,05</b>			<b>2,00</b>			<b>1,55</b>		
dont Cointreau	0,77			0,61			0,48		
dont E. Rémy Martin	1,69			0,72			0,74		
dont site de Paris	0,58			0,66			0,32		

	2014/2015	Valeur/ caisse standard	Valeur/ hectolitre vins	2015/2016	Valeur/ caisse standard	Valeur/ hectolitre vins	2016/2017	Valeur/ caisse standard	Valeur/ hectolitre vins
<b>Quantité de déchets, en tonnes et en kg pour les valeurs par caisse standard ou hectolitre de vin (indicateur GRI G4-EN23)</b>									
<b>Total</b>	<b>2 404</b>	<b>0,56</b>		<b>2 935</b>	<b>0,63</b>	<b>0,42</b>	<b>2 266</b>	<b>0,45</b>	<b>1,55</b>
dont Cointreau	1 308	0,55		1 233	0,55		1 166	0,51	
dont E. Rémy Martin	990	0,54		1 426	0,76		815	0,39	
dont Domaines Rémy Martin				28		0,42	68		1,55
dont Mount Gay				136	0,35		169	0,48	
dont Bruichladdich	105	1,22		112	1,15		46	0,31	
dont site de Paris							1		
<b>Taux de tri des déchets en %</b>									
<b>Total</b>	<b>94</b>			<b>89</b>			<b>87</b>		
dont Cointreau	96			96			96		
dont E. Rémy Martin	91			92			94		
dont Domaines Rémy Martin				100			91		
dont Mount Gay				0			0		
dont Bruichladdich	83			72			48		
dont site de Paris							95		
<b>Taux de valorisation des déchets en %</b>									
<b>Total</b>	<b>95</b>			<b>90</b>			<b>89</b>		
dont Cointreau	100			100			100		
dont E. Rémy Martin	91			92			94		
dont Domaines Rémy Martin				100			91		
dont Mount Gay				0			0		
dont Bruichladdich	83			72			48		
dont site de Paris							95		
<b>Volume d'effluents en m<sup>3</sup> et en litres pour les valeurs par caisse standard ou hectolitre de vin (indicateur GRI G4-EN22)</b>									
<b>Total</b>	<b>24 962</b>	<b>4,49</b>	<b>100,35</b>	<b>69 410</b>	<b>12,99</b>	<b>143,99</b>	<b>63 214</b>	<b>11,88</b>	<b>130,15</b>
dont Cointreau	11 045	4,63		11 064	4,92		9 999	4,40	
dont E. Rémy Martin	7 917	4,31		12 683	6,77		9 591	4,64	
dont Domaines Rémy Martin	6 000		100,35	9 598		143,99	5 726		130,15
dont Mount Gay				19 590	50,85		21 223	60,49	
dont Bruichladdich				16 475	169,52		16 675	112,89	
<b>Effluents : DBO après traitement en tonnes et en grammes pour les valeurs par caisse standard ou hectolitre de vin</b>									
<b>Total</b>	<b>1,17</b>	<b>0,17</b>	<b>7,73</b>	<b>1,52</b>	<b>0,19</b>	<b>10,94</b>	<b>1,03</b>	<b>0,14</b>	<b>9,24</b>
dont Cointreau	0,70	0,29		0,78	0,35		0,60	0,27	
dont E. Rémy Martin	0,01	0,01		0,01	0,00		0,02	0,01	
dont Domaines Rémy Martin	0,46		7,73	0,73		10,94	0,41		9,24
<b>Effluents : DBO en sortie de site en tonnes et en grammes pour les valeurs par caisse standard ou hectolitre de vin</b>									
<b>Total</b>				<b>434,11</b>	<b>899,81</b>		<b>857,25</b>	<b>1 719,55</b>	
dont Mount Gay				215,49	559,34		615,47	1 754,35	
dont Bruichladdich				218,62	2 249,46		241,79	1 636,91	

	2014/2015	Valeur/ caisse standard	Valeur/ hectolitre vins	2015/2016	Valeur/ caisse standard	Valeur/ hectolitre vins	2016/2017	Valeur/ caisse standard	Valeur/ hectolitre vins
<b>Effluents : DCO après traitement en tonnes et en grammes pour les valeurs par caisse standard ou hectolitre de vin</b>									
<b>Total</b>	<b>3,99</b>	<b>0,52</b>	<b>29,91</b>	<b>5,42</b>	<b>0,59</b>	<b>44,64</b>	<b>3,78</b>	<b>0,43</b>	<b>43,34</b>
dont Cointreau	2,12	0,89		2,36	1,05		1,73	0,76	
dont E. Rémy Martin	0,08	0,05		0,09	0,05		0,14	0,07	
dont Domaines Rémy Martin	1,79		29,91	2,98		44,64	1,91		43,34
<b>Effluents : DCO en sortie de site en tonnes et en grammes pour les valeurs par caisse standard ou hectolitre de vin</b>									
<b>Total</b>				<b>1 788,06</b>	<b>3 706,22</b>		<b>2 191,11</b>	<b>4 395,11</b>	
dont Mount Gay				1 272,72	3 303,54		1 562,63	4 454,18	
dont Bruichladdich				515,34	5 302,43		628,48	4 254,83	
<b>Émissions de GES (scope 1) en TeqCO<sub>2</sub> et en KgeqCO<sub>2</sub> pour les valeurs par caisse standard ou hectolitre de vin (indicateur GRI G4-EN15)</b>									
<b>Total</b>	<b>6 127</b>	<b>1,08</b>	<b>17,36</b>	<b>6 609</b>	<b>1,20</b>	<b>16,43</b>	<b>8 815</b>	<b>1,64</b>	<b>20,12</b>
dont Cointreau	1 427	0,60		1 261	0,56		1 241	0,55	
dont E. Rémy Martin	530	0,29		438	0,23		346	0,17	
dont Domaines Rémy Martin	1 038		17,36	1 095		16,43	885		20,12
dont Mount Gay	42	0,11		845	2,19		3 288	9,37	
dont Bruichladdich	3 090	35,87		2 970	30,56		3 055	20,68	
<b>Émissions de GES (scope 2) en TeqCO<sub>2</sub> et en KgeqCO<sub>2</sub> pour les valeurs par caisse standard ou hectolitre de vin (indicateur GRI G4-EN16)</b>									
<b>Total</b>	<b>1 174</b>	<b>0,25</b>	<b>0,37</b>	<b>1 598</b>	<b>0,34</b>	<b>0,30</b>	<b>1 911</b>	<b>0,39</b>	<b>0,59</b>
dont Cointreau	97	0,04		87	0,04		76	0,03	
dont E. Rémy Martin	216	0,12		217	0,12		200	0,10	
dont Domaines Rémy Martin	22		0,37	20		0,30	26		0,59
dont Mount Gay	615	1,59		1 096	2,84		1 382	3,94	
dont Bruichladdich	224	2,60		178	1,83		227	1,54	
<b>Émissions de GES (scopes 1 &amp; 2) en TeqCO<sub>2</sub> et en KgeqCO<sub>2</sub> pour les valeurs par caisse standard ou hectolitre de vin</b>									
<b>Total</b>	<b>7 301</b>	<b>1,33</b>	<b>17,73</b>	<b>8 207</b>	<b>1,54</b>	<b>16,73</b>	<b>10 726</b>	<b>2,03</b>	<b>20,71</b>
dont Cointreau	1 524	0,64		1 348	0,60		1 317	0,58	
dont E. Rémy Martin	746	0,41		655	0,35		546	0,26	
dont Domaines Rémy Martin	1 060		17,73	1 115		16,73	911		20,71
dont Mount Gay	657	1,69		1 941	5,04		4 670	13,31	
dont Bruichladdich	3 314	38,47		3 148	32,39		3 282	22,22	
<b>Émissions de GES (Total scope 1, 2 &amp; 3) en TeqCO<sub>2</sub> et en KgeqCO<sub>2</sub> pour les valeurs par caisse standard ou hectolitre de vin (indicateur GRI G4-EN17)</b>									
<b>Total</b>							<b>145 789</b>	<b>30,13</b>	<b>65,65</b>
dont Cointreau							40 628	17,88	
dont E. Rémy Martin							54 032	26,14	
dont Domaines Rémy Martin							2 888		65,65
dont Mount Gay									
dont Bruichladdich									
dont Transport Produits							48 241	9,97	

## 2.6 OBJECTIFS CHIFFRÉS 2020

	Indicateurs	Périmètre	Valeurs 2016/2017	Objectifs 2019/2020	Evolution 2019/2020
<b>ODD 8 Travail de qualité et économie/ Promouvoir une croissance économique soutenue, le plein-emploi productif et un travail décent</b>	Achats responsables : taux de fournisseurs adhérents à SEDEX	Monde	83%	100%	+17%
<b>ODD 13 Agir contre le changement climatique et ses impacts</b>	Réduction des émissions CO <sub>2</sub> : réduction des consommations d'énergies directes et indirectes	France	15 755 MWh	14 855 MWh	-5,7%
	Réduction des émissions CO <sub>2</sub> : taux de véhicules «propres»	France	22%	80%	+58%
<b>ODD 15 Exploitation durable du sol/ protéger, restaurer et promouvoir une utilisation durable des écosystèmes terrestres/gérer les forêts de manière durable/Préserver la biodiversité</b>	Viticulture durable : indice de fréquence de traitement (IFT) des Domaines Rémy Martin	France	17,6	15,8	-10%
	Viticulture durable : taux de viticulteurs de la coopérative AFC engagés dans une démarche environnementale (AHVE 1 ou référentiel Viticulture Durable)	France	19,6% (161 viticulteurs)	100% (820 viticulteurs)	x 5,1

## 2.7 NOTE MÉTHODOLOGIQUE POUR LE REPORTING DES INDICATEURS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Rémy Cointreau répond à l'obligation de la loi « Grenelle II » obligeant les entreprises cotées à appliquer l'article 225 : « communiquer les informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de ses activités ainsi que ses engagements sociétaux en faveur du développement durable ».

Rémy Cointreau adhère depuis 2003 à la charte *Global Compact* et souhaite être l'ambassadeur des bonnes pratiques de cet engagement mondial dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

La notion de responsabilité sociale et environnementale (RSE) est ainsi diffusée au sein de l'entreprise, mais aussi en amont et en aval de son périmètre, vers ses clients, ses fournisseurs et l'ensemble de ses parties prenantes.

La charte de responsabilité sociale et environnementale (RSE) de Rémy Cointreau s'appuie sur six engagements principaux calqués sur la Norme ISO 26000 et appliqués aux spécificités du groupe.

Les actions menées dans le cadre de la politique RSE sont régulièrement présentées dans les rapports annuels qui présentent la totalité des indicateurs RSE en lien avec les indicateurs internationaux du GRI (*Global Reporting Initiative*).

Ces documents sont consultables sur le site Internet de Rémy Cointreau et diffusés à l'ensemble des parties prenantes. (<http://www.remy-cointreau.com>)

### 2.7.1 PROTOCOLE DE REPORTING

Le protocole de reporting 2016/17 est un document interne, rappelant les engagements RSE de Rémy Cointreau et présentant la structure et les moyens mis en œuvre pour assurer un reporting de qualité et fiable.

À ce titre, il sert de guide pour le reporting interne et de référentiel pour la vérification externe en 2016/17 des différents indicateurs RSE issus de l'article 225 du Grenelle de l'Environnement.

Le protocole de reporting est établi par les directions RH et RSE de Rémy Cointreau. Il est consultable sur demande auprès du directeur RSE à l'adresse suivante :

Christian LAFAGE  
Directeur responsabilité sociale et environnementale  
20, rue de la Société-Vinicole  
BP 37  
16102 COGNAC  
[christian.lafage@remy-cointreau.com](mailto:christian.lafage@remy-cointreau.com)  
Tél. : 33 (0)5 45 35 77 25

Le protocole de reporting est mis à jour annuellement afin de prendre en compte les modifications concernant les évolutions du reporting et des indicateurs RSE.

### 2.7.2 PÉRIMÈTRE

Les engagements RSE de Rémy Cointreau s'appliquent à l'ensemble des sociétés du groupe. Trois grands axes sont définis : social, environnemental et sociétal.

Le périmètre de reporting RSE s'appuie sur le périmètre financier consolidé du groupe et inclut 23 sociétés conformément à l'article 225 de la loi « Grenelle II » (sites de production et sociétés de distribution).

Les sociétés exclusivement financières ainsi que les joint-ventures non contrôlées par le groupe ne sont pas intégrées dans le périmètre de reporting RSE. Il en est de même pour les cessions et acquisitions de sociétés faites en cours d'exercice.

#### PÉRIMÈTRE ENVIRONNEMENTAL

De manière générale, les informations environnementales couvrent les sites de production de Cognac, d'Angers, de la Barbade, de l'île d'Islay (Écosse) et les Domaines Rémy Martin (Cognac).

Tous les sites de production sont donc inclus dans le périmètre de reporting environnemental. Les filiales de distribution en sont exclues, leurs impacts environnementaux étant jugés non significatifs.

#### PÉRIMÈTRE SOCIAL

Les méthodologies utilisées pour certains indicateurs sociaux peuvent présenter des limites du fait notamment :

- de l'absence de définitions communes au niveau national ou international ;
- d'estimations nécessaires, de la représentativité des mesures effectuées ou encore de la disponibilité limitée de données externes nécessaires aux calculs.

Les définitions et méthodologies utilisées des indicateurs suivants sont donc précisées :

##### 1. Effectifs

Le périmètre du reporting social couvre l'ensemble des 23 sociétés pour les informations sociales relatives aux effectifs.

##### 2. Formation

Les sociétés basées en Europe (hors France), de même que Bruichladdich, ne sont pas concernées par l'indicateur lié à la formation.

Les données de formation des filiales françaises prennent en compte les formations imputables au titre de la formation professionnelle continue, ainsi que les formations non imputables. Le nombre de salariés formés prend en compte tous les salariés ayant suivi au moins une action de formation durant l'année civile, dont les employés n'étant plus présents au 31 décembre 2016. Pour toutes les sociétés, seules les formations d'une heure au moins sont recensées.

### 3. Autres indicateurs

Seuls les sites de production Angers, Cognac, la Barbade et Islay ainsi que le site de Paris sont inclus dans les indicateurs liés aux relations sociales, à l'absentéisme et aux accidents du travail. L'indicateur du nombre de maladies professionnelles reconnues ne couvre que les sites de Cognac, d'Angers et Paris.

*Absentéisme* : périmètre limité aux sociétés françaises, aux sites de la Barbade et Islay. Toutes les absences pour maladie (maladie de moins de 90 jours, accident du travail, maladie professionnelle) des salariés sont comptabilisées dans le taux d'absentéisme au dernier jour de chaque trimestre à l'exception des congés payés, des congés spéciaux (mariage, baptême, déménagement, etc.), des absences liées à la formation, des congés sans solde autorisés, des congés syndicaux, des congés sabbatique et de création d'entreprise, des congés RTT, des jours de récupération, des jours fériés, des congés parentaux et des longues maladies (plus de 90 jours). Le taux d'absentéisme est calculé sur les douze derniers mois et est égal au nombre d'heures d'absence par heures travaillées théoriques.

Périmètre d'effectif pour les indicateurs santé et sécurité :

- CDI, CDD et alternance pour les sites de production de Cognac, d'Angers ainsi que le site de Paris,
- CDI pour les sites de production de Bruichladdich et la Barbade.

*Taux de fréquence des accidents du travail* : périmètre limité aux sociétés françaises, au site de la Barbade et de Bruichladdich. Tout accident survenu à un salarié comptabilisé dans l'effectif au 31 mars sur le lieu de travail ou lors de déplacements professionnels entraînant conjointement une déclaration et un arrêt de travail d'un jour minimum quelle que soit la réglementation nationale en vigueur. Ce taux est exprimé en nombre d'accidents de travail avec arrêt par million d'heures travaillées réelles. Les heures travaillées réelles sont les heures travaillées théoriques, desquelles sont déduites les heures de délégation et de réunion des élus, les heures de formation, les heures de récupération et les heures de réunions d'information à l'initiative de la direction.

*Taux de gravité des accidents du travail* : périmètre limité aux sociétés françaises, au site de la Barbade et d'Islay. Tout accident survenu à un salarié comptabilisé dans l'effectif au 31 mars sur le lieu de travail ou lors de déplacements professionnels entraînant conjointement une déclaration et un arrêt de travail d'un jour minimum quelle que soit la réglementation nationale en vigueur. Ce taux est exprimé en nombre de jours d'arrêt pour accident de travail par millier d'heures travaillées réelles. Les heures travaillées réelles sont les heures travaillées théoriques, desquelles sont déduites les heures de délégation et de réunion des élus, les heures de formation, les heures de récupération et les heures de réunions d'information à l'initiative de la direction.

Tout accident du travail dont la durée d'arrêt est supérieure à deux années consécutives est exclu du calcul du taux de gravité.

*Maladies professionnelles* : périmètre limité aux sociétés françaises. Les maladies professionnelles recensées sont celles déclarées et reconnues par les Autorités de Santé pendant l'exercice.

### 2.7.3 INDICATEURS RETENUS

Le protocole 2016/17 présente les indicateurs disponibles en fin d'exercice.

#### INDICATEURS SOCIAUX

- Effectif total du groupe
- Répartition des salariés par sexe et par fonction
- Répartition des effectifs par zone géographique
- Nombre d'embauches par fonction et par type de contrat
- Nombre de départs détaillés par raisons
- Moyenne d'âge par sexe et par catégorie professionnelle
- Ancienneté moyenne par sexe et par catégorie socioprofessionnelle
- Rémunération moyenne par sexe et par catégorie professionnelle
- Taux d'absentéisme
- Taux de fréquence des accidents du travail
- Taux de gravité des accidents du travail
- Nombre de maladies professionnelles reconnues
- Pourcentage de personnes handicapées dans l'effectif total
- Nombre d'heures de formation par sexe
- Effectif formé par sexe
- Nombre d'heures de formation par personne

#### INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

##### Énergies

- Consommations énergétiques totales : sites d'Angers, de Cognac, de Paris, de la Barbade et d'Islay, société Domaines Rémy Martin (DRM)
- Consommations d'énergie directe (combustibles) : sites d'Angers, de Cognac, de la Barbade et d'Islay, société DRM
- Consommations d'énergie indirecte : sites de Paris, d'Angers, de Cognac, de la Barbade et d'Islay, société DRM

##### Eau et effluents

- Consommations d'eau : sites d'Angers, de Cognac, de la Barbade et d'Islay, société DRM
- Volumes d'effluents : sites d'Angers, de Cognac, de la Barbade et d'Islay, société DRM
- Taux de pollution des effluents en sortie de traitement (DBO et DCO) : sites d'Angers, de Cognac et société DRM
- Taux de pollution des effluents en sortie de site (DBO/DCO) : sites de la Barbade et d'Islay

##### Viticulture

- Réduction de l'usage des produits phytosanitaires (Indice IFT) : société DRM

##### Matière première emballage

- Matières premières : production des sites d'Angers et de Cognac
- Quantités de verres d'emballage économisées par écoconception des bouteilles et flacons

##### Papier bureautique

- Consommation de papier : sites d'Angers, de Cognac et de Paris

#### Déchets

- Quantités de déchets : sites de Paris, d'Angers, de Cognac, de la Barbade et d'Islay, société DRM
- Taux de tri des déchets : sites de Paris, d'Angers, de Cognac, de la Barbade et d'Islay, Société DRM
- Taux de valorisation des déchets : sites de Paris, d'Angers, de Cognac, de la Barbade et d'Islay, Société DRM

#### Bilan Carbone (Référentiel Bilan Carbone ®)

- Bilan GES réglementaire – Émissions de GES (scopes 1 et 2) : sites d'Angers, de Cognac, de la Barbade et d'Islay, société DRM
- Bilan Carbone *scope 3* : sites d'Angers, de Cognac, société DRM et transport des produits
- Réduction des gaz à effets de serre (GES)
- Suivi des vidéoconférences
- Suivi des déplacements : sites d'Angers, de Cognac et de Paris
- Émissions de GES du parc automobile : sites d'Angers et de Cognac

#### Investissements et formations

- Heures de formations QSE : sites d'Angers et de Cognac
- Montant des investissements annuels au titre de la sécurité, de la qualité et de l'environnement

#### 2.7.4 PERTINENCE DES INDICATEURS

---

Les indicateurs RSE retenus par Rémy Cointreau prouvent la réalité et la fiabilité des actions mises en œuvre par Rémy Cointreau en lien avec ses engagements RSE.

Ils contribuent à la prise de décision des utilisateurs de ces indicateurs dans le cadre des plans de progrès établis pour atteindre les objectifs RSE de Rémy Cointreau.

## 2.8 TABLES DE CONCORDANCE

Table de concordance RSE basée sur le décret n° 2012-557 du 24 avril 2012

Pages

<b>Informations sociales</b>	
<b>Emploi</b>	
Effectif total (répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique)	7-8
Embauches (contrats à durée déterminée et indéterminée, difficultés éventuelles de recrutement)	7-8
Licenciements (motifs, efforts de reclassement, réembauches, mesures d'accompagnement)	7-8
Rémunérations (évolution, charges sociales, intéressement, participation et plan d'épargne salariale)	9
<b>Organisation du travail</b>	
Organisation du temps de travail (durée du temps de travail pour les salariés à temps plein et à temps partiel, heures supplémentaires, main-d'œuvre extérieure à la société)	9
Absentéisme (motifs)	12
<b>Relations sociales</b>	
Organisation du dialogue social (règles et procédures d'information, de consultation et de négociation avec le personnel)	10
Bilan des accords collectifs	7, 10-11
<b>Santé et sécurité</b>	
Conditions de santé et de sécurité au travail	11-12
Accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	7, 10-11
Taux de fréquence et de gravité des accidents du travail et comptabilisation des maladies professionnelles	12
Promotion et respect des dispositions des conventions fondamentales de l'OIT (respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, élimination des discriminations, du travail forcé, abolition effective du travail des enfants)	3-7
<b>Formation</b>	
Politiques mises en œuvre en matière de formation	9-10
Nombre total d'heures de formation	10
<b>Égalité de traitement</b>	
Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	10-11
Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	10
Politique de lutte contre les discriminations	10-11
<b>Informations environnementales</b>	
<b>Politique générale en matière environnementale</b>	
Organisation de la société et démarches d'évaluation ou de certification	5
Formation et information des salariés en matière de protection de l'environnement	13-14
Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	16
Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	16
<b>Pollution et gestion des déchets</b>	
Prévention, réduction ou réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	21-26
Prévention de la production, recyclage et élimination des déchets	21-23
Prise en compte des nuisances sonores	21
Prise en compte de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	na

Table de concordance RSE basée sur le décret n° 2012-557 du 24 avril 2012		Pages
<b>Utilisation durable des ressources</b>		
Consommation d'eau et approvisionnement en fonction des contraintes locales		20
Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité de leur utilisation		21, 26
Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables		16-19
Utilisation des sols		13-16
<b>Changement climatique</b>		
Rejets de gaz à effet de serre		24-26
Adaptation aux conséquences du changement climatique		3, 14, 35, 46-47
<b>Protection de la biodiversité</b>		
Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité		14-16
<b>Informations sociétales</b>		
Impact territorial, économique et social de l'activité		7-8, 11-14
Impact des activités en matière d'emploi et de développement régional		7-8, 11-14, 27-28
Impact de l'activité sur les populations riveraines ou locales		7-8, 11-14
<b>Relations avec les parties prenantes</b>		
Conditions du dialogue avec les parties prenantes (associations d'insertion, établissements d'enseignement, associations de défense de l'environnement, associations de consommateurs et populations riveraines)		27-28
Actions de partenariat ou de mécénat		14-16, 27-28
<b>Sous-traitance et fournisseurs</b>		
Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux		28-29
Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale		28-29
<b>Loyauté des pratiques</b>		
Actions engagées pour prévenir la corruption		29
Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs		30-31
<b>Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme</b>		<b>3-7</b>

Table de concordance RSE/Objectifs Développement Durable (ODD)		Pages
<b>ODD 3</b>	Garantir la bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges/au travail	7-12, 30-31
<b>ODD 4</b>	Garantir une formation de qualité, sans exclusion, équitable, avec possibilité d'apprentissage pour tous	7, 9-10, 16
<b>ODD 5</b>	Égalité des genres : parvenir à l'égalité des sexes	7, 11
<b>ODD 6</b>	Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau	20
<b>ODD 8</b>	Travail de qualité et économie/Promouvoir une croissance économique soutenue, le plein-emploi productif et un travail décent	14, 28-29
<b>ODD 10</b>	Réduire les inégalités, au sein des pays et d'un pays à l'autre	7-12
<b>ODD 12</b>	Consommation responsable/Garantir des modèles durables de consommation et de production	26
<b>ODD 13</b>	Agir contre le changement climatique et ses impacts	13, 14, 35, 46-47
<b>ODD 15</b>	Exploitation durable du sol/protéger, restaurer et promouvoir une utilisation durable des écosystèmes terrestres/gérer les forêts de manière durable/Préserver la biodiversité	13-15
<b>ODD 16</b>	Paix et justice : institutions efficaces et responsables	29

Table de concordance RSE/Engagements <i>Global Compact GC Advanced</i>		Pages
<b>Informations générales</b>	Déclaration de soutien continu au Global Compact des Nations Unies et à ses principes, de la part du Président-Directeur général	2
	Description des politiques ou des actions mises en œuvre dans les domaines des droits de l'homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption	3-7
	Indicateurs quantitatifs de mesure des résultats	8, 12, 28, 32-33
	Évaluation par un tiers externe crédible de l'exactitude et du périmètre des informations	43-46
	Intégration de hauts standards de transparence et de divulgation tels que les lignes directrices du GRI (Global Reporting Initiative)	42
	Intégration des Objectifs de Développement Durable (ODD)	3-4
	Actions pour faire avancer les Objectifs de Développement Durable (ODD)	3-6
<b>Critères GC Advanced : implanter les 10 principes dans la Stratégie et les Opérations</b>	Critère 1 : description de l'intégration dans les fonctions stratégiques et les unités opérationnelles	2, 3-7, 16, 30-31, 33
	Critère 2 : description de la mise en œuvre dans la chaîne de valeur	13-16, 28-29
	Critère 3 : description des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des Droits de l'homme	7, 28-29
	Critère 4 : description des systèmes de management en place pour intégrer les principes des droits de l'homme	2, 7, 29
	Critère 5 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux droits de l'homme	2-12, 27-29
	Critère 6 : formulation des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des normes du travail	6-7, 10-11, 28-29
	Critère 7 : description des systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs au travail	6-12, 27-29
	Critère 8 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux normes du travail	7, 10-12, 14, 28-29
	Critère 9 : formulation des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine du respect de l'environnement	2, 3-6, 13-14, 28-29, 35
	Critère 10 : description des systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs à l'environnement	2, 5, 14, 16, 26, 29, 32-34
	Critère 11 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'environnement	2, 3-6, 14, 28-29, 32-34
	Critère 12 : formulation des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine de l'anti-corruption	2, 29
	Critère 13 : description des systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs à la lutte contre la corruption	28-29
	Critère 14 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'anti-corruption	29
<b>Critères GC Advanced : agir pour soutenir les objectifs plus larges des Nations Unies</b>	Critère 15 : description des contributions du cœur de métier aux objectifs et problématiques plus larges de l'ONU	2, 3-6, 27-28
	Critère 16 : description des investissements stratégiques sociaux et de philanthropie	2, 3-6, 14-15, 27-28
	Critère 17 : description de la prise de position et de l'engagement en matière de politique publique	14-15, 27-28, 30-31, 46-47
	Critère 18 : description des partenariats et actions collectives	13-15, 27-29
<b>Critères GC Advanced : gouvernance et leadership de la RSE</b>	Critère 19 : description de l'engagement du président et de la direction	2, 3-6
	Critère 20 : description de l'adoption par le conseil d'administration et la surveillance	2, 3-6
	Critère 21 : description de l'implication des parties prenantes	6, 7-12, 14, 16, 28-31

Table de concordance RSE/Indicateurs <i>Global Reporting Initiative</i> (GRI) - Version G4		Pages
Stratégie et analyse	G4-1	2
Profil de l'organisation	G4-15	29
	G4-16	30
Profil du rapport	G4-33	5
Gouvernance	G4-34	6
	G4-48	6
	G4-51	4
Éthique et intégrité	G4-56	29
	G4-58	29
Économie/Performance économique	G4-EC2	25
Environnement/Matières	G4-EN1	21, 26, 32
Environnement/Énergie	G4-EN3	17, 18, 19, 32
	G4-EN5	18
	G4-EN6	16
Environnement/Eau	G4-EN8	20, 32
Environnement/Biodiversité	G4-EN13	15
Environnement/Émissions	G4-EN15	24, 34
	G4-EN16	24, 34
	G4-EN17	25, 34
	G4-EN19	25
Environnement/Effluents et déchets	G4-EN22	23, 33
	G4-EN23	21, 22, 33
Environnement/Produits et services	G4-EN27	26
Environnement/Transport	G4-EN30	26
Environnement/Généralités	G4-EN31	16
Environnement/Évaluation environnementale des fournisseurs	G4-EN32	28
Social/Emploi	G4-LA1	8
Social/Santé et sécurité au travail	G4-LA6	12
	G4-LA8	11
Social/Formation et éducation	G4-LA9	10, 14, 16
	G4-LA10	11
Droits de l'homme/Évaluation du respect des droits de l'homme chez les fournisseurs	G4-HR10	28
Société/Lutte contre la corruption	G4-SO4	29
Responsabilité liée aux produits/Étiquetage des produits et services	G4-PR3	30
	G4-PR5	31

## 2.9 RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC <sup>(1)</sup> sous le numéro 3-1050 et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de la société Rémy Cointreau, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 mars 2017, présentées dans le rapport de gestion, ci-après les « Informations RSE », en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

### Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, préparées conformément aux référentiels utilisés par la société composés du protocole de reporting RH, environnement et sociétal dans sa version datée de mars 2017 (ci-après les « Référentiels ») dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponibles sur demande auprès du directeur RSE à l'adresse suivante : christian.lafage@remy-cointreau.com.

### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

### Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225 105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés entre février 2017 et la date de signature de notre rapport sur une durée totale d'intervention d'environ six semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000 <sup>(2)</sup>.

(1) Portée d'accréditation disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr).

(2) ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information.

## 1. ATTESTATION DE PRÉSENCE DES INFORMATIONS RSE

### Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du même code avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au chapitre 2.7 du rapport de gestion.

### Conclusion

Sur la base de ces travaux, et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

## 2. AVIS MOTIVÉ SUR LA SINCÉRITÉ DES INFORMATIONS RSE

### Nature et étendue des travaux

Nous avons mené cinq entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions RSE, Ressources Humaines Rémunération, Achats et Affaires publiques, en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes <sup>(1)</sup> :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;

#### (1) Informations sociales :

- indicateurs (informations quantitatives) : l'effectif total (Soc.1 Effectif total du groupe), les licenciements (Soc.5 Nombre de départs détaillés par raison), l'absentéisme (Soc.9 Taux d'absentéisme), les accidents du travail, notamment leur fréquence (Soc.10 Taux de fréquence des accidents du travail) et leur gravité (Soc.11 Taux de gravité des accidents du travail), les maladies professionnelles (Soc.12 Nombre de maladies professionnelles reconnues) et le nombre total d'heures de formation (Soc.14 Nombre d'heures de formation par sexe),
- informations qualitatives : les rémunérations et leur évolution, l'organisation du temps de travail, les conditions de santé et de sécurité au travail.

#### Informations environnementales et sociétales :

- indicateurs (informations quantitatives) : la consommation d'énergie (Env.1 Consommations énergétiques totales, Env.1a Consommations d'énergie directe (combustibles), Env.1b Consommations d'énergie indirecte), la consommation d'eau (Env.2 Consommations d'eau), les rejets d'effluents (Env.3 Volumes d'effluents, Env.3a Taux de pollution des effluents/Demande Biologique en Oxygène en sortie de traitement (DBO), Env.3b Taux de pollution des effluents/Demande Chimique en Oxygène en sortie de traitement (DCO)), les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment l'usage des biens et services qu'elle produit (Env.11 – Bilan GES réglementaire – Emissions de GES [scopes 1 et 2]) ;
- Informations qualitatives : la politique générale en matière d'environnement (les démarches d'évaluation ou de certification, le montant des provisions ou garanties pour risques en matière d'environnement), les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement, les mesures de prévention, de recyclage, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets, l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales, l'adaptation aux conséquences du changement climatique.

- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées <sup>(2)</sup> en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 44% des effectifs, 51% des consommations d'énergie et 58 % des volumes d'effluents considérées comme grandeurs caractéristiques des volets sociaux et environnementaux.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

### Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère conformément aux Référentiels.

Paris-La Défense, le 8 juin 2017

L'Organisme Tiers Indépendant  
ERNST & YOUNG et Associés

Eric Mugnier  
Associé développement durable

Bruno Perrin  
Associé

(2) Informations environnementales, sociales et sécurité : site de Mount Gay (Brandons, la Barbade).

Informations sociales : périmètre France (sociétés E. Rémy Martin & Cie, CLS France Holding, Cointreau, Domaines Rémy Martin, RCIMS France).

Informations environnementales et sécurité : sites de Rémy Martin (Cognac, France) et des Domaines Rémy Martin (Cognac, France).

# EXTRAIT DU RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : RISQUES FINANCIERS LIÉS AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET MESURES MISES EN ŒUVRE POUR LES RÉDUIRE

Dans la continuité de la ratification et de l'application de la charte *Global Compact*, Rémy Cointreau maintient depuis 2003 ses engagements visant à être l'ambassadeur des bonnes pratiques dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Membre depuis plusieurs années de l'Association « Global Compact France », Rémy Cointreau respecte et partage régulièrement les dix principes de la charte avec ses collaborateurs et partenaires. La notion de responsabilité sociale et environnementale est ainsi diffusée au sein de l'entreprise, mais aussi en amont et en aval de son périmètre, vers ses clients, ses partenaires et fournisseurs et l'ensemble de ses parties prenantes.

Rémy Cointreau a renouvelé en juin 2016 la qualification GC *Advanced* pour son reporting annuel RSE. Il s'agit du plus haut niveau de différenciation dans le respect de la charte *Global Compact*, ce qui témoigne de la force des engagements du groupe.

## RISQUES LIÉS AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Rémy Cointreau réalise depuis 2008 une cartographie des différents risques. Parmi ces risques, le changement climatique avait été identifié. Cependant, en 2008, ce dernier n'était pas évalué comme étant critique, c'est-à-dire ne présentant pas des impacts significatifs et exigeant la mise en place de plan d'action dédiés.

Or les dernières mises à jour de la cartographie du Groupe mettent en avant une prise de conscience de plus en plus forte du risque climatique. La nouvelle signature de Rémy Cointreau, « Des terroirs, des hommes et du temps » illustre bien la part importante de la Nature dans notre activité. Ainsi, il est avéré que le changement climatique aurait un impact extrêmement significatif sur le niveau de production et la qualité de nos produits, que ce soit pour le Cognac, les Whiskies et Gin de l'île d'Islay, les Whiskies d'Isère ou de l'État de Washington.

Les principales conséquences en termes de risques seraient :

- une modification des conditions météorologiques (réchauffement, gel) qui pourrait affecter les récoltes et modifier la production :
  - sur quelques années, Rémy Cointreau pourrait faire face à une diminution des récoltes générant une diminution de la production,
  - à plus long terme, un impact critique pour Rémy Cointreau serait le déplacement des zones de culture, remettant en cause la notion de terroir ;

- un impact sur les résultats de Rémy Cointreau, car toute diminution de la production induirait nécessairement une forte augmentation du prix des matières premières.

À ce titre, Rémy Cointreau a d'ores et déjà engagé une série de mesures portant sur l'accompagnement de nos partenaires producteurs et viticulteurs dans l'adaptation de leurs cultures et, en fonction des résultats des prochaines cartographies des risques, en adaptera le périmètre et l'ampleur.

## MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE BAS-CARBONE DANS TOUTES LES COMPOSANTES DE SON ACTIVITÉ

Du point de vue environnemental, le groupe prend, depuis longtemps, des engagements forts car il partage les préoccupations exprimées lors de la COP21 qui s'est tenue en 2015 à Paris et qui a rassemblé les pays du monde entier sur ces sujets. La vingt et unième Conférence des Parties est parvenue à un accord fixant la limite de la hausse de la température à moins de 2°C, voire 1,5°C, d'ici 2100. Ces objectifs sont cohérents avec ceux fixés par Rémy Cointreau à l'horizon 2020. Le groupe a en effet pris en compte la baisse des émissions carbone dans son plan RSE 2020.

Avec le plan RSE 2020, l'objectif du groupe est de transformer la RSE en un véritable projet fédérateur qui soit impliquant pour toutes les équipes Marques, Régions et Support. Ce projet doit engendrer un état d'esprit lié aux valeurs du groupe et à celles de ses marques, afin d'en renforcer la cohésion interne et externe.

C'est avec cette volonté d'impliquer toute l'entreprise qu'ont été définis les enjeux majeurs du plan RSE 2020 :

- mesure, réduction et compensation des émissions de gaz à effet de serre (GES), à tous les niveaux de l'activité, en passant par l'écoconception des produits et leur transport ;
- responsabilité envers les ressources naturelles, en termes de consommation et de préservation, à la fois pour l'eau et pour les matières premières utilisées pour la production.

Le plan de réduction des gaz à effet de serre et de l'empreinte carbone du groupe est un indicateur commun à tout le groupe, qui permet à chacun de s'évaluer et de prendre conscience de sa responsabilité à son niveau. Des premières pistes ont d'ores et déjà été identifiées, qui concernent les pratiques viticoles, l'efficacité énergétique, l'écoconception des emballages et l'optimisation des transports de produits.

La nouvelle signature de Rémy Cointreau, « Des terroirs, des hommes et du temps », fait écho aux nouveaux objectifs RSE à remplir, calqués sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies. Également appelés « Objectifs mondiaux », ils constituent un appel à la lutte contre la pauvreté et pour la protection de la Planète afin d'en faire un lieu de paix et de prospérité.

Ces 17 objectifs caractérisent, plus que jamais, la ligne de mire de Rémy Cointreau, car ils sont le reflet de ses ambitions en matière de RSE en intégrant des enjeux tels que les changements climatiques et l'agriculture durable.

Véritable outil de gouvernance d'entreprise, à la hauteur des exigences de Rémy Cointreau, une analyse de matérialité a été réalisée. Son but est de prioriser les objectifs afin d'identifier ceux qui auront un impact significatif sur la croissance, la création de valeur du groupe et sa pérennité, tout en prenant en compte les attentes de l'ensemble des parties prenantes. Sur ces 17 objectifs, Rémy Cointreau en a retenu 10 parmi lesquels :

- l'ODD 13 : Agir contre le changement climatique et ses impacts ;
- l'ODD 15 : Protéger, restaurer et promouvoir une utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer les forêts de manière durable et préserver la biodiversité.

En matière de gouvernance, les cadres dirigeants du groupe verront, de fait, dès l'exercice 2017/18, une part de leur rémunération variable indexée sur des objectifs RSE, en lien avec les principaux ODD retenus. Chaque membre du Comex devient ainsi un véritable ambassadeur, pour tous les collaborateurs du groupe dans le monde, d'un indicateur RSE et de son amélioration. La commission RSE, récemment créée au sein du Conseil d'Administration, veillera au respect de ces engagements.

## INFORMATION SUR LES POSTES SIGNIFICATIFS D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Conscient de l'impact de ses activités, Rémy Cointreau mesure ses émissions Carbone. En tant que société cotée, le groupe répond aux exigences de l'article 173-IV-A de la loi relative à la transition énergétique et pour la croissance verte.

De ce fait, le *scope 3* du bilan Carbone a été réalisé sur les activités de production en France (90% des activités totales de production) et de transport des produits au niveau mondial.

Le total des émissions CO<sub>2</sub> *scope 3*, atteint 145 789 teqCO<sub>2</sub>, réparties comme suit :

- site de Cognac : 54 032 teqCO<sub>2</sub> ;
- site d'Angers : 40 628 teq CO<sub>2</sub> ;
- site des Domaines Rémy Martin : 2 888 teqCO<sub>2</sub> ;
- transport des produits : 48 241 teqCO<sub>2</sub>.

Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre du fait de l'activité de Rémy Cointreau sont les suivants :

- transports des produits et frets divers : 55 488 teqCO<sub>2</sub> (soit 38,1% des émissions totales) ;
- packaging des produits : 54 637 teqCO<sub>2</sub> (soit 37,5% des émissions totales) ;
- matières premières : 26 684 teqCO<sub>2</sub> (soit 18,8% des émissions totales).

Le plan RSE 2020 a pour objectif d'étendre d'ici deux ans la mesure des émissions CO<sub>2</sub> *scope 3* aux sites de la Barbade et d'Islay afin de couvrir 100% des activités de production du groupe. L'objectif complémentaire est d'établir un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre dès 2018 portant sur les postes significatifs d'émissions.





RÉMY COINTREAU

Rue Joseph Pataa, 16100 Cognac

Directeur RSE : Christian Lafage  
christian.lafage@remy-cointreau.com

WWW.REMY-COINTREAU.COM

Conception & réalisation  LABRADOR +33 (0)1 53 06 30 80

Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert  
sur un papier certifié PEFC issu de ressources contrôlées et gérées durablement.



RÉMY COINTREAU